

McKinnon Tyler (PRA)

From: Flahr Linda (PRA)
Sent: February 22, 2021 10:27 AM
To: McKinnon Tyler (PRA)
Subject: FW: Masks

Importance: High

Linda Flahr

Parole Officer Supervisor | Superviseur de l'agent de libération conditionnelle
North Central SK Parole | Libération conditionnelle centre nord de la Saskatchewan
Correctional Service of Canada | Service correctionnel du Canada
#603 - 230 22nd Street East | rue est
Saskatoon, Saskatchewan
Telephone | Téléphone 306-975-4884
Facsimile | Télécopieur 306-975-4532
Cellular | Cellulaire 306-221-5466
Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca
Government of Canada | Gouvernement du Canada

From: Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>

Sent: ~~April 13, 2020 7:10 AM~~

To: Baerwald Belinda (PRA) <Belinda.Baerwald@csc-scc.gc.ca>; Bell Kathleen (PRA) <Kathleen.Bell@csc-scc.gc.ca>; Carver Regan (PRA) <Regan.Carver@CSC-SCC.GC.CA>; Danychuk Channone (PRA) <Channone.Danychuk@csc-scc.gc.ca>; Dimakos Marilyn (PRA) <Marilyn.L.Dimakos@csc-scc.gc.ca>; Dziadyk Michelle (PRA) <Michelle.Dziadyk@csc-scc.gc.ca>; Epp Dawna (PRA) <Dawna.Epp@CSC-SCC.GC.CA>; Haynes Andy (PRA) <Andy.Haynes@csc-scc.gc.ca>; Kopko Douglas (PRA) <Douglas.Kopko@CSC-SCC.GC.CA>; Mack Pathimmal (PRA) <Pathimmal.Mack@CSC-SCC.GC.CA>; Podgursky Craig (PRA) <Craig.Podgursky@csc-scc.gc.ca>; Roy Roger (PRA) <Roger.Roy@csc-scc.gc.ca>; Tokarchuk Ashley (PRA) <Ashley.Tokarchuk@CSC-SCC.GC.CA>; Wilson Rae-Lynn (PRA) <Rae-Lynn.Wilson@CSC-SCC.GC.CA>

Cc: Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>

Subject: FW: Masks

Importance: High

Tyler has advised that the masks have been sent to Saskatoon and we should received them by Tuesday. I will advise when they are here. When you come into the office, please come to see me about your mask. Please do not make a special trip to the office just to pick the mask up. There is a requirement that the masks be tracked and need to be signed for, if I am not in they will be left in CR.

Tyler has indicated that there is also no change to the granting of discretionary leave (sick leave remains the same), thus no annual leave is being granted at the District level as the approval level continues to be at RHQ. If leave needs to be taken..i.e. FRL for medical app, call me as I need to discuss with the Tyler who needs to discuss with the DD.

PRINCE ALBERT PAROLE STAFF MEETING

April 14, 2020

PRESENT: K Atkinson, G Peterson, H Anderson, D Miller, D Rohovich
T McKinnon, V Thorpe, B Kihn, L Laliberte,

ABSENT: T Logan, W Koczka, J Hamilton, A Sanderson, K Kerr, H Anderson, J Gerstner, C
Erickson, J Tytula

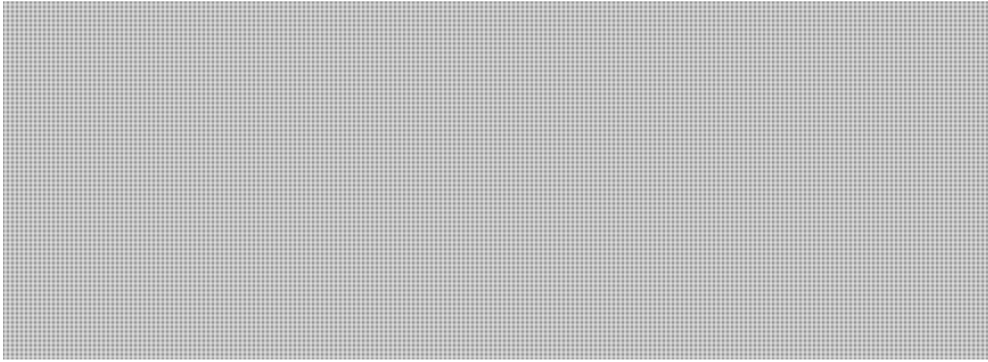
1. SALUTES

- Everyone present saluted everyone.

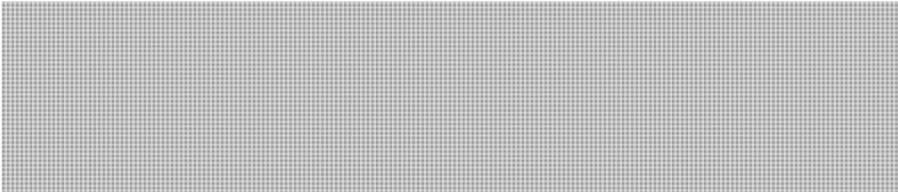
2. DO REPORT

3. SUSPENSIONS

AWAITING DECISION



IN CUSTODY



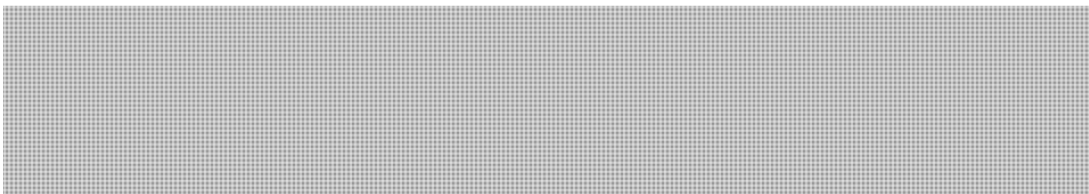
SUSPENDED AT LARGE



REMINDER – District policy process for UAL offenders. BF's will be entered for monthly reminders to PO's to contact Police agency and OMS contacts monthly; thereafter, BF's New UAL Procedure – Case conference must be entered annually.

4. INCREASED INTERVENTION / REMAND CASES

Remand:



Increased Intervention:



5. NEW RELEASES / SUPERVISION TRANSFER



6. ISP CASES

ALL EXCEPTIONS



HIGH PROFILE CASES

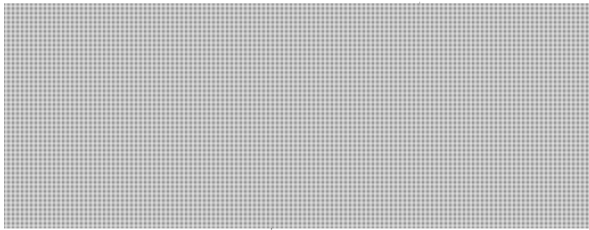
- NIL

7. TANDEM SUPERVISION

Reminder – The importance of ensuring that Tandem visits are carried out and documented. The PO must complete Staff Safety Checklist before seeing any offender anywhere outside of the office.

- Nil

8. SUCSESSES



9. OFFENDERS WITH VICTIM NOTIFICATION (TRAVELLING/STATUS CHANGE)

Victim services require FIVE (5) days notice. (Note change per General Communiqué – no longer 4 working days) if offender with Victim Notification requirement is planning to travel. PO is to e-mail Victim Services with CC to Tyler McKinnon. PLEASE ENSURE that this is done as soon as you know the offender will be traveling. Timeliness of notification will be tracked. Should there be a change of address please notify Victim Services immediately.

Staff reminded to review Case Management Bulletin regarding victim notification and report writing.

As per District direction, all consultations and notifications with the Victim Services Unit must be documented in the VSU CWR.

******NEW REQUIREMENT******

Parole Officers are required to contact Victim Services via email every time a CPU/A4D for an offender is completed.

Reminder if Offenders are going to the same location, you just need to send 1 blanket email to Victim Notification.

10. OFFENDERS ON METHADONE/SUBOXONE



11. URINALYSIS



- 2 times over 90 days
- 1 times over 90 days
- 3 times over 90 days
- 3 times over 90 days
- 3 times over 90 days
- 2 times over 90 days

12. ELECTRONIC MONITORING



13. STG INFORMATION



14. WELLNESS COMMITTEE/WORKPLACE RESPECTFULNESS

- Nil

15. OSH

- The next meeting date has not been decided, but it will be held via teleconference.
- Email sent out to office re: Scent Sensitivity

Building

-Leak in roof of Sharlene program room, staining the tiles. The building has been notified of the issue. Update – leak is getting larger.

Vehicles

- Nil

16. PROGRAMS

- No CIB today

17. ACLO/ACI

18. JOBS

Corcan has secured a building on 11th street in Saskatoon for the Aboriginal Initiatives. If you have any Offenders with construction background, this may be an option for work. Please contact Melinda if you need her assistance. *Update- Melinda will be individually contacting Parole Officers.

19. BF'S

Parole Officers ensure you are aware of the jurisdiction date. CMA's will print out BF report on Monday am. Larry will continue to share print reports to our office, PO's continue to log reports, if possible do not wait until jurisdiction date to have report locked.

- (
 - |
- 

20. STAFF TRAINING

- All staff training is currently postponed

21. POPULATION MANAGEMENT

PAGC - 19 offenders, plus 7 Day Parolees residing there

YWCA - 1

SPDPU – 5 offenders on Day Parole

OTHER - 0

WAIT LIST – 0

22. DISCUSSION ITEMS

- If you already have not done so, please have all travel claims in ASAP.
- The spreadsheets need to be updated on a weekly basis.
- There are cases of Covid-19 in institutions in Canada.
- Masks are available in Tyler's office and there is a sign out sheet for them. They are for using in circumstances when social distancing can't happen. For example, when collecting urinalysis, putting on an electronic monitoring device etcetera. Please see Tyler if you need a mask.
- No annual leave has been approved as of yet.
- Family leave will need to be discussed with your supervisor.
- Sick leave is still being granted.
- Sask Pen is currently in lock down mode, but still some Prelims coming in.

ROUND TABLE

Larry	Here [REDACTED]
Karen	Here all week
Dale	[REDACTED] may be traveling
Joyce	N/A
Kendall	N/A
Janice	N/A
Brandy	[REDACTED] in office Wed
Velera	N/A
Debbie	N/A
Tyler	Here all week
Carla	N/A
Wanita	N/A
Jennifer	N/A
Ginelle	Here all week
Alfred	N/A
Tammy	N/A
Sharlene	N/A
Heidi	[REDACTED]

Tyler Mckinnon
Parole Supervisor

s.19(1)

Distribution: Cindy Gee; Wanita Koczka; Saskatoon Parole; Prince Albert Parole; Oskana CCC; Regina Parole; Glen Frank

McKinnon Tyler (PRA)

From: Flahr Linda (PRA)
Sent: February 22, 2021 10:27 AM
To: McKinnon Tyler (PRA)
Subject: FW: Masks

Importance: High

Linda Flahr

Parole Officer Supervisor | Superviseur de l'agent de liberation conditionnelle
North Central SK Parole | Libération conditionnelle centre nord de la Saskatchewan
Correctional Service of Canada | Service correctionnel du Canada
#603 - 230 22nd Street East | rue est
Saskatoon, Saskatchewan
Telephone | Téléphone 306-975-4884
Facsimile | Télécopieur 306-975-4532
Cellular | Cellulaire 306-221-5466
Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca
Government of Canada | Gouvernement du Canada

From: Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>

Sent: April 16, 2020 6:59 AM

To: Baerwald Belinda (PRA) <Belinda.Baerwald@csc-scc.gc.ca>; Bell Kathleen (PRA) <Kathleen.Bell@csc-scc.gc.ca>; Danychuk Channone (PRA) <Channone.Danychuk@csc-scc.gc.ca>; Dziadyk Michelle (PRA) <Michelle.Dziadyk@csc-scc.gc.ca>; Epp Dawna (PRA) <Dawna.Epp@CSC-SCC.GC.CA>; Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>; Haynes Andy (PRA) <Andy.Haynes@csc-scc.gc.ca>; Kopko Douglas (PRA) <Douglas.Kopko@CSC-SCC.GC.CA>; Podgursky Craig (PRA) <Craig.Podgursky@csc-scc.gc.ca>; Roy Roger (PRA) <Roger.Roy@csc-scc.gc.ca>; Tokarchuk Ashley (PRA) <Ashley.Tokarchuk@CSC-SCC.GC.CA>; Wilson Rae-Lynn (PRA) <Rae-Lynn.Wilson@CSC-SCC.GC.CA>

Cc: Lauen Michelle (PRA) <Michelle.Lauen@CSC-SCC.GC.CA>

Subject: Masks

Importance: High

Hi All,

The masks are here an in my office. As Cindy indicated, PLEASE DON'T MAKE A SPECIAL TRIP TO THE OFFICE JUST TO PICK ONE UP. You can sign one out when you are here for your regular duty day. You need to sign it out so please just don't take one and not sign the sheet....

If you need to be in a situation where you cannot utilize the 2 meter social distancing prior to your next duty day, contact me and we will arrange for you to get your mask.

Linda Flahr

Parole Officer Supervisor | Superviseur de l'agent de liberation conditionnelle
North Central SK Parole | Libération conditionnelle centre nord de la Saskatchewan
Correctional Service of Canada | Service correctionnel du Canada
#603 - 230 22nd Street East | rue est
Saskatoon, Saskatchewan
Telephone | Téléphone 306-975-4884
Facsimile | Télécopieur 306-975-4532
Cellular | Cellulaire 306-221-5466
Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca
Government of Canada | Gouvernement du Canada

PRINCE ALBERT PAROLE STAFF MEETING

~~April 20, 2020~~

PRESENT: K Atkinson, G Peterson, D Miller, D Rohovich, C Erickson, J Tytula
T McKinnon, V Thorpe, B Kihn, L Laliberte, J Gerstner, K Kerr

ABSENT: T Logan, J Hamilton, A Sanderson, H Anderson, S Shutte

1. SALUTES

- Nil

2. DO REPORT

[REDACTED]

3. SUSPENSIONS

AWAITING DECISION

[REDACTED]

IN CUSTODY

[REDACTED]

SUSPENDED AT LARGE

[REDACTED]

REMINDER – District policy process for UAL offenders. BF's will be entered for monthly reminders to PO's to contact Police agency and OMS contacts monthly; thereafter, BF's New UAL Procedure – Case conference must be entered annually.

4. INCREASED INTERVENTION / REMAND CASES

Remand:

[REDACTED]

Increased Intervention:

[REDACTED]

5. NEW RELEASES / SUPERVISION TRANSFER

[REDACTED]

6. ISP CASES

ALL EXCEPTIONS

[REDACTED]

HIGH PROFILE CASES

- NIL

7. TANDEM SUPERVISION

Reminder – The importance of ensuring that Tandem visits are carried out and documented. The PO must complete Staff Safety Checklist before seeing any offender anywhere outside of the office.

- Nil

8. SUCSESSES

- Nil

9. OFFENDERS WITH VICTIM NOTIFICATION (TRAVELLING/STATUS CHANGE)

Victim services require FIVE (5) days notice. (Note change per General Communiqué – no longer 4 working days) if offender with Victim Notification requirement is planning to travel. PO is to e-mail Victim Services with CC to Tyler McKinnon. PLEASE ENSURE that this is done as soon as you know the offender will be traveling. Timeliness of notification will be tracked. Should there be a change of address please notify Victim Services immediately.

Staff reminded to review Case Management Bulletin regarding victim notification and report writing.

As per District direction, all consultations and notifications with the Victim Services Unit must be documented in the VSU CWR.

******NEW REQUIREMENT******

Parole Officers are required to contact Victim Services via email every time a CPU/A4D for an offender is completed.

Reminder if Offenders are going to the same location, you just need to send 1 blanket email to Victim Notification.

10. OFFENDERS ON METHADONE/SUBOXONE

[REDACTED]

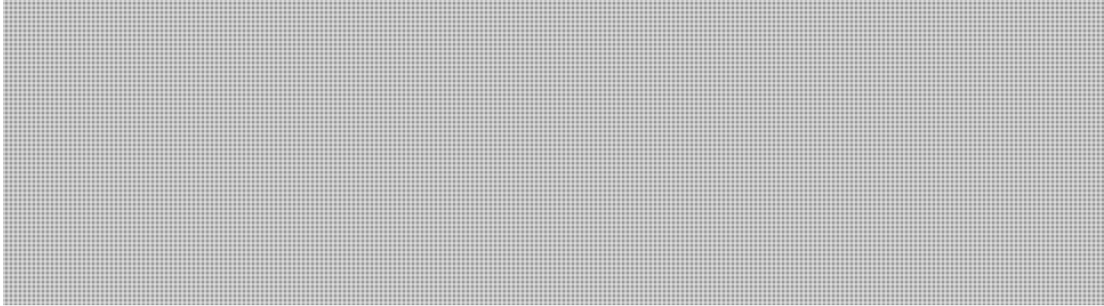
11. URINALYSIS

[REDACTED]

12. ELECTRONIC MONITORING

[REDACTED]

13. STG INFORMATION



14. WELLNESS COMMITTEE/WORKPLACE RESPECTFULNESS

- Nil

15. OSH

- The next meeting will take place 2020-04-20

Building

-Leak in roof of Sharlene program room, staining the tiles. The building has been notified of the issue. Update – leak is getting larger.

- Velera to check with Building Manager for key to washroom.

Vehicles

- Nil

16. PROGRAMS

- 3 CIB today

17. ACLO/ACI

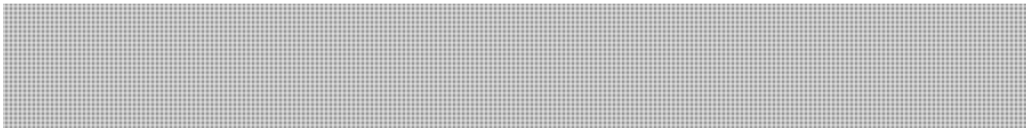
- Nil

18. JOBS

Corcan has secured a building on 11th street in Saskatoon for the Aboriginal Initiatives. If you have any Offenders with construction background, this may be an option for work. Please contact Melinda if you need her assistance. *Update- Melinda will be individually contacting Parole Officers.

19. BF'S

Parole Officers ensure you are aware of the jurisdiction date. CMA's will print out BF report on Monday am. Larry will continue to share print reports to our office, PO's continue to log reports, if possible do not wait until jurisdiction date to have report locked.



20. STAFF TRAINING

- All staff training is currently postponed

21. POPULATION MANAGEMENT

PAGC - 19 offenders, plus 6Day Parolees residing there

YWCA - 1

SPDPU – 5 offenders on Day Parole

OTHER - 0

WAIT LIST – 0

22. DISCUSSION ITEMS

- Masks are available in Tyler's office and there is a sign out sheet for them. They are for using in circumstances when social distancing can't happen. For example, when collecting urinalysis, putting on an electronic monitoring device etcetera. Please see Tyler if you need a mask.
- All weekend and travel passes must be approved by Area Director
- Please track any of our clients that are being tested for Covid.
- Tyler is having weekly meetings with USGE
- NHQ is developing a strategic plan for expectations moving forward.
- For urinalysis testing – please use discretion on which clients come into office for testing.
- Electronic Monitoring – PO's are not to go into residence to set up blue box. Give to client and have them install it themselves.
- Sask Pen is currently in lock down mode – Contact 520-MAI distribution for OSL/PP sharing
- Vehicles – No more than 1 person in a vehicle at a time.

ROUND TABLE

Larry	In all week– No travel
Karen	In all week– No travel
Dale	In all week – No travel
Kendall	In all week – No travel
Janice	In all week – No travel
Brandy	In all week – local supervision
Debbie	In all week– No travel
Tyler	In all week– No travel
Jennifer	In all week– No travel
Ginelle	In all week – local supervision
Alfred	N/A
Tammy	N/A
Sharlene	N/A
Joyce	N/A
Heidi	N/A
Carla	In office [REDACTED]
Velera	In all week [REDACTED]

Tyler Mckinnon
Parole Supervisor

Distribution: Cindy Gee; Wanita Koczka; Saskatoon Parole; Prince Albert Parole; Oskana CCC; Regina Parole; Glen Frank

McKinnon Tyler (PRA)

From: Flahr Linda (PRA)
Sent: February 22, 2021 10:27 AM
To: McKinnon Tyler (PRA)
Subject: FW: Community Guidance Document
Attachments: EN_Community supervision communications - AMENDED April 14-28.docx

Linda Flahr

Parole Officer Supervisor | Superviseur de l'agent de liberation conditionnelle
North Central SK Parole | Libération conditionnelle centre nord de la Saskatchewan
Correctional Service of Canada | Service correctionnel du Canada
#603 - 230 22nd Street East | rue est
Saskatoon, Saskatchewan
Telephone | Téléphone 306-975-4884
Facsimile | Télécopieur 306-975-4532
Cellular | Cellulaire 306-221-5466
Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca
Government of Canada | Gouvernement du Canada

From: Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>
Sent: April 22, 2020 9:47 AM
To: Baerwald Belinda (PRA) <Belinda.Baerwald@csc-scc.gc.ca>; Beaudin Bonnie (PRA) <Bonnie.Beaudin@CSC-SCC.GC.CA>; Bell Kathleen (PRA) <Kathleen.Bell@csc-scc.gc.ca>; Choponis Erin (PRA) <Erin.Choponis@CSC-SCC.GC.CA>; Daniels Therese (PRA) <Therese.Daniels@csc-scc.gc.ca>; Danychuk Channone (PRA) <Channone.Danychuk@csc-scc.gc.ca>; Dziadyk Michelle (PRA) <Michelle.Dziadyk@csc-scc.gc.ca>; Epp Dawna (PRA) <Dawna.Epp@CSC-SCC.GC.CA>; Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>; Haynes Andy (PRA) <Andy.Haynes@csc-scc.gc.ca>; Kilfoyle Ruby (PRA) <Ruby.Kilfoyle@CSC-SCC.GC.CA>; Kopko Douglas (PRA) <Douglas.Kopko@CSC-SCC.GC.CA>; Krikau Amber (PRA) <Amber.Krikau@CSC-SCC.GC.CA>; Lauen Michelle (PRA) <Michelle.Lauen@CSC-SCC.GC.CA>; Lodoen Stacey (PRA) <Stacey.Lodoen@CSC-SCC.GC.CA>; Podgursky Craig (PRA) <Craig.Podgursky@csc-scc.gc.ca>; Reimer Kerri (PRA) <Kerri.Reimer@CSC-SCC.GC.CA>; Rohachuk Melinda (PRA) <Melinda.Rohachuk@CSC-SCC.GC.CA>; Roy Roger (PRA) <Roger.Roy@csc-scc.gc.ca>; Sanjenko Diane (PRA) <Diane.Sanjenko@CSC-SCC.GC.CA>; Tokarchuk Ashley (PRA) <Ashley.Tokarchuk@CSC-SCC.GC.CA>; Wilson Rae-Lynn (PRA) <Rae-Lynn.Wilson@CSC-SCC.GC.CA>; Ziegler Timothy (PRA) <Timothy.Ziegler@csc-scc.gc.ca>
Subject: FW: Community Guidance Document

Guidelines as discussed at Staff Meeting.

Linda Flahr

Parole Officer Supervisor | Superviseur de l'agent de liberation conditionnelle
North Central SK Parole | Libération conditionnelle centre nord de la Saskatchewan
Correctional Service of Canada | Service correctionnel du Canada
#603 - 230 22nd Street East | rue est
Saskatoon, Saskatchewan
Telephone | Téléphone 306-975-4884
Facsimile | Télécopieur 306-975-4532
Cellular | Cellulaire 306-221-5466
Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca
Government of Canada | Gouvernement du Canada

From: McKinnon Tyler (PRA) <Tyler.McKinnon@CSC-SCC.GC.CA>
Sent: April 16, 2020 1:02 PM
To: Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>; Peterson Ginelle (PRA) <Ginelle.Peterson@csc-scc.gc.ca>; Dziadyk Michelle (PRA) <Michelle.Dziadyk@csc-scc.gc.ca>
Subject: Community Guidance Document

Please see attached...this is the most recent version and I've been told today is good to be shared. Please review this document carefully as it is a guide for moving forward. We should have a call to discuss it...this afternoon is shot with meetings, but maybe first thing tomorrow morning...

Tyler

McKinnon Tyler (PRA)

From: Flahr Linda (PRA)
Sent: April 22, 2020 11:28 AM
To: Baerwald Belinda (PRA); Beaudin Bonnie (PRA); Bell Kathleen (PRA); Choponis Erin (PRA); Daniels Therese (PRA); Danychuk Channone (PRA); Dziadyk Michelle (PRA); Epp Dawna (PRA); Flahr Linda (PRA); Haynes Andy (PRA); Kilfoyle Ruby (PRA); Kopko Douglas (PRA); Krikau Amber (PRA); Lauen Michelle (PRA); Lodoen Stacey (PRA); Podgursky Craig (PRA); Reimer Kerri (PRA); Rohachuk Melinda (PRA); Roy Roger (PRA); Sanjenko Diane (PRA); Tokarchuk Ashley (PRA); Wilson Rae-Lynn (PRA); Ziegler Timothy (PRA)
Cc: McKinnon Tyler (PRA)
Subject: Operational Plan for COVID 19
Importance: High

Morning All,

I spoke about this any length at the staff meeting but given not everyone was on it, I wanted to send this out as well. We also just discussed the particulars at our OHS meeting this morning.

Our Operational Plan was negotiated with USJE and we have attested we will continue to abide by it. Our plan includes one POS, two POs and one CMA. Anyone attending to the office outside of that is to be approved by their manager/supervisor who is required to negotiate a plan for their access to the office through their own union.

In regards to Parole Officers, as I have indicated, only the two scheduled POs are to be here working for the day. It remains the recommendation that we limit having offenders come to the office for reporting purposes, however, if they need to come to the office on your scheduled day that is fine. There should be no office visits scheduled with offenders if it is NOT your scheduled day.

In regards to new releases, please communicate with the two POs who are scheduled to be in on that day to see if one of them can do the initial for you. If they cannot do it for any reason, please contact me and we will come up with a plan for the initial to get done with as low of a footprint at the office as possible (is only come in got the interview itself and leave directly afterward). If you wish to do it yourself, see if you can switch days with one of the POs for you to be in the office that day.

What is most important is ongoing communication with the staff in the office on any given day to ensure that any arrangements you need to make that entail you coming to the office on your off days are discussed and strategized so the footprint is as limited as possible.

As has been the case, any possible urinalysis or frequency needs to be discussed with the POS to determine if it is absolutely necessary to manage risk or if there are other ways to manage. WE can still implement frequencies if they are deemed necessary to manage risk, especially if they are part of an intervention plan as an alternative to suspension.

A reminder that the masks are here and available for sign out in my office. You only need the mask if you are conducting a task that does not allow you to maintain social distancing. The mask can be reused if it is taken care of according to the protocols, however, if at any time you feel the mask has been compromised, if there are any tears in it, stains, or if you have used it more than the recommended five times, please discard it and come and get a new one from me. I only ask that, if possible, you save the paper bag it came in so I can issues you the new one directly into it.

Thank-you all for all of your cooperation to date and ongoing.

Linda Flahr

Parole Officer Supervisor | Supérieur de l'agent de libération conditionnelle
North Central SK Parole | Libération conditionnelle centre nord de la Saskatchewan
Correctional Service of Canada | Service correctionnel du Canada
#603 - 230 22nd Street East | rue est
Saskatoon, Saskatchewan
Telephone | Téléphone 306-975-4884
Facsimile | Télécopieur 306-975-4532
Cellular | Cellulaire 306-221-5466
Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca
Government of Canada | Gouvernement du Canada

McKinnon Tyler (PRA)

From: Flahr Linda (PRA)
Sent: February 22, 2021 10:28 AM
To: McKinnon Tyler (PRA)
Subject: FW: SIGNATURES FROM OFFENDERS AND MEMBERS OF THE PUBLIC ACCEPTED BY THE PBC / SIGNATURES DE DÉLINQUANTS ET DE MEMBRES DU PUBLIC ACCEPTÉES PAR LA CLCC

Attachments: SIGNATURES FROM OFFENDERS AND MEMBERS OF THE PUBLIC ACCEPTED BY THE PBC, SIGNATURES DE DÉLINQUANTS ET DE MEMBRES DU PUBLIC ACCEPTÉES PAR LA CLCC.pdf

Linda Flahr

Parole Officer Supervisor | Superviseur de l'agent de liberation conditionnelle
North Central SK Parole | Libération conditionnelle centre nord de la Saskatchewan
Correctional Service of Canada | Service correctionnel du Canada
#603 - 230 22nd Street East | rue est
Saskatoon, Saskatchewan
Telephone | Téléphone 306-975-4884
Facsimile | Télécopieur 306-975-4532
Cellular | Cellulaire 306-221-5466
Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca
Government of Canada | Gouvernement du Canada

From: Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>
Sent: ~~April 23, 2020 6:33 AM~~
To: Baerwald Belinda (PRA) <Belinda.Baerwald@csc-scc.gc.ca>; Bell Kathleen (PRA) <Kathleen.Bell@csc-scc.gc.ca>; Danychuk Channone (PRA) <Channone.Danychuk@csc-scc.gc.ca>; Dziadyk Michelle (PRA) <Michelle.Dziadyk@csc-scc.gc.ca>; Epp Dawna (PRA) <Dawna.Epp@CSC-SCC.GC.CA>; Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>; Haynes Andy (PRA) <Andy.Haynes@csc-scc.gc.ca>; Kopko Douglas (PRA) <Douglas.Kopko@CSC-SCC.GC.CA>; Podgursky Craig (PRA) <Craig.Podgursky@csc-scc.gc.ca>; Roy Roger (PRA) <Roger.Roy@csc-scc.gc.ca>; Tokarchuk Ashley (PRA) <Ashley.Tokarchuk@CSC-SCC.GC.CA>; Wilson Rae-Lynn (PRA) <Rae-Lynn.Wilson@CSC-SCC.GC.CA>
Subject: FW: SIGNATURES FROM OFFENDERS AND MEMBERS OF THE PUBLIC ACCEPTED BY THE PBC / SIGNATURES DE DÉLINQUANTS ET DE MEMBRES DU PUBLIC ACCEPTÉES PAR LA CLCC

FYI

Linda Flahr

Parole Officer Supervisor | Superviseur de l'agent de liberation conditionnelle
North Central SK Parole | Libération conditionnelle centre nord de la Saskatchewan
Correctional Service of Canada | Service correctionnel du Canada
#603 - 230 22nd Street East | rue est
Saskatoon, Saskatchewan
Telephone | Téléphone 306-975-4884
Facsimile | Télécopieur 306-975-4532
Cellular | Cellulaire 306-221-5466
Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca
Government of Canada | Gouvernement du Canada

From: McKinnon Tyler (PRA) <Tyler.McKinnon@CSC-SCC.GC.CA>
Sent: April 22, 2020 3:35 PM
To: Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>; Dziadyk Michelle (PRA) <Michelle.Dziadyk@csc-scc.gc.ca>; Peterson Ginelle (PRA) <Ginelle.Peterson@csc-scc.gc.ca>
Subject: FW: SIGNATURES FROM OFFENDERS AND MEMBERS OF THE PUBLIC ACCEPTED BY THE PBC / SIGNATURES DE DÉLINQUANTS ET DE MEMBRES DU PUBLIC ACCEPTÉES PAR LA CLCC

Please share with your staff

Tyler

From: Gee Cindy (PRA) <Cindy.Gee@csc-scc.gc.ca>
Sent: April 22, 2020 3:20 PM

To: 551-DMT <551-DMT@CSC-SCC.GC.CA>

Subject: FW: SIGNATURES FROM OFFENDERS AND MEMBERS OF THE PUBLIC ACCEPTED BY THE PBC / SIGNATURES DE DÉLINQUANTS ET DE MEMBRES DU PUBLIC ACCEPTÉES PAR LA CLCC

For sharing with all our staff impacted...especially case management!!

g

From: Despins Connie (PRA) <Connie.Despins@CSC-SCC.GC.CA> On Behalf Of Gratton France (PRA)

Sent: April 22, 2020 12:55 PM

To: 500-RMC <RMC@CSC-SCC.GC.CA>

Subject: FW: SIGNATURES FROM OFFENDERS AND MEMBERS OF THE PUBLIC ACCEPTED BY THE PBC / SIGNATURES DE DÉLINQUANTS ET DE MEMBRES DU PUBLIC ACCEPTÉES PAR LA CLCC

Good afternoon,

Please see attached for your information.

Thank you,

Connie Despins on behalf of

France Gratton

Regional Deputy Commissioner

Correctional Service of Canada/Government of Canada

France.Gratton@csc-scc.gc.ca /Tel:306-659-9231

Sous-commissaire régionale

Service correctionnel Canada/Gouvernement du Canada

France.Gratton@csc-scc.gc.ca /Tél: 306-659-9231

Please do not hesitate to reply in the official language of your choice. / N'hésitez pas à répondre dans la langue officielle de votre choix.

From: Milchak Sarah (NHQ-AC) <Sarah.Milchak@CSC-SCC.GC.CA> On Behalf Of Snedden Kevin (NHQ-AC)

Sent: April 22, 2020 8:38 AM

To: Pyke Jay (ATL) <Jay.Pyke@csc-scc.gc.ca>; Page Alessandria (QUE) <Alessandria.Page@CSC-SCC.GC.CA>; Boucher Denis (PAC-RDC) <Denis.J.Boucher@CSC-SCC.GC.CA>; Gratton France (PRA) <France.Gratton@CSC-SCC.GC.CA>; Harris Scott (ONT) <Scott.Harris@CSC-SCC.GC.CA>

Cc: Snedden Kevin (NHQ-AC) <Kevin.Snedden@csc-scc.gc.ca>; 100-ACCOP Office Administration <100-ACCOPOfficeAdministration@CSC-SCC.GC.CA>; Connidis Angela (NHQ-AC) <Angela.Connidis@CSC-SCC.GC.CA>; Gagnon Kirstan (NHQ-AC) <Kirstan.Gagnon@CSC-SCC.GC.CA>; Tousignant Alain (NHQ-AC) <Alain.Tousignant@CSC-SCC.GC.CA>; Neufeld David <neufeld@psac-afpc.com>; Long Carmen (NHQ-AC) <Carmen.Long@CSC-SCC.GC.CA>; Belhumeur Katherine (NHQ-AC) <katherine.belhumeur@csc-scc.gc.ca>; Boudreau Linda (NHQ-AC) <Linda.Boudreau@CSC-SCC.GC.CA>; Clark Rhianna (ONT) <Rhianna.Clark@CSC-SCC.GC.CA>; Despins Connie (PRA) <Connie.Despins@CSC-SCC.GC.CA>; Farah Marie-Thérèse (QUE) <Marie-Therese.Farah@CSC-SCC.GC.CA>; Fontaine Murielle (ATL) <Murielle.Fontaine@csc-scc.gc.ca>; Poulin Angie (PAC) <Angie.Poulin@CSC-SCC.GC.CA>

Subject: SIGNATURES FROM OFFENDERS AND MEMBERS OF THE PUBLIC ACCEPTED BY THE PBC / SIGNATURES DE DÉLINQUANTS ET DE MEMBRES DU PUBLIC ACCEPTÉES PAR LA CLCC

Le français suit.

Hello,

Please find attached a Case Management Bulletin for dissemination. Your assistance is greatly appreciated.

Thank you.

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint un Bulletin de gestion des cas pour diffusion. Votre aide est grandement appréciée.

Merci.

Sarah Milchak on behalf of/de la part de

Kevin Snedden

Assistant Commissioner, Correctional Operations and Programs

Correctional Service of Canada / Government of Canada

Kevin.Snedden@csc-scc.gc.ca / Tel: 613-943-0499

Commissaire adjoint, Opérations et programmes correctionnels

Service correctionnel du Canada / Gouvernement du Canada
Kevin.Snedden@csc-scc.gc.ca / Tél: 613-943-0499

McKinnon Tyler (PRA)

From: MacDonald Cynthia (PRA)
Sent: April 23, 2020 10:05 AM
To: 500-AW Interventions; 500-Area Directors
Cc: Fisher Lacey (PRA); Molyneux Sandra (PRA); McLean Judy (PRA); Hurd Paul (PRA); Booker Debbie (PRA)
Subject: FW: MEMO: Information Sharing re COVID-19 / Note de service : Communications de renseignements concernant la COVID-19
Attachments: Information Sharing re COVID-19.pdf

Hello all,

Sharing for your awareness.

Cynthia MacDonald
Regional Administrator, Assessment and Interventions | Administratrice régionale, Évaluation et interventions
Correctional Service of Canada | Service correctionnel Canada
Regional Headquarters, Prairies | Bureau régionale des prairies
Saskatoon, Sk. S7K 3X5
E-Mail | Courriel : Cynthia.M.MacDonald@csc-scc.gc.ca
Telephone | Téléphone : 306-659-9350
Facsimile | Télécopieur: 306-659-9450
Government of Canada | Gouvernement du Canada

The information contained in this communication is intended only for the use of the individual or entity to which it is addressed or is otherwise confidential or exempt from disclosure. Any use for any person other than the recipient including distributing, copying or disclosure is strictly prohibited and may be unlawful. If you have received this communication in error, please notify me immediately by telephone at (306) 659-9350 or by return of e-mail and destroy all copies of this communication immediately.

From: Despins Connie (PRA) <Connie.Despins@CSC-SCC.GC.CA> **On Behalf Of** Gratton France (PRA)
Sent: April 23, 2020 7:44 AM
To: 500-RMC <RMC@CSC-SCC.GC.CA>
Subject: FW: MEMO: Information Sharing re COVID-19 / Note de service : Communications de renseignements concernant la COVID-19

Good morning,

Please see attached for your information.

Thank you,

Connie Despins on behalf of
France Gratton
Regional Deputy Commissioner
Correctional Service of Canada/Government of Canada
France.Gratton@csc-scc.gc.ca /Tel:306-659-9231

Sous-commissaire régionale
Service correctionnel Canada/Gouvernement du Canada
France.Gratton@csc-scc.gc.ca /Tél: 306-659-9231

Please do not hesitate to reply in the official language of your choice. / N'hésitez pas à répondre dans la langue officielle de votre choix.

From: Murphy Victoria (NHQ-AC) <Victoria.Murphy@CSC-SCC.GC.CA> **On Behalf Of** Wheatley Jennifer (NHQ-AC)
Sent: April 22, 2020 1:51 PM
To: 100-HS-RDs <100-HS-RDs@CSC-SCC.GC.CA>
Cc: 100-RDC <100-RDC@CSC-SCC.GC.CA>; Motiuk Larry (NHQ-AC) <Larry.Motiuk@CSC-SCC.GC.CA>; de Souza Henry (NHQ-AC) <Henry.deSouza@CSC-SCC.GC.CA>; Morse Jennifer (NHQ-AC) <Jennifer.Morse@CSC-SCC.GC.CA>; Wheatley Jennifer (NHQ-AC) <Jennifer.Wheatley@CSC-SCC.GC.CA>
Subject: MEMO: Information Sharing re COVID-19 / Note de service : Communications de renseignements concernant la COVID-19

Hello / Bonjour,

Please find enclosed a memorandum on the above-noted subject. / Veuillez trouver ci-joint une note de service sur le sujet susmentionné.

Thank you / Merci.

Victoria Murphy for

Jennifer Wheatley, CD, MA

Assistant Commissioner, Health Services

Correctional Service Canada / Government of Canada

Jennifer.Wheatley@csc-scc.gc.ca / Tel: 613-995-8023

Commissaire adjointe, Services de santé

Service correctionnel Canada / Gouvernement du Canada

Jennifer.Wheatley@csc-scc.gc.ca / Tél : 613-995-8023

McKinnon Tyler (PRA)

From: MacVicar Wayne (PRA)
Sent: April 27, 2020 8:27 AM
To: 551-DMT
Cc: Kotulas Amanda (PRA)
Subject: FW: COVID-When to fill out an HOIR / Quand compléter un rapport sur les situations comportant des risques COVID

FYI

From: Bowman Craig (PRA) <Craig.Bowman@CSC-SCC.GC.CA>
Sent: April 24, 2020 12:09 PM
To: 500-AW Management Services <500-AWMS@CSC-SCC.GC.CA>
Cc: Greig Brad (PRA) <Brad.Greig@csc-scc.gc.ca>
Subject: FW: COVID-When to fill out an HOIR / Quand compléter un rapport sur les situations comportant des risques COVID

FYI, in case it comes up and an employee tests positive for COVID-19. Knock on wood, there are none in our region at this time.

Craig

Sent from my Bell Samsung device over Canada's largest network.

From: OHS-TBS/SST-SCT <ohs-tbs@tbs-sct.gc.ca>
Sent: April 24, 2020 2:00 PM
To: Lavergne, Chantal <Chantal.Lavergne@tbs-sct.gc.ca>
Subject: COVID-When to fill out an HOIR / Quand compléter un rapport sur les situations comportant des risques COVID

UNCLASSIFIED / NON CLASSIFIÉ

To OHS CoP Members :

Following our discussions during the OHS Technical Briefings of April 22nd, 2020, please find below the official position of the Labour Program, provided by Duncan Shaw, Senior Director, ESDC-Labour Program.

On committee participation in investigating hazardous occurrences:

“As you will know, not all hazardous occurrences need to be reported to the Labour Program, but all need to be investigated by the employer and by the Health and Safety Committee.

If an organization is struggling to have employee and employer representatives undertake an investigation, due to absence, illness or the current pandemic environment, the employer will need to demonstrate due diligence.

If the matter is required to be reported to the Labour Program, and after some efforts, no employer rep is available even remotely, the report must still be sent to the Labour Program according to the timelines with that information annotated in the Committee comments section. To facilitate the required signatures on the form, note that the Labour Program is working quickly to publish a form using attestation boxes that signatories can use to attest that they have conducted or participated in the investigation (instead of a signature).”

On obligations to report confirmed cases of COVID-19:

“If an employee enters the workplace **before knowing** they had COVID-19, or **after** they have tested positive for COVID-19, then the employee is the hazard in the workplace, which makes this a hazardous occurrence and the employer will need to investigate with the participation of the H&S Committee, and this may be required to be sent to the Labour Program depending on the results of the investigation; and,

If an employee becomes ill with COVID-19 in the course of their employment, that is a disability injury, another type of hazardous occurrence that should be reported to the Labour Program.”

Aux membres de la Communauté des praticiens en SST,

Suite aux discussions qui ont eu lieu lors de notre séance d’information technique en matière de santé et de sécurité de mercredi dernier, veuillez trouver ci-contre la position officielle du Programme du travail, fournie par Duncan Shaw, Directeur principal du Programme du travail, EDSC.

Sur la participation des comités aux enquêtes sur les situations comportant des risques :

"Comme vous le savez, ce ne sont pas toutes les situations comportant des risques qui doivent être signalées au Programme du travail, cependant elles doivent toutes faire l'objet d'une enquête par l'employeur et par le comité de santé et de sécurité.

Si une organisation a du mal à faire en sorte que les représentants des employés et des employeurs entreprennent une enquête, en raison d'une absence, d'une maladie ou du contexte actuel de pandémie, l'employeur devra faire preuve de diligence raisonnable. Si la situation doit être signalée au Programme du travail et qu'après quelques efforts, aucun représentant de l'employeur n'est disponible, même à distance, le rapport doit quand même être envoyé au Programme du travail selon les délais prévus, avec ces renseignements annotés dans la section des commentaires du comité. Pour faciliter les signatures requises sur le formulaire, veuillez noter que le Programme du travail travaille rapidement à la publication d'un formulaire utilisant des cases d'attestation que les signataires peuvent utiliser pour attester qu'ils ont mené ou participé à l'enquête (au lieu d'une signature)".

Sur l'obligation de signaler les cas confirmés de COVID-19 :

"Si un employé entre dans le milieu de travail **avant de savoir** qu'il a contracté la COVID-19, ou **après** avoir été testé positif pour la COVID-19, alors l'employé représente un risque en milieu de travail, ça devient donc

une situation comportant des risques et l'employeur devra mener une enquête avec la participation du comité de santé et de sécurité, et il pourra s'avérer nécessaire d'envoyer le rapport au Programme du travail en fonction des résultats de l'enquête ; et

Si un employé tombe malade avec la COVID-19 au cours de son emploi, il s'agit d'une blessure invalidante, un autre type de situation comportant des risques qui doit être signalée au Programme du travail".

Chantal Lavergne

Employment Conditions & Labour Relations | Office of the Chief Human Resources Officer

Treasury Board of Canada Secretariat | Government of Canada

Tel: 613-907-5137 | chantal.lavergne@tbs-sct.gc.ca

Conditions d'emploi et relations de travail | Bureau de la dirigeante principale des ressources humaines
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada | Gouvernement du Canada

Tel : 613-907-5137 | chantal.lavergne@tbs-sct.gc.ca

McKinnon Tyler (PRA)

From: Flahr Linda (PRA)
Sent: February 22, 2021 10:29 AM
To: McKinnon Tyler (PRA)
Subject: FW: STREAMLINED CASE PREPARATION PROCESS FOR NON-VIOLENT OFFENDERS AND OFFENDERS WITH UNDERLYING MEDICAL HEALTH CONDITIONS / PROCESSUS SIMPLIFIÉ DE PRÉPARATION DE CAS POUR LES DÉLINQUANTS NON-VIOLENTS ET CEUX QUI ONT DES PROBLÈMES MÉDICAUX SOUS-JACENTS

Attachments: STREAMLINED CASE PREPARATION PROCESS, PROCESSUS SIMPLIFIÉ DE PRÉPARATION DE CAS -COVID19 - 2020-04-17.pdf

Linda Flahr

Parole Officer Supervisor | Superviseur de l'agent de liberation conditionnelle
North Central SK Parole | Libération conditionnelle centre nord de la Saskatchewan
Correctional Service of Canada | Service correctionnel du Canada
#603 - 230 22nd Street East | rue est
Saskatoon, Saskatchewan
Telephone | Téléphone 306-975-4884
Facsimile | Télécopieur 306-975-4532
Cellular | Cellulaire 306-221-5466
Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca
Government of Canada | Gouvernement du Canada

From: Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>

Sent: April 27, 2020 1:17 PM

To: Baerwald Belinda (PRA) <Belinda.Baerwald@csc-scc.gc.ca>; Bell Kathleen (PRA) <Kathleen.Bell@csc-scc.gc.ca>; Danychuk Channone (PRA) <Channone.Danychuk@csc-scc.gc.ca>; Dziadyk Michelle (PRA) <Michelle.Dziadyk@csc-scc.gc.ca>; Epp Dawna (PRA) <Dawna.Epp@CSC-SCC.GC.CA>; Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>; Haynes Andy (PRA) <Andy.Haynes@csc-scc.gc.ca>; Kopko Douglas (PRA) <Douglas.Kopko@CSC-SCC.GC.CA>; Podgursky Craig (PRA) <Craig.Podgursky@csc-scc.gc.ca>; Roy Roger (PRA) <Roger.Roy@csc-scc.gc.ca>; Tokarchuk Ashley (PRA) <Ashley.Tokarchuk@CSC-SCC.GC.CA>; Wilson Rae-Lynn (PRA) <Rae-Lynn.Wilson@CSC-SCC.GC.CA>

Subject: FW: STREAMLINED CASE PREPARATION PROCESS FOR NON-VIOLENT OFFENDERS AND OFFENDERS WITH UNDERLYING MEDICAL HEALTH CONDITIONS / PROCESSUS SIMPLIFIÉ DE PRÉPARATION DE CAS POUR LES DÉLINQUANTS NON-VIOLENTS ET CEUX QUI ONT DES PROBLÈMES MÉDICAUX SOUS-JACENTS

FYI as below...new template for Case Prep AFDs.

Linda Flahr

Parole Officer Supervisor | Superviseur de l'agent de liberation conditionnelle
North Central SK Parole | Libération conditionnelle centre nord de la Saskatchewan
Correctional Service of Canada | Service correctionnel du Canada
#603 - 230 22nd Street East | rue est
Saskatoon, Saskatchewan
Telephone | Téléphone 306-975-4884
Facsimile | Télécopieur 306-975-4532
Cellular | Cellulaire 306-221-5466
Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca
Government of Canada | Gouvernement du Canada

From: McKinnon Tyler (PRA) <Tyler.McKinnon@CSC-SCC.GC.CA>

Sent: April 27, 2020 1:14 PM

To: Atkinson Karen (PRA) <Karen.Atkinson@CSC-SCC.GC.CA>; Gerstner Janice (PRA) <Janice.Gerstner@CSC-SCC.GC.CA>; Kerr Kendall (PRA) <Kendall.Kerr@csc-scc.gc.ca>; Kihn Brandy (PRA) <Brandy.Kihn@csc-scc.gc.ca>; Laliberte Larry (PRA) <Larry.Laliberte@csc-scc.gc.ca>; Miller Dale (PRA) <Dale.W.Miller@csc-scc.gc.ca>; Peterson Ginelle (PRA) <Ginelle.Peterson@csc-scc.gc.ca>; Rohovich Debbie (PRA) <Debbie.Abrametz@CSC-SCC.GC.CA>; Tytula Jennifer (PRA) <Jennifer.Tytula@CSC-SCC.GC.CA>

Cc: Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>

Subject: FW: STREAMLINED CASE PREPARATION PROCESS FOR NON-VIOLENT OFFENDERS AND OFFENDERS WITH UNDERLYING MEDICAL HEALTH CONDITIONS / PROCESSUS SIMPLIFIÉ DE PRÉPARATION DE CAS POUR LES DÉLINQUANTS NON-VIOLENTS ET CEUX QUI ONT DES PROBLÈMES MÉDICAUX SOUS-JACENTS

I got this Friday...if you scroll down past the CSC Board review and Annex, there is the template for the AFD to be used from now on....

Tyler Mckinnon
Acting Area Director | Directeur Par Intérim Du Secteur
North Central Sask Parole | North Central Sask la libération conditionnelle
#200-1288 Central Ave | Avenue Centrale
Prince Albert, Saskatchewan
S6V 4V8
Business (306) 953-8490
Fax (306) 953-8571
Cell (306) 961-2941
Reception (306) 953-8567
Email | Courriel : Tyler.Mckinnon@csc-scc.gc.ca

From: Gee Cindy (PRA) <Cindy.Gee@csc-scc.gc.ca>

Sent: April 24, 2020 11:24 AM

To: 551-DMT <551-DMT@CSC-SCC.GC.CA>

Subject: FW: STREAMLINED CASE PREPARATION PROCESS FOR NON-VIOLENT OFFENDERS AND OFFENDERS WITH UNDERLYING MEDICAL HEALTH CONDITIONS / PROCESSUS SIMPLIFIÉ DE PRÉPARATION DE CAS POUR LES DÉLINQUANTS NON-VIOLENTS ET CEUX QUI ONT DES PROBLÈMES MÉDICAUX SOUS-JACENTS

I believe Joanne already sent this out and or its been highlighted on the HUB.... ...but she is away today and I am sifting through.....

g

PRINCE ALBERT PAROLE STAFF MEETING

April 27, 2020

PRESENT: K Atkinson, G Peterson, D Miller, D Rohovich, J Tytula, H Anderson
T McKinnon, V Thorpe, B Kihn, L Laliberte, J Gerstner, K Kerr

ABSENT: T Logan, J Hamilton, A Sanderson, S Shutte, C Erickson

1. SALUTES

- [REDACTED] saluted the clerical staff for all the work they have been doing.
- [REDACTED] saluted Carla for giving her flowers.

2. DO REPORT

[REDACTED]

3. SUSPENSIONS

AWAITING DECISION

[REDACTED]

IN CUSTODY

[REDACTED]

SUSPENDED AT LARGE

[REDACTED]

REMINDER – District policy process for UAL offenders. BF's will be entered for monthly reminders to PO's to contact Police agency and OMS contacts monthly; thereafter, BF's New UAL Procedure – Case conference must be entered annually.

4. INCREASED INTERVENTION / REMAND CASES

Remand:

[REDACTED]

Increased Intervention:

[REDACTED]

5. NEW RELEASES / SUPERVISION TRANSFER

[REDACTED]

6. ISP CASES

ALL EXCEPTIONS

[REDACTED]

HIGH PROFILE CASES

- NIL

7. TANDEM SUPERVISION

Reminder – The importance of ensuring that Tandem visits are carried out and documented. The PO must complete Staff Safety Checklist before seeing any offender anywhere outside of the office.

- Nil

8. SUCSESSES

[REDACTED]

9. OFFENDERS WITH VICTIM NOTIFICATION (TRAVELLING/STATUS CHANGE)

Victim services require FIVE (5) days notice. (Note change per General Communiqué – no longer 4 working days) if offender with Victim Notification requirement is planning to travel. PO is to e-mail Victim Services with CC to Tyler McKinnon. PLEASE ENSURE that this is done as soon as you know the offender will be traveling. Timeliness of notification will be tracked. Should there be a change of address please notify Victim Services immediately.

Staff reminded to review Case Management Bulletin regarding victim notification and report writing.

As per District direction, all consultations and notifications with the Victim Services Unit must be documented in the VSU CWR.

******NEW REQUIREMENT******

Parole Officers are required to contact Victim Services via email every time a CPU/A4D for an offender is completed.

Reminder if Offenders are going to the same location, you just need to send 1 blanket email to Victim Notification.

10. OFFENDERS ON METHADONE/SUBOXONE

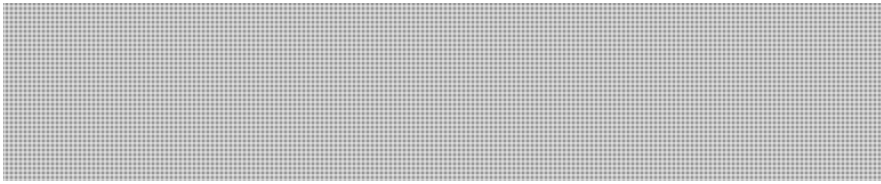
[REDACTED]

s.19(1)

11. URINALYSIS

- * All urinalysis testing suspended currently until further notice due to Covid- 19. If there is reasonable grounds to do the test, it can be done.

[REDACTED]



12. ELECTRONIC MONITORING



13. STG INFORMATION



14. WELLNESS COMMITTEE/WORKPLACE RESPECTFULNESS

- A party whenever the pandemic is over.

15. OSH

- The next meeting will take place today at 11am.

Building

-Leak in roof of Sharlene program room, staining the tiles. The building has been notified of the issue. Update – leak is getting larger.

Vehicles

- Due to the warmer weather, tires can be changed over.

16. PROGRAMS

- 4 CIB today

17. ACLO/ACI

- Nil

18. JOBS

Corcan has secured a building on 11th street in Saskatoon for the Aboriginal Initiatives. If you have any Offenders with construction background, this may be an option for work. Please contact Melinda if you need her assistance. *Update- Melinda will be individually contacting Parole Officers. She is still trying to work from home, if need something, reach out to her.

19. BF'S

Parole Officers ensure you are aware of the jurisdiction date. CMA's will print out BF report on Monday am. Larry will continue to share print reports to our office, PO's continue to log reports, if possible do not wait until jurisdiction date to have report locked.



20. STAFF TRAINING

- All staff training is currently postponed s.19(1)

21. POPULATION MANAGEMENT

PAGC - 18 offenders, plus 6 Day Parolees residing there
YWCA - 1
SPDPU – 5 offenders on Day Parole
OTHER - 0
WAIT LIST – 0

22. DISCUSSION ITEMS

- Masks are available in Tyler's office and there is a sign out sheet for them. They are for using in circumstances when social distancing cannot be accomplished. For example, when collecting urinalysis, putting on an electronic monitoring device etcetera. Please see Tyler if you need a mask.
- All weekend and travel passes must be approved by Area Director
- Please track any of our clients that are being tested for COVID.
- Weekly meetings with USGE are occurring regarding the pandemic and Operational Plan. At this time, the amount of staff allowed in the office remains unchanged.
- NHQ is continuing to update the Community Guidelines as it relates to the COVID pandemic.
- Electronic Monitoring – PO's are not to go into residence to set up blue box. Give to client and have them install it themselves.
- Sask Pen is currently in lock down mode – Contact 520-MAI distribution for OSL/PP sharing
- Vehicles – No more than 1 person in a vehicle at a time.
- Canada Post is experience major mail delays due to the protective measures they have put in place to protect their staff and an increase in orders.
- All institutions have increased measures to combat COVID-19. There is heightened cleaning procedures and active screening taking place. You are expected to wear a mask if you go into an institution and there may be temperature checks.
- Bed space at Sask Pen is getting near capacity.
- Any requests for information from Legal sources needs to be routed through Regional Headquarters. Please advised Tyler of any requests.
- Additional supplies including laptops have been received.
- During these times, a discussion surrounding mental health and the well being of staff occurred.
- Annual leave and volunteer leave is at the RDC level for approval. Sick and family leave are still able to be approved at the Supervisory level for approval.

ROUND TABLE

Larry	In all week– [REDACTED]
Karen	In all week– No travel
Dale	In all week – [REDACTED]
Kendall	In all week – [REDACTED]
Janice	In all week – No travel
Brandy	In all week – No travel
Debbie	In all week– No travel
Tyler	In all week– Working [REDACTED]
Jennifer	In all week– No travel
Ginelle	In all week – No travel
Alfred	N/A
Tammy	N/A

Sharlene	N/A
Joyce	N/A
Heidi	In office Mon, Tues & Fri
Carla	In office Wed, Thur
Velera	In all week 3 days in office 2 days work from home

Tyler Mckinnon
Parole Supervisor

Distribution: Cindy Gee; Wanita Koczka; Saskatoon Parole; Prince Albert Parole; Oskana CCC; Regina Parole; Glen Frank

McKinnon Tyler (PRA)

From: Flahr Linda (PRA)
Sent: April 29, 2020 12:02 PM
To: McKinnon Tyler (PRA); Dziadyk Michelle (PRA); Peterson Ginelle (PRA)
Subject: RE: Community Guidance Document // Document d'orientation pour le personnel dans la collectivité

That's what I thought so really the same moving forward for the next two weeks.

Linda Flahr

Parole Officer Supervisor | Superviseur de l'agent de liberation conditionnelle
North Central SK Parole | Libération conditionnelle centre nord de la Saskatchewan
Correctional Service of Canada | Service correctionnel du Canada
#603 - 230 22nd Street East | rue est
Saskatoon, Saskatchewan
Telephone | Téléphone 306-975-4884
Facsimile | Télécopieur 306-975-4532
Cellular | Cellulaire 306-221-5466
Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca
Government of Canada | Gouvernement du Canada

From: McKinnon Tyler (PRA) <Tyler.McKinnon@CSC-SCC.GC.CA>
Sent: April 29, 2020 11:52 AM
To: Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>; Dziadyk Michelle (PRA) <Michelle.Dziadyk@csc-scc.gc.ca>; Peterson Ginelle (PRA) <Ginelle.Peterson@csc-scc.gc.ca>
Subject: RE: Community Guidance Document // Document d'orientation pour le personnel dans la collectivité

Looks like the info in red is what changed....seems to be the same under supervision...

Tyler

From: Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>
Sent: April 29, 2020 11:20 AM
To: McKinnon Tyler (PRA) <Tyler.McKinnon@CSC-SCC.GC.CA>; Dziadyk Michelle (PRA) <Michelle.Dziadyk@csc-scc.gc.ca>; Peterson Ginelle (PRA) <Ginelle.Peterson@csc-scc.gc.ca>
Subject: RE: Community Guidance Document // Document d'orientation pour le personnel dans la collectivité

So am I missing something or are these the same with the exception of the change to the Office access loosened somewhat to leave to area discretion?

Linda Flahr

Parole Officer Supervisor | Superviseur de l'agent de liberation conditionnelle
North Central SK Parole | Libération conditionnelle centre nord de la Saskatchewan
Correctional Service of Canada | Service correctionnel du Canada
#603 - 230 22nd Street East | rue est
Saskatoon, Saskatchewan
Telephone | Téléphone 306-975-4884
Facsimile | Télécopieur 306-975-4532
Cellular | Cellulaire 306-221-5466
Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca
Government of Canada | Gouvernement du Canada

From: McKinnon Tyler (PRA) <Tyler.McKinnon@CSC-SCC.GC.CA>
Sent: April 29, 2020 11:13 AM
To: Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>; Dziadyk Michelle (PRA) <Michelle.Dziadyk@csc-scc.gc.ca>; Peterson Ginelle (PRA) <Ginelle.Peterson@csc-scc.gc.ca>
Subject: FW: Community Guidance Document // Document d'orientation pour le personnel dans la collectivité

FYI, new guidelines

Tyler

From: MacDonald Cynthia (PRA) <Cynthia.M.MacDonald@csc-scc.gc.ca>
Sent: April 29, 2020 10:53 AM
To: 500-Area Directors <500AreaDirectors@CSC-SCC.GC.CA>; 500-District Directors <500DistrictDirectors@CSC-SCC.GC.CA>
Cc: Molyneux Sandra (PRA) <Sandra.Molyneux@csc-scc.gc.ca>; Burtniak Randy (PRA) <Randy.Burtniak@CSC-SCC.GC.CA>
Subject: FW: Community Guidance Document // Document d'orientation pour le personnel dans la collectivité

Good morning all,

Sharing the updated version for your awareness.

Cynthia MacDonald
Regional Administrator, Assessment and Interventions | Administratrice régionale, Évaluation et interventions
Correctional Service of Canada | Service correctionnel Canada
Regional Headquarters, Prairies | Bureau régionale des prairies
Saskatoon, Sk. S7K 3X5
E-Mail | Courriel : Cynthia.M.MacDonald@csc-scc.gc.ca
Telephone | Téléphone : 306-659-9350
Facsimile | Télécopieur: 306-659-9450
Government of Canada | Gouvernement du Canada

The information contained in this communication is intended only for the use of the individual or entity to which it is addressed or is otherwise confidential or exempt from disclosure. Any use for any person other than the recipient including distributing, copying or disclosure is strictly prohibited and may be unlawful. If you have received this communication in error, please notify me immediately by telephone at (306) 659-9350 or by return of e-mail and destroy all copies of this communication immediately.

From: Belhumeur Katherine (NHQ-AC) <katherine.belhumeur@csc-scc.gc.ca>
Sent: April 29, 2020 10:21 AM
To: MacDonald Cynthia (PRA) <Cynthia.M.MacDonald@csc-scc.gc.ca>
Subject: FW: Community Guidance Document // Document d'orientation pour le personnel dans la collectivité

Hi Cynthia, as promised yesterday, here is the updated document.

katherine

From: Milchak Sarah (NHQ-AC) <Sarah.Milchak@CSC-SCC.GC.CA> **On Behalf Of** Snedden Kevin (NHQ-AC)
Sent: April 29, 2020 12:21 PM
To: Pyke Jay (ATL) <Jay.Pyke@csc-scc.gc.ca>; Page Alessandria (QUE) <Alessandria.Page@CSC-SCC.GC.CA>; Harris Scott (ONT) <Scott.Harris@CSC-SCC.GC.CA>; Gratton France (PRA) <France.Gratton@CSC-SCC.GC.CA>; Boucher Denis (PAC-RDC) <Denis.J.Boucher@CSC-SCC.GC.CA>
Cc: 100-District Director <100-DistrictDirector@CSC-SCC.GC.CA>; 100-COP-DG <100-COP-DG@CSC-SCC.GC.CA>; Belhumeur Katherine (NHQ-AC) <katherine.belhumeur@csc-scc.gc.ca>; Kunic Dan (NHQ-AC) <Dan.Kunic@csc-scc.gc.ca>; Snedden Kevin (NHQ-AC) <Kevin.Snedden@csc-scc.gc.ca>; Tousignant Alain (NHQ-AC) <Alain.Tousignant@CSC-SCC.GC.CA>; Neufeld David <neufeld@psac-afpc.com>; 100-ACCOP Office Administration <100-ACCOPOfficeAdministration@CSC-SCC.GC.CA>; Connidis Angela (NHQ-AC) <Angela.Connidis@CSC-SCC.GC.CA>; Gagnon Kirstan (NHQ-AC) <Kirstan.Gagnon@CSC-SCC.GC.CA>
Subject: FW: Community Guidance Document // Document d'orientation pour le personnel dans la collectivité

Hello,

Please find attached the updated Community Guidance Document for your information and sharing. All changes to the document are marked in red for ease of reference.

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint une mise à jour du Document d'orientation pour le personnel dans la collectivité pour votre information ainsi qu'à partager. Toutes modifications apportées au document sont en rouge pour faciliter la consultation.

Thank you // Merci,

Sarah Milchak on behalf of/de la part de

Kevin Snedden
Assistant Commissioner, Correctional Operations and Programs
Correctional Service of Canada / Government of Canada

Kevin.Snedden@csc-scc.gc.ca / Tel: 613-943-0499

Commissaire adjoint, Opérations et programmes correctionnels
Service correctionnel du Canada / Gouvernement du Canada
Kevin.Snedden@csc-scc.gc.ca / Tél: 613-943-0499

From: Milchak Sarah (NHQ-AC) **On Behalf Of** Snedden Kevin (NHQ-AC)

Sent: April 15, 2020 12:51 PM

To: Pyke Jay (ATL) <Jay.Pyke@csc-scc.gc.ca>; Page Alessandria (QUE) <Alessandria.Page@CSC-SCC.GC.CA>; Harris Scott (ONT) <Scott.Harris@CSC-SCC.GC.CA>; Gratton France (PRA) <France.Gratton@CSC-SCC.GC.CA>; Boucher Denis (PAC-RDC) <Denis.J.Boucher@CSC-SCC.GC.CA>

Cc: 100-District Director <100-DistrictDirector@CSC-SCC.GC.CA>; 100-COP-DG <100-COP-DG@CSC-SCC.GC.CA>; Belhumeur Katherine (NHQ-AC) <katherine.belhumeur@csc-scc.gc.ca>; Kunic Dan (NHQ-AC) <Dan.Kunic@csc-scc.gc.ca>; Snedden Kevin (NHQ-AC) <Kevin.Snedden@csc-scc.gc.ca>; Tousignant Alain (NHQ-AC) <Alain.Tousignant@CSC-SCC.GC.CA>; 'neufeld@psac-afpc.com' <neufeld@psac-afpc.com>

Subject: FW: Community Guidance Document // Document d'orientation pour le personnel dans la collectivité

Hello,

Please find attached the updated Community Guidance Document for your information and sharing. All changes to the document are marked in red for ease of reference.

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint une mise à jour du Document d'orientation pour le personnel dans la collectivité pour votre information ainsi qu'à partager. Toutes modifications apportées au document sont en rouge pour faciliter la consultation.

Thank you // Merci,

Sarah Milchak on behalf of/de la part de

Kevin Snedden

Assistant Commissioner, Correctional Operations and Programs
Correctional Service of Canada / Government of Canada
Kevin.Snedden@csc-scc.gc.ca / Tel: 613-943-0499

Commissaire adjoint, Opérations et programmes correctionnels
Service correctionnel du Canada / Gouvernement du Canada
Kevin.Snedden@csc-scc.gc.ca / Tél: 613-943-0499

From: Snedden Kevin (NHQ-AC) <Kevin.Snedden@csc-scc.gc.ca>

Sent: April 1, 2020 12:56 PM

To: Pyke Jay (ATL) <Jay.Pyke@csc-scc.gc.ca>; Page Alessandria (QUE) <Alessandria.Page@CSC-SCC.GC.CA>; Harris Scott (ONT) <Scott.Harris@CSC-SCC.GC.CA>; Gratton France (PRA) <France.Gratton@CSC-SCC.GC.CA>; Boucher Denis (PAC-RDC) <Denis.J.Boucher@CSC-SCC.GC.CA>; Neufeld David <neufeld@psac-afpc.com>

Cc: Stan Stapleton <staples@psac-afpc.com>; Long Carmen (NHQ-AC) <Carmen.Long@CSC-SCC.GC.CA>; Belhumeur Katherine (NHQ-AC) <katherine.belhumeur@csc-scc.gc.ca>; Tousignant Alain (NHQ-AC) <Alain.Tousignant@CSC-SCC.GC.CA>; Kunic Dan (NHQ-AC) <Dan.Kunic@csc-scc.gc.ca>; Pontello Michelle (NHQ-AC) <Michelle.Pontello@CSC-SCC.GC.CA>; GEN-NHQ ACCOP <ACCOP.GEN-NHQ@CSC-SCC.GC.CA>; Snedden Kevin (NHQ-AC) <Kevin.Snedden@csc-scc.gc.ca>

Subject: Community Guidance Document

All,

Please find attached the updated Community guidance document for your info and sharing with your teams.

Thank you
Kevin

McKinnon Tyler (PRA)

From: Flahr Linda (PRA)
Sent: February 22, 2021 10:30 AM
To: McKinnon Tyler (PRA)
Subject: FW: Community Guidance Document // Document d'orientation pour le personnel dans la collectivité
Attachments: EN_Community supervision communications - April 29 - May 13.docx

Linda Flahr

Parole Officer Supervisor | Superviseur de l'agent de libération conditionnelle
North Central SK Parole | Libération conditionnelle centre nord de la Saskatchewan
Correctional Service of Canada | Service correctionnel du Canada
#603 - 230 22nd Street East | rue est
Saskatoon, Saskatchewan
Telephone | Téléphone 306-975-4884
Facsimile | Télécopieur 306-975-4532
Cellular | Cellulaire 306-221-5466
Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca
Government of Canada | Gouvernement du Canada

From: Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>

Sent: April 29, 2020 12:40 PM

To: Baerwald Belinda (PRA) <Belinda.Baerwald@csc-scc.gc.ca>; Bell Kathleen (PRA) <Kathleen.Bell@csc-scc.gc.ca>; Danychuk Channone (PRA) <Channone.Danychuk@csc-scc.gc.ca>; Dziadyk Michelle (PRA) <Michelle.Dziadyk@csc-scc.gc.ca>; Epp Dawna (PRA) <Dawna.Epp@CSC-SCC.GC.CA>; Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>; Haynes Andy (PRA) <Andy.Haynes@csc-scc.gc.ca>; Kopko Douglas (PRA) <Douglas.Kopko@CSC-SCC.GC.CA>; Podgursky Craig (PRA) <Craig.Podgursky@csc-scc.gc.ca>; Roy Roger (PRA) <Roger.Roy@csc-scc.gc.ca>; Tokarchuk Ashley (PRA) <Ashley.Tokarchuk@CSC-SCC.GC.CA>; Wilson Rae-Lynn (PRA) <Rae-Lynn.Wilson@CSC-SCC.GC.CA>

Subject: FW: Community Guidance Document // Document d'orientation pour le personnel dans la collectivité

FYI – Updated Guidelines for April 29 – May 13th.

Some changes noted in red but it appears nothing has changed for us. We will discuss more Friday Morning if anyone has any questions/concerns.

Linda Flahr

Parole Officer Supervisor | Superviseur de l'agent de libération conditionnelle
North Central SK Parole | Libération conditionnelle centre nord de la Saskatchewan
Correctional Service of Canada | Service correctionnel du Canada
#603 - 230 22nd Street East | rue est
Saskatoon, Saskatchewan
Telephone | Téléphone 306-975-4884
Facsimile | Télécopieur 306-975-4532
Cellular | Cellulaire 306-221-5466
Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca
Government of Canada | Gouvernement du Canada

From: McKinnon Tyler (PRA) <Tyler.McKinnon@CSC-SCC.GC.CA>

Sent: April 29, 2020 11:13 AM

To: Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>; Dziadyk Michelle (PRA) <Michelle.Dziadyk@csc-scc.gc.ca>; Peterson Ginelle (PRA) <Ginelle.Peterson@csc-scc.gc.ca>

Subject: FW: Community Guidance Document // Document d'orientation pour le personnel dans la collectivité

FYI, new guidelines

Tyler

From: MacDonald Cynthia (PRA) <Cynthia.M.MacDonald@csc-scc.gc.ca>

Sent: April 29, 2020 10:53 AM

To: 500-Area Directors <500AreaDirectors@CSC-SCC.GC.CA>; 500-District Directors <500DistrictDirectors@CSC-SCC.GC.CA>

Cc: Molyneux Sandra (PRA) <Sandra.Molyneux@csc-scc.gc.ca>; Burtniak Randy (PRA) <Randy.Burtniak@CSC-SCC.GC.CA>

Subject: FW: Community Guidance Document // Document d'orientation pour le personnel dans la collectivité

Good morning all,

Sharing the updated version for your awareness.

Cynthia MacDonald

Regional Administrator, Assessment and Interventions | Administratrice régionale, Évaluation et interventions
Correctional Service of Canada | Service correctionnel Canada

Regional Headquarters, Prairies | Bureau régionale des prairies

Saskatoon, Sk. S7K 3X5

E-Mail | Courriel : Cynthia.M.MacDonald@csc-scc.gc.ca

Telephone | Téléphone : 306-659-9350

Facsimile | Télécopieur: 306-659-9450

Government of Canada | Gouvernement du Canada

The information contained in this communication is intended only for the use of the individual or entity to which it is addressed or is otherwise confidential or exempt from disclosure. Any use for any person other than the recipient including distributing, copying or disclosure is strictly prohibited and may be unlawful. If you have received this communication in error, please notify me immediately by telephone at (306) 659-9350 or by return of e-mail and destroy all copies of this communication immediately.

From: Belhumeur Katherine (NHQ-AC) <katherine.belhumeur@csc-scc.gc.ca>

Sent: April 29, 2020 10:21 AM

To: MacDonald Cynthia (PRA) <Cynthia.M.MacDonald@csc-scc.gc.ca>

Subject: FW: Community Guidance Document // Document d'orientation pour le personnel dans la collectivité

Hi Cynthia, as promised yesterday, here is the updated document.

katherine

From: Milchak Sarah (NHQ-AC) <Sarah.Milchak@CSC-SCC.GC.CA> **On Behalf Of** Snedden Kevin (NHQ-AC)

Sent: April 29, 2020 12:21 PM

To: Pyke Jay (ATL) <Jay.Pyke@csc-scc.gc.ca>; Page Alessandria (QUE) <Alessandria.Page@CSC-SCC.GC.CA>; Harris Scott (ONT) <Scott.Harris@CSC-SCC.GC.CA>; Gratton France (PRA) <France.Gratton@CSC-SCC.GC.CA>; Boucher Denis (PAC-RDC) <Denis.J.Boucher@CSC-SCC.GC.CA>

Cc: 100-District Director <100-DistrictDirector@CSC-SCC.GC.CA>; 100-COP-DG <100-COP-DG@CSC-SCC.GC.CA>;

Belhumeur Katherine (NHQ-AC) <katherine.belhumeur@csc-scc.gc.ca>; Kunic Dan (NHQ-AC) <Dan.Kunic@csc-scc.gc.ca>;

Snedden Kevin (NHQ-AC) <Kevin.Snedden@csc-scc.gc.ca>; Tousignant Alain (NHQ-AC)

<Alain.Tousignant@CSC-SCC.GC.CA>; Neufeld David <neufeld@psac-afpc.com>; 100-ACCOP Office Administration <100-ACCOPOfficeAdministration@CSC-SCC.GC.CA>;

Connidis Angela (NHQ-AC) <Angela.Connidis@CSC-SCC.GC.CA>; Gagnon

Kirstan (NHQ-AC) <Kirstan.Gagnon@CSC-SCC.GC.CA>

Subject: FW: Community Guidance Document // Document d'orientation pour le personnel dans la collectivité

Hello,

Please find attached the updated Community Guidance Document for your information and sharing. All changes to the document are marked in red for ease of reference.

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint une mise à jour du Document d'orientation pour le personnel dans la collectivité pour votre information ainsi qu'à partager. Toutes modifications apportées au document sont en rouge pour faciliter la consultation.

Thank you // Merci,

Sarah Milchak on behalf of/de la part de

Kevin Snedden

Assistant Commissioner, Correctional Operations and Programs

Correctional Service of Canada / Government of Canada

Kevin.Snedden@csc-scc.gc.ca / Tel: 613-943-0499

Commissaire adjoint, Opérations et programmes correctionnels

Service correctionnel du Canada / Gouvernement du Canada

Kevin.Snedden@csc-scc.gc.ca / Tél: 613-943-0499

From: Milchak Sarah (NHQ-AC) **On Behalf Of** Snedden Kevin (NHQ-AC)

Sent: April 15, 2020 12:51 PM

To: Pyke Jay (ATL) <Jay.Pyke@csc-scc.gc.ca>; Page Alessandria (QUE) <Alessandria.Page@CSC-SCC.GC.CA>; Harris Scott (ONT) <Scott.Harris@CSC-SCC.GC.CA>; Gratton France (PRA) <France.Gratton@CSC-SCC.GC.CA>; Boucher Denis (PAC-RDC) <Denis.J.Boucher@CSC-SCC.GC.CA>

Cc: 100-District Director <100-DistrictDirector@CSC-SCC.GC.CA>; 100-COP-DG <100-COP-DG@CSC-SCC.GC.CA>; Belhumeur Katherine (NHQ-AC) <katherine.belhumeur@csc-scc.gc.ca>; Kunic Dan (NHQ-AC) <Dan.Kunic@csc-scc.gc.ca>; Snedden Kevin (NHQ-AC) <Kevin.Snedden@csc-scc.gc.ca>; Tousignant Alain (NHQ-AC) <Alain.Tousignant@CSC-SCC.GC.CA>; 'neufeld@psac-afpc.com' <neufeld@psac-afpc.com>

Subject: FW: Community Guidance Document // Document d'orientation pour le personnel dans la collectivité

Hello,

Please find attached the updated Community Guidance Document for your information and sharing. All changes to the document are marked in red for ease of reference.

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint une mise à jour du Document d'orientation pour le personnel dans la collectivité pour votre information ainsi qu'à partager. Toutes modifications apportées au document sont en rouge pour faciliter la consultation.

Thank you // Merci,

Sarah Milchak on behalf of/de la part de

Kevin Snedden

Assistant Commissioner, Correctional Operations and Programs
Correctional Service of Canada / Government of Canada
Kevin.Snedden@csc-scc.gc.ca / Tel: 613-943-0499

Commissaire adjoint, Opérations et programmes correctionnels
Service correctionnel du Canada / Gouvernement du Canada
Kevin.Snedden@csc-scc.gc.ca / Tél: 613-943-0499

From: Snedden Kevin (NHQ-AC) <Kevin.Snedden@csc-scc.gc.ca>

Sent: April 1, 2020 12:56 PM

To: Pyke Jay (ATL) <Jay.Pyke@csc-scc.gc.ca>; Page Alessandria (QUE) <Alessandria.Page@CSC-SCC.GC.CA>; Harris Scott (ONT) <Scott.Harris@CSC-SCC.GC.CA>; Gratton France (PRA) <France.Gratton@CSC-SCC.GC.CA>; Boucher Denis (PAC-RDC) <Denis.J.Boucher@CSC-SCC.GC.CA>; Neufeld David <neufeld@psac-afpc.com>

Cc: Stan Stapleton <staples@psac-afpc.com>; Long Carmen (NHQ-AC) <Carmen.Long@CSC-SCC.GC.CA>; Belhumeur Katherine (NHQ-AC) <katherine.belhumeur@csc-scc.gc.ca>; Tousignant Alain (NHQ-AC) <Alain.Tousignant@CSC-SCC.GC.CA>; Kunic Dan (NHQ-AC) <Dan.Kunic@csc-scc.gc.ca>; Pontello Michelle (NHQ-AC) <Michelle.Pontello@CSC-SCC.GC.CA>; GEN-NHQ ACCOP <ACCOP.GEN-NHQ@CSC-SCC.GC.CA>; Snedden Kevin (NHQ-AC) <Kevin.Snedden@csc-scc.gc.ca>

Subject: Community Guidance Document

All,

Please find attached the updated Community guidance document for your info and sharing with your teams.

Thank you
Kevin

McKinnon Tyler (PRA)

From: Flahr Linda (PRA)
Sent: February 22, 2021 10:03 AM
To: McKinnon Tyler (PRA)
Subject: FW: Operations at the Saskatoon Parole Office.

Importance: High

Linda Flahr

Parole Officer Supervisor | Superviseur de l'agent de liberation conditionnelle
North Central SK Parole | Libération conditionnelle centre nord de la Saskatchewan
Correctional Service of Canada | Service correctionnel du Canada
#603 - 230 22nd Street East | rue est
Saskatoon, Saskatchewan
Telephone | Téléphone 306-975-4884
Facsimile | Télécopieur 306-975-4532
Cellular | Cellulaire 306-221-5466
Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca
Government of Canada | Gouvernement du Canada

From: Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>
Sent: ~~March 20, 2020 10:10~~ AM
To: Evacheski Scot (CRF) <Scot.E.Evacheski@CSC-SCC.GC.CA>; Melanson Natasha (CRF) <Natasha.A.Melanson@CSC-SCC.GC.CA>; Raven Scott (CRF) <Scott.Raven@CSC-SCC.GC.CA>; Brown Albert (CRF) <Albert.C.Brown@CSC-SCC.GC.CA>
Cc: Carver Regan (PRA) <Regan.Carver@CSC-SCC.GC.CA>; Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>
Subject: Operations at the Saskatoon Parole Office.
Importance: High

Hi All,

As of yesterday, the Saskatoon Parole Office was mandated to operate with minimal staff. In the office on a daily basis over the next 14 days to start will be the two POS, two Parole Officers and a CMA.

With this short staffing and the majority of the Parole Officers working from home, please e-mail any weekend passes directly to the assigned Parole Officer (either scan the form or just enter the information into an e-mail).

The Parole Officer will then review the request, send the information to the POS who will then reply to all with the approval.

This will need to be in place at least until we get back to normal operations as there are not enough staff at the office to manage fax requests at this time.

Thanks for your cooperation.

Linda Flahr

Parole Officer Supervisor | Superviseur de l'agent de liberation conditionnelle
North Central SK Parole | Libération conditionnelle centre nord de la Saskatchewan
Correctional Service of Canada | Service correctionnel du Canada
#603 - 230 22nd Street East | rue est
Saskatoon, Saskatchewan
Telephone | Téléphone 306-975-4884
Facsimile | Télécopieur 306-975-4532
Cellular | Cellulaire 306-221-5466
Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca
Government of Canada | Gouvernement du Canada

McKinnon Tyler (PRA)

From: Flahr Linda (PRA)
Sent: February 22, 2021 10:04 AM
To: McKinnon Tyler (PRA)
Subject: FW: Voice Mail

Importance: High

Linda Flahr

Parole Officer Supervisor | Superviseur de l'agent de liberation conditionnelle
North Central SK Parole | Libération conditionnelle centre nord de la Saskatchewan
Correctional Service of Canada | Service correctionnel du Canada
#603 - 230 22nd Street East | rue est
Saskatoon, Saskatchewan
Telephone | Téléphone 306-975-4884
Facsimile | Télécopieur 306-975-4532
Cellular | Cellulaire 306-221-5466
Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca
Government of Canada | Gouvernement du Canada

From: Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>

Sent: March 20, 2020 1:32 PM

To: Baerwald Belinda (PRA) <Belinda.Baerwald@csc-scc.gc.ca>; Beaudin Bonnie (PRA) <Bonnie.Beaudin@CSC-SCC.GC.CA>; Bell Kathleen (PRA) <Kathleen.Bell@csc-scc.gc.ca>; Carver Regan (PRA) <Regan.Carver@CSC-SCC.GC.CA>; Chophonis Erin (PRA) <Erin.Chophonis@CSC-SCC.GC.CA>; Daniels Therese (PRA) <Therese.Daniels@csc-scc.gc.ca>; Danychuk Channone (PRA) <Channone.Danychuk@csc-scc.gc.ca>; Dimakos Marilyn (PRA) <Marilyn.L.Dimakos@csc-scc.gc.ca>; Dziadyk Michelle (PRA) <Michelle.Dziadyk@csc-scc.gc.ca>; Epp Dawna (PRA) <Dawna.Epp@CSC-SCC.GC.CA>; Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>; Haynes Andy (PRA) <Andy.Haynes@csc-scc.gc.ca>; Kilfoyle Ruby (PRA) <Ruby.Kilfoyle@CSC-SCC.GC.CA>; Kopko Douglas (PRA) <Douglas.Kopko@CSC-SCC.GC.CA>; Krikau Amber (PRA) <Amber.Krikau@CSC-SCC.GC.CA>; Lauen Michelle (PRA) <Michelle.Lauen@CSC-SCC.GC.CA>; Lodoen Stacey (PRA) <Stacey.Lodoen@CSC-SCC.GC.CA>; Mack Pathimmal (PRA) <Pathimmal.Mack@CSC-SCC.GC.CA>; Podgursky Craig (PRA) <Craig.Podgursky@csc-scc.gc.ca>; Reimer Kerri (PRA) <Kerri.Reimer@CSC-SCC.GC.CA>; Rettger Tammy (PRA) <Tammy.Rettger@csc-scc.gc.ca>; Rohachuk Melinda (PRA) <Melinda.Rohachuk@CSC-SCC.GC.CA>; Roy Roger (PRA) <Roger.Roy@csc-scc.gc.ca>; Sanjenko Diane (PRA) <Diane.Sanjenko@CSC-SCC.GC.CA>; Tokarchuk Ashley (PRA) <Ashley.Tokarchuk@CSC-SCC.GC.CA>; White Leila (PRA) <Leila.White@CSC-SCC.GC.CA>; Wilson Rae-Lynn (PRA) <Rae-Lynn.Wilson@CSC-SCC.GC.CA>; Ziegler Timothy (PRA) <Timothy.Ziegler@csc-scc.gc.ca>

Subject: Voice Mail

Importance: High

Hi all,

Given that there was no opportunity for most people to put the "out of office" on their phones ...please make sure you are periodically checking your messages while you are off site.

If you don't know how to do this:

Call your office phone.

When the voice mail message starts, press 7

Enter your password and check messages as normal.

Thanks,

Linda Flahr

Parole Officer Supervisor | Superviseur de l'agent de liberation conditionnelle
North Central SK Parole | Libération conditionnelle centre nord de la Saskatchewan
Correctional Service of Canada | Service correctionnel du Canada
#603 - 230 22nd Street East | rue est
Saskatoon, Saskatchewan
Telephone | Téléphone 306-975-4884
Facsimile | Télécopieur 306-975-4532
Cellular | Cellulaire 306-221-5466
Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca

McKinnon Tyler (PRA)

From: Flahr Linda (PRA)
Sent: February 22, 2021 10:03 AM
To: McKinnon Tyler (PRA)
Subject: FW: Hand washing/Hand Sanitizer in the Office

Importance: High

Linda Flahr

Parole Officer Supervisor | Superviseur de l'agent de liberation conditionnelle
North Central SK Parole | Libération conditionnelle centre nord de la Saskatchewan
Correctional Service of Canada | Service correctionnel du Canada
#603 - 230 22nd Street East | rue est
Saskatoon, Saskatchewan
Telephone | Téléphone 306-975-4884
Facsimile | Télécopieur 306-975-4532
Cellular | Cellulaire 306-221-5466
Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca
Government of Canada | Gouvernement du Canada

From: Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>

Sent: ~~March 23, 2020 6:14 PM~~

To: Baerwald Belinda (PRA) <Belinda.Baerwald@csc-scc.gc.ca>; Beaudin Bonnie (PRA) <Bonnie.Beaudin@CSC-SCC.GC.CA>; Bell Kathleen (PRA) <Kathleen.Bell@csc-scc.gc.ca>; Carver Regan (PRA) <Regan.Carver@CSC-SCC.GC.CA>; Chophonis Erin (PRA) <Erin.Chophonis@CSC-SCC.GC.CA>; Daniels Therese (PRA) <Therese.Daniels@csc-scc.gc.ca>; Danychuk Channone (PRA) <Channone.Danychuk@csc-scc.gc.ca>; Dimakos Marilyn (PRA) <Marilyn.L.Dimakos@csc-scc.gc.ca>; Dziadyk Michelle (PRA) <Michelle.Dziadyk@csc-scc.gc.ca>; Epp Dawna (PRA) <Dawna.Epp@CSC-SCC.GC.CA>; Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>; Haynes Andy (PRA) <Andy.Haynes@csc-scc.gc.ca>; Kilfoyle Ruby (PRA) <Ruby.Kilfoyle@CSC-SCC.GC.CA>; Kopko Douglas (PRA) <Douglas.Kopko@CSC-SCC.GC.CA>; Krikau Amber (PRA) <Amber.Krikau@CSC-SCC.GC.CA>; Lauen Michelle (PRA) <Michelle.Lauen@CSC-SCC.GC.CA>; Lodoen Stacey (PRA) <Stacey.Lodoen@CSC-SCC.GC.CA>; Mack Pathimmal (PRA) <Pathimmal.Mack@CSC-SCC.GC.CA>; Podgursky Craig (PRA) <Craig.Podgursky@csc-scc.gc.ca>; Reimer Kerri (PRA) <Kerri.Reimer@CSC-SCC.GC.CA>; Rettger Tammy (PRA) <Tammy.Rettger@csc-scc.gc.ca>; Rohachuk Melinda (PRA) <Melinda.Rohachuk@CSC-SCC.GC.CA>; Roy Roger (PRA) <Roger.Roy@csc-scc.gc.ca>; Sanjenko Diane (PRA) <Diane.Sanjenko@CSC-SCC.GC.CA>; Tokarchuk Ashley (PRA) <Ashley.Tokarchuk@CSC-SCC.GC.CA>; White Leila (PRA) <Leila.White@CSC-SCC.GC.CA>; Wilson Rae-Lynn (PRA) <Rae-Lynn.Wilson@CSC-SCC.GC.CA>; Ziegler Timothy (PRA) <Timothy.Ziegler@csc-scc.gc.ca>

Subject: FW: Hand washing/Hand Sanitizer in the Office

Importance: High

Please see Tyler's direction below. Immediately upon arrival to the office please get in a routine where you wash your hands in our internal bathroom prior to settling in at your desk or going into any other areas of the office.

Linda Flahr

Parole Officer Supervisor | Superviseur de l'agent de liberation conditionnelle
North Central SK Parole | Libération conditionnelle centre nord de la Saskatchewan
Correctional Service of Canada | Service correctionnel du Canada
#603 - 230 22nd Street East | rue est
Saskatoon, Saskatchewan
Telephone | Téléphone 306-975-4884
Facsimile | Télécopieur 306-975-4532
Cellular | Cellulaire 306-221-5466
Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca
Government of Canada | Gouvernement du Canada

From: McKinnon Tyler (PRA) <Tyler.McKinnon@CSC-SCC.GC.CA>

Sent: ~~March 23, 2020 4:41 PM~~

To: Atkinson Karen (PRA) <Karen.Atkinson@CSC-SCC.GC.CA>; Gerstner Janice (PRA) <Janice.Gerstner@CSC-SCC.GC.CA>; Kerr Kendall (PRA) <Kendall.Kerr@csc-scc.gc.ca>; Kihn Brandy (PRA) <Brandy.Kihn@csc-scc.gc.ca>; Laliberte Larry (PRA) <Larry.Laliberte@csc-scc.gc.ca>; Miller Dale (PRA) <Dale.W.Miller@csc-scc.gc.ca>; Peterson Ginelle (PRA) <Ginelle.Peterson@csc-scc.gc.ca>; Rohovich Debbie (PRA) <Debbie.Abrametz@CSC-SCC.GC.CA>; Tytula Jennifer (PRA) <Jennifer.Tytula@CSC-SCC.GC.CA>; Anderson Heidi (PRA) <Heidi.Anderson@CSC-SCC.GC.CA>; Erickson Carla (PRA) <Carla.Erickson@CSC-SCC.GC.CA>; Thorpe Velera (PRA) <Velera.Thorpe@csc-scc.gc.ca>

Cc: Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>; Carver Regan (PRA) <Regan.Carver@CSC-SCC.GC.CA>

Subject: Hand washing/Hand Sanitizer in the Office

For those who are working from the office, it is requested that when entering the office space, prior to going to your office, please either utilize the hand sanitizer in the Admin area or wash you hands in the staff room. As this pandemic goes on, if we can do some of these small things to make our workspace that much more safer, it is greatly appreciated.

Tyler

McKinnon Tyler (PRA)

From: Flahr Linda (PRA)
Sent: February 22, 2021 10:25 AM
To: McKinnon Tyler (PRA)
Subject: FW: Operation Plan for Saskatoon
Attachments: 2003-303_EN_Community supervision communications - AMENDED - March 20 version.docx

Linda Flahr

Parole Officer Supervisor | Superviseur de l'agent de libération conditionnelle
North Central SK Parole | Libération conditionnelle centre nord de la Saskatchewan
Correctional Service of Canada | Service correctionnel du Canada
#603 - 230 22nd Street East | rue est
Saskatoon, Saskatchewan
Telephone | Téléphone 306-975-4884
Facsimile | Télécopieur 306-975-4532
Cellular | Cellulaire 306-221-5466
Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca
Government of Canada | Gouvernement du Canada

From: Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>
Sent: ~~March 29, 2020 12:47 PM~~
To: Baerwald Belinda (PRA) <Belinda.Baerwald@csc-scc.gc.ca>; Beaudin Bonnie (PRA) <Bonnie.Beaudin@CSC-SCC.GC.CA>; Bell Kathleen (PRA) <Kathleen.Bell@csc-scc.gc.ca>; Carver Regan (PRA) <Regan.Carver@CSC-SCC.GC.CA>; Chophonis Erin (PRA) <Erin.Chophonis@CSC-SCC.GC.CA>; Daniels Therese (PRA) <Therese.Daniels@csc-scc.gc.ca>; Danychuk Channone (PRA) <Channone.Danychuk@csc-scc.gc.ca>; Dimakos Marilyn (PRA) <Marilyn.L.Dimakos@csc-scc.gc.ca>; Dziadyk Michelle (PRA) <Michelle.Dziadyk@csc-scc.gc.ca>; Epp Dawna (PRA) <Dawna.Epp@CSC-SCC.GC.CA>; Flahr Linda (PRA) <Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca>; Haynes Andy (PRA) <Andy.Haynes@csc-scc.gc.ca>; Kilfoyle Ruby (PRA) <Ruby.Kilfoyle@CSC-SCC.GC.CA>; Kopko Douglas (PRA) <Douglas.Kopko@CSC-SCC.GC.CA>; Krikau Amber (PRA) <Amber.Krikau@CSC-SCC.GC.CA>; Lauen Michelle (PRA) <Michelle.Lauen@CSC-SCC.GC.CA>; Lodoen Stacey (PRA) <Stacey.Lodoen@CSC-SCC.GC.CA>; Mack Pathimmal (PRA) <Pathimmal.Mack@CSC-SCC.GC.CA>; Podgursky Craig (PRA) <Craig.Podgursky@csc-scc.gc.ca>; Reimer Kerri (PRA) <Kerri.Reimer@CSC-SCC.GC.CA>; Rettger Tammy (PRA) <Tammy.Rettger@csc-scc.gc.ca>; Rohachuk Melinda (PRA) <Melinda.Rohachuk@CSC-SCC.GC.CA>; Roy Roger (PRA) <Roger.Roy@csc-scc.gc.ca>; Sanjenko Diane (PRA) <Diane.Sanjenko@CSC-SCC.GC.CA>; Tokarchuk Ashley (PRA) <Ashley.Tokarchuk@CSC-SCC.GC.CA>; White Leila (PRA) <Leila.White@CSC-SCC.GC.CA>; Wilson Rae-Lynn (PRA) <Rae-Lynn.Wilson@CSC-SCC.GC.CA>; Ziegler Timothy (PRA) <Timothy.Ziegler@csc-scc.gc.ca>
Cc: McKinnon Tyler (PRA) <Tyler.McKinnon@CSC-SCC.GC.CA>
Subject: FW: Operation Plan for Saskatoon

Following a call with the DD this afternoon and after a review of our Operation Plan that was implemented this week, Tyler has informed that we are required to further reduce our office footprint in both Saskatoon and Prince Albert. Therefore, as of Monday, the following staffing levels will be implemented for Saskatoon:

- 1 Parole Officer Supervisor
- 2 Parole Officers
- 1 CMA – rotated

Parole Officers that require travel to meet their FOC will not be included in the 2 POs for the office. Therefore, when picking up your vehicle, please do keep in mind the need to limit time spent in the office. Also, many of the First Nations communities are closing access to the outside...please check with the Band and RCMP for your areas, as travel may not be possible. In these cases, a telephone FOC would need to be done as a face to face interview would not be possible. Please ensure that for FOC that cannot be done face to face due the community shutting down or COVID-19 issues, we need to conduct a case conference and makes sure it is clearly documented in the CWR. For the Parole Officers with urban caseloads, you are able to come to the office, get a vehicle, and go and conduct your face to face supervision. Please also ensure that when conducting supervision, it is imperative to do the active screening with our offenders and follow the Community Supervision guidelines sent out earlier (attached).

For those who are working from the office, as a reminder, that when entering the office space, prior to going to your office, please either utilize the hand sanitizer in the interview/program rooms and/or wash you hands in the staff washroom. Also be cognizant of the new posters on the door. It is indicated that Checkmate is still functional when conducting FOC, however, given the ongoing concerns that have been noted, please continue to communicate with the POS when you are doing supervision in the community.

As I have sent out previously, for Monday and Tuesday, I will be in the office in the mornings and Regan will be in the office in the afternoons. After Regan returns to RHQ on April 1st, I will be in the office daily. Although Michelle will be acting, she will remain in the PO rotation and I will be the one POS in the office. Michelle and I have not yet had a chance to discuss how things will work moving forward when she is acting, however, given she will still be managing her caseload, she will carry a reduced POS workload and we will communicate that once we have it worked out.

For consistency, we will keep the PO rotation the same as I sent out already as I know that some trades have already happened and a new schedule would screw that up...however, I have extended it as below. For now, Doug has continued to offer to be one of the POs in office, if that changes I will make a new rotation.

March 30 – Andy and Belinda

March 31 – Rae-Lynn

April 1 – Kathleen

April 2 – Channone

April 3 – Dawna

April 6 – Craig

April 7 – Ashley

April 8 – Michelle

April 9 – Andy

April 14 – Belinda

April 15 – Rae-Lynn

April 16 – Kathleen

April 17 – Channone

April 20 – Dawna

April 21 – Craig

April 22 - Ashley

April 23 - Michelle

April 24 - Andy

April 27 - Belinda

April 28 – Rae-Lynn

April 29 - Kathleen

April 30 - Channone

May 1 - Dawna

PER's have now been pushed back to May 12, although I will still be working on them when I can.

CMA rotation I have thus far:

March 30 - Stacey

March 31 - Stacey

April 1 - Stacey

April 2 - Diane

April 3 - Diane

If you have any questions, please give me a call or come see me when you are in the office.

Thanks All,

Linda Flahr

Parole Officer Supervisor | Supérieur de l'agent de libération conditionnelle
North Central SK Parole | Libération conditionnelle centre nord de la Saskatchewan
Correctional Service of Canada | Service correctionnel du Canada

#603 - 230 22nd Street East | rue est

Saskatoon, Saskatchewan

Telephone | Téléphone 306-975-4884

Facsimile | Télécopieur 306-975-4532

Cellular | Cellulaire 306-221-5466

Linda.Flahr@csc-scc.gc.ca

Government of Canada | Gouvernement du Canada

**Pages 40 to / à 48
are not relevant
sont non pertinentes**

Sathianathan Sarmatha (NHQ-AC)

From: Tempest Scott (ONT)
Sent: February 23, 2021 1:27 PM
To: Tempest Scott (ONT)
Subject: FW: Update

From: Depellegrin Andrea (ONT)
Sent: March 2, 2020 5:48 PM
To: Gillis Debbie (ONT) <Debbie.Gillis@CSC-SCC.GC.CA>; Daley Simone (ONT) <Simone.Daley@csc-scc.gc.ca>; Graber Kathryn (ONT) <Kathryn.Graber@csc-scc.gc.ca>; Lake Cassandra (ONT) <Cassandra.Lake@csc-scc.gc.ca>; Jaffer Natasha (ONT) <Natasha.Jaffer@CSC-SCC.GC.CA>; Dorego Marlene (ONT) <Marlene.Dorego@CSC-SCC.GC.CA>; Joseph Ben (ONT) <Ben.Joseph@CSC-SCC.GC.CA>; Chang Joyce (ONT) <Joyce.Chang@CSC-SCC.GC.CA>; Walker Alana (ONT) <Alana.Walker@csc-scc.gc.ca>; Nitsotolis Athena (ONT) <Athena.Nitsotolis@csc-scc.gc.ca>; Lam Benny (ONT) <Benny.Lam@CSC-SCC.GC.CA>; Cook Lisa (ONT) <Lisa.Cook@CSC-SCC.GC.CA>; Crittenden Chantelle (ONT) <Chantelle.Crittenden@csc-scc.gc.ca>; DerMardirosian Alina (ONT) <Alina.DerMardirosian@CSC-SCC.GC.CA>; Kaczor Justyna (ONT) <Justyna.Kaczor@csc-scc.gc.ca>; Linholm Eric (ONT) <Eric.Linholm@csc-scc.gc.ca>; Lloyd Jenny (ONT) <Jenny.Lloyd@CSC-SCC.GC.CA>; Persaud Christine (ONT) <Christine.Persaud@csc-scc.gc.ca>; Rotondo Kelly (ONT) <Kelly.Rotondo@CSC-SCC.GC.CA>; Stewart Katrina (ONT) <Katrina.Stewart@csc-scc.gc.ca>; Tong Luke CF (ONT) <LukeCF.Tong@csc-scc.gc.ca>; Zhang Jiguang (ONT) <Jiguang.Zhang@csc-scc.gc.ca>; Adams Wesley (ONT) <Wesley.Adams@csc-scc.gc.ca>; Bergstrom Meghan (ONT) <Meghan.Bergstrom@csc-scc.gc.ca>; Clark Gregory (ONT) <Gregory.Clark2@CSC-SCC.GC.CA>; Hughes Ginny (ONT) <Ginny.Hughes@CSC-SCC.GC.CA>; Mathieson Peter (ONT) <Peter.Mathieson@csc-scc.gc.ca>; Suos Johnson (ONT) <Johnson.Suos@csc-scc.gc.ca>
Subject: FW: Update

Hi everyone,

In addition to Commissioner Kelly's message today (attached below), I wanted to share with you that we have purchased additional hand sanitizer for the offices and will also keep bottles of sanitizer in the GMVs. We will also be having hand sanitizer available for offender use at both office reception windows. Sanitizing wipes are also being provided to assist us in maintaining clean surfaces and should you have occasion to need these following contact with someone who may appear to have cold or flu in your own office. At TEPO the wipes are located in the Admin Area and in the TEPO kitchen and at Durham they will be kept in the kitchen. Please feel free to use these for your offices as you require, and please let Ben know if our sanitizer supplies are getting low.

I will be posting reminders regarding hand washing/sanitizing procedures and coughing etiquette around the offices to remind both staff and offenders of helpful practices to assist in reducing the spread of cold and flu. We are reviewing our Business Continuity Plans for the District offices and I have had initial conversations with our CRF Directors to open communication with them and to consider their own organizational processes/protocols, as we all continue to monitor this situation.

As per the email below, CSC continues to taking direction from Public Health and at this time we are following seasonal flu precautions and using recommendations as outlined below. Additional information and staff communications will be forwarded as they are available.

Thanks and let's work together to stay healthy.

Andrea

Andrea DePellegrin

Area Director / Directrice de secteur
Toronto East Parole Office and Durham Parole Office
Bureaux des libérations conditionnelles de l'est de Toronto et de la région Durham
Correctional Service of Canada / Service correctionnel du Canada
2240 Midland Avenue 2nd Floor / 2240 avenue Midland, 2^{ème} étage
Scarborough, Ontario
M1P 4R8
416 973-4586 (main / réception)
416 973-4580 (direct / directe)
416 910-7408 (cell / cellulaire)
416 973-5127 (fax / télécopieur)
e-mail / courriel: Andrea.Depellegrin@csc-scc.gc.ca

From: Anne Kelly, Commissioner/Commissaire <AnneKellyCommissioner@csc-scc.gc.ca>
Sent: March 2, 2020 3:08 PM
To: 100-All-CSC-ATL-Users <100-All-CSC-ATL-Users@CSC-SCC.GC.CA>; 100-All-CSC-NHQ-Users <100-Exchange-All@CSC-SCC.GC.CA>; 100-ALL-CSC-ONT-Users <100-ALL-CSC-ONT-USERS@CSC-SCC.GC.CA>; 100-All-CSC-PAC-Users <100-All-CSC-PAC-USERS@CSC-SCC.GC.CA>; 100-All-CSC-PRA-Users <100-All-CSC-PRA-Users@CSC-SCC.GC.CA>; 100-EXT-EMP <100-EXT-EMP@CSC-SCC.GC.CA>; 100-Unions-syndicats <100-Unions-syndicats@CSC-SCC.GC.CA>
Subject: Update on COVID-19 | Mise à jour sur le COVID-19

(Le français suit)

Please post this communiqué in designated locations at sites where employees do not have regular access to computers/e-mail

Update on COVID-19

The Public Health Agency of Canada (PHAC) has assessed the public health risk associated with the coronavirus, COVID-19, as low for Canada. Please see the following update on what we can all do personally, and what CSC is doing, to remain safe and prepared.

We are following this same guidance in our institutions, which is aligned with seasonal flu precautions.

Consistent with PHAC's advice, we encourage everyone to reduce their risk of any infection by frequently washing their hands with soap and water for at least 20 seconds, coughing or sneezing into their arm or tissue, avoiding touching their eyes, nose or mouth with unwashed hands and avoiding close contact with people who are sick to avoid spreading the illness to others. In addition to general precautions, it is advised to be up-to-date with all recommended adult vaccinations, as per the [Canadian Immunization Guide](#).

If, at anytime, you experience flu-like symptoms (i.e. fever, cough, difficulty breathing), please inform your manager, stay home, and contact a healthcare professional for advice and guidance.

We are also taking additional precautionary measures, such as more signage at sites, weekly calls with regions to go over business continuity plans, and are continuing to be in close contact with each local public health department across the country so we can stay up-to-date on issues and responses. We will also increase our employee communications to keep you informed, including posting information on the Hub.

We will continue to work with our partners at Health Canada and PHAC, as well as engage unions in taking the necessary steps to ensure everyone's safety.

We also wish to remind you that Canada has a robust healthcare system, as does CSC, and is prepared to handle cases of influenza and other respiratory illnesses, such as COVID-19.

To learn more, please read additional [information from PHAC](#).

Anne

Anne Kelly
Commissioner

"Every job is a self-portrait of the person who did it.
Autograph your work with excellence."

You cannot reply to this email address. If you have comments/questions about this Gen-Comm, please send them to [GEN-NHQ e-Comms](#). If you wish to reach the Commissioner, please direct your queries to [GEN-NHQ Ask Commissioner](#).

Veillez afficher le présent communiqué aux endroits désignés, là où les employés n'ont pas un accès régulier à un ordinateur ou au courrier électronique.

Mise à jour sur le COVID-19

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a évalué le risque pour la santé publique associé au coronavirus (COVID-19) comme étant faible pour le Canada. Veuillez lire la mise à jour suivante, qui énonce ce que nous pouvons tous faire personnellement, et ce que le SCC fait, pour veiller à ce que nous demeurions en sécurité et prêts.

Nous suivons les mêmes directives dans nos établissements, lesquelles s'harmonisent aux précautions que nous prenons pour la grippe saisonnière.

Conformément à l'avis publié par l'ASPC, nous vous encourageons tous à réduire le risque d'infection en vous lavant fréquemment les mains avec de l'eau et du savon (pendant au moins 20 secondes), en toussant ou en éternuant dans votre bras ou dans un mouchoir, en évitant de vous toucher les yeux, le nez ou la bouche avant de vous être lavé les mains et en évitant les contacts étroits avec des personnes malades afin d'éviter la propagation de la maladie. Outre les précautions générales, on recommande

que les vaccins pour les adultes soient à jour, conformément au [Guide canadien d'immunisation](#).

Si, à tout moment, vous avez des symptômes semblables à ceux de la grippe (c.-à-d. fièvre, toux, difficulté à respirer), veuillez en informer votre gestionnaire, rester à la maison et consulter un professionnel de la santé pour obtenir des conseils et des directives.

Nous prenons également des mesures de précaution additionnelles, notamment en installant plus d'affiches dans les unités opérationnelles et en organisant des appels hebdomadaires avec les responsables des régions pour revoir les plans de continuité des opérations, et nous demeurons en contact étroit avec les services locaux de santé publique à l'échelle du pays afin de rester au fait des enjeux et des réponses. Nous accroissons aussi nos communications aux employés afin de vous tenir informés, notamment en affichant de l'information sur le Hub.

Nous continuerons à collaborer avec nos partenaires à Santé Canada et à l'ASPC, et consulterons les syndicats afin de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de tous.

Nous tenons également à vous rappeler que le Canada, tout comme le SCC, est doté d'un solide système de soins de santé et est prêt à traiter les cas de grippe et d'autres maladies respiratoires, telles que le COVID-19.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter [la mise à jour de l'ASPC](#).

Anne

Anne Kelly
Commissaire

« Toute tâche est le reflet de la personne qui l'accomplit.
Marquez votre travail du sceau de l'excellence. »

Vous ne pouvez pas répondre au présent message. Si vous avez des commentaires ou des questions au sujet du présent communiqué général, veuillez les transmettre à l'adresse suivante : [GEN-NHQ e-Comms](#). Si vous désirez vous adresser à la commissaire, veuillez envoyer vos demandes à : [GEN-NHQ Ask Commissioner](#).

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

CORRECTIONAL SERVICE CANADA

CHANGING LIVES. PROTECTING CANADIANS.

7070-1

Le 13 janvier 2021
January 13, 2021

AVIS À TOUS LES DÉTENUS


Faisant suite au communiqué à tous les détenus le 8 janvier dernier, et suite à une revue de la situation de l'établissement, une modification de la routine modifiée a été mise en place le 12 janvier. Ainsi, bien que l'établissement est toujours considérée une zone « rouge » dû au risque accru de transmission de la COVID-19, la routine modifiée prévoit des activités par « rangée ». Ainsi, les sorties de cellule se feront par rangées et se limiteront aux activités en unités. Nous vous rappelons l'importance du port du masque lors de toute sortie de cellule et le respect des consignes d'hygiène de base

Nous apprécions votre collaboration et patience qui contribuent positivement à un retour éventuel vers une routine opérationnelle régulière.

NOTICE TO ALL INMATES

Further to the notice to all inmates dated January 8th and following review of the institution's risk of transmission of the COVID-19 virus, the modified routine has been changed to allow for group activities by range as of January 12, 2021. Activities remain limited to the unit, given that the institution remains a "red zone" due to elevated risk of COVID-19 transmission.

We appreciate your cooperation in respecting prevention measures including wearing you mask appropriately when leaving your cell as well as respecting basic hygiene measures. These efforts only contribute to containing and reducing risk of transmission and thereby facilitate restoring normal activities within the institution.



Anne-Marie Labalette
Directrice/Warden
Regional Reception Centre

Copie dossier
Adrian
00053

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

CORRECTIONAL SERVICE CANADA

CHANGING LIVES. PROTECTING CANADIANS.

7070-1

Le 8 janvier 2021
January 8, 2021

AVIS À TOUS LES DÉTENUS

En vigueur immédiatement et jusqu'à nouvel ordre,

En raison d'un risque accru de transmission de la COVID 19 et dans un contexte de prévention, l'établissement est maintenant considéré une zone « rouge ». Par conséquent, l'établissement sera placé sous une routine cellulaire modifiée. Toute sortie de cellule se fera sur une base individuelle ou par groupes de deux pour les détenus en double occupation. Nous vous rappelons l'importance du port du masque lors de toute sortie de cellule et le respect des consignes d'hygiène de base

Nous apprécions votre collaboration et patience et vous tiendrons informés de tout changement

NOTICE TO ALL INMATES

Effective immediately and until further notice,

Due to a current elevated risk of COVID-19 transmission within the institution, the institution is now considered a "Red Zone". As a result, the institution is placed on a modified lockdown routine. Any inmate movements/activity will be done individually or by two in the case of offenders in double occupancy

We remind you the importance of wearing your mask appropriately when leaving your cell as well as respecting basic preventive hygiene measures. We appreciate your cooperation and will keep you informed of any further changes.



Anne-Marie Labalette
Directrice/Warden
Regional Reception Centre

Copie dossier
admin

MEMORANDUM / NOTE DE SERVICE

To / À : GCBO
Centre régional de réception

From / De : Anne-Marie Labalette
Directrice

Security Classification - Classification de sécurité	
Unclassified - Non classifié	
Our File - Notre référence	
7070-1	
Your File - Votre référence	
Date	Tel. No. - N° de tél.
2020-12-08	

Subject / Objet : DÉPLOIEMENT DE L'EFFECTIF CX AU TOIT-VERT (PANDÉMIE COVID-19)

Afin de permettre le fonctionnement de l'unité d'isolement médical durant la pandémie, le déploiement suivant doit être respecté

Quart de jour :

Agent de correction 1 contrôleur
Agent de correction 1 plancher
Agent de correction 2 coordonnateur d'unité

Quart de soir (si activité non-terminée):

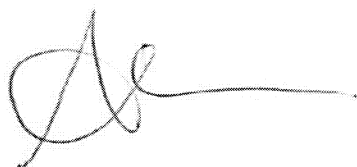
Agent de correction 1 contrôleur
Agent de correction 1 plancher
Agent de correction 2 coordonnateur d'unité

Quart de soir (si activité terminée / portes dead-lock) :

Agent de correction 1 contrôleur
Agent de correction 1 plancher

Quart de matin (portes dead-lock) :

Agent de correction 1 contrôleur
Agent de correction 1 plancher



Anne-Marie Labalette

/Ab

Laporte Melanie (QUE)

7070-1

De: Campeau Josée (QUE)
Envoyé: 16 octobre 2020 15:26
À: 343-Usagers
Objet: TR: Employé positif à la COVID
Pièces jointes: Consignes de prévention

Bonjour,

Nous avons reçu les résultats des employés qui étaient symptomatiques et en attente de tests, suite au courriel ci-dessous. **Ils sont tous covid négatif !**

D'autres employés sont toujours en attente de résultats pour des symptômes non reliés à l'employé positif ou en attente de résultats pour des contacts étroits mais non symptomatiques.

Ce sont vraiment d'excellentes nouvelles !!!!

Néanmoins, malgré que la chance continue de sourire au CRR côté éclosion, il ne faut pas baisser la garde.

SVP continuez de suivre les mesures de précautions et demeurez à la maison si vous présentez des symptômes.

Merci


Josée Campeau

Directrice | Warden
Centre régional de réception | Regional Reception Center
Service correctionnel du Canada | Correctional Service of Canada
246, boul. Gibson, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0
Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA
☎ : 450-478-5977 poste 7100
☎ : 450-478-7661
Gouvernement du Canada | Government of Canada

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 15 octobre 2020 16:29
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : Employé positif à la COVID

Bonjour,

Nous avons appris cet après-midi qu'un employé de l'établissement a testé positif à la COVID. Il présentait des symptômes depuis quelques jours et était en congé préventif. Il a néanmoins travaillé dans les journées critiques de transmission possible. Les syndicats ont immédiatement été informés.

La liste des contacts étroits a été effectuée et les gens concernés ont été contactés. Nous attendons les résultats de leur test.

Ceci rappelle l'importance des mesures de prévention, incluant notamment :

- **Rester à la maison** si vous présentez des **symptômes** et informer immédiatement votre gestionnaire (le BO si à l'extérieur des heures ouvrables).
- **Lavage des mains** avec le désinfectant avant d'entrer au point de fouilles de l'établissement, à l'entrée et sortie d'un secteur et après avoir manipulé quoi que ce soit
- Respect la distance de **2 mètres** en tout temps
- **Port du masque** en tout temps, excepté si seul dans un bureau
- **Vigilance accrue** lors des **périodes de repas**.

Je joins le dernier courriel des mesures de prévention à titre de rappel.

Nous vous tiendrons informés si d'autres développements pertinents pour tous surviennent.

Merci de continuer de limiter la propagation du virus.



Josée Campeau

Directrice | Warden

Centre régional de réception | Regional Reception Center
Service correctionnel du Canada | Correctional Service of Canada
246, boul. Gibson, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0

Josée.Campeau@CSC-SCC.GC.CA

☎: 450-478-5977 poste 7100

☎: 450-478-7661

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Laposte Melanie (QUE)

De: Campeau Josée (QUE)
Envoyé: 22 septembre 2020 21:30
À: 343-Usagers
Objet: Consignes de prévention
Pièces jointes: Message de la commissaire | Message from the Commissioner; Port du masque; TR: Port du masque; Nouvelle procédure masque à l'USD; Port du Masque - COVID; Note de service distribution masques

Bonjour,

SVP voir ajouts/modifications en jaune.

Merci


Josée Campeau

Directrice | Warden
Centre régional de réception | Regional Reception Center
Service correctionnel du Canada | Correctional Service of Canada
246, montée Gagnon, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0
☎: 450-478-5977 # 7100
☎: 450-478-7661

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 2 septembre 2020 10:53
À : 343-Usagers
Objet : TR: Consignes de prévention

De : Beaulieu Laurie (QUE) **De la part de** Giordano Linda (QUE)
Envoyé : 13 août 2020 14:16
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 7 août 2020 14:00
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 27 juillet 2020 07:40
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 14 juillet 2020 08:21

À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 10 juillet 2020 16:53
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 30 juin 2020 16:47
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : TR: Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 8 juin 2020 13:33
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 29 mai 2020 12:40
À : 343-Usagers
Objet : TR: Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 28 mai 2020 09:31
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 8 mai 2020 11:34
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 30 avril 2020 09:58
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 24 avril 2020 14:06
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : TR: Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 20 avril 2020 14:32
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>

Envoyé : 16 avril 2020 23:08

À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>

Objet : Consignes de prévention

Bonjour,

La présente vise à vous rappeler les consignes de sécurité en prévention de la propagation de la COVID-19.

Ceci est d'autant plus important considérant que nous entrons, selon Santé publique, dans la seconde vague de propagation. Je vous invite donc à relire attentivement toutes les consignes du présent courriel et à vous y conformer rigoureusement. Jusqu'à présent, le CRR a été épargné par une éclosion et il faut tout faire afin que notre environnement de travail demeure ainsi. L'établissement est toujours dans la zone de couleur grise (seuil de prudence), mais ceci pourrait changer rapidement. Nous devons ainsi maintenir une vigilance accrue et s'assurer que nos mesures de prévention demeurent constantes.

Distanciation sociale :

- Toute personne doit, lorsque possible et non requis par ses fonctions, respecter la distanciation sociale établie à 2 mètres par santé publique. Cette consigne est valide même si les deux individus portent un masque.
- Cette consigne est également valide lors des briefings, des repas et de toute autre rencontre.
- Afin de respecter cette distanciation sociale, il importe de respecter les heures et durées de repas prescrites, de même que de respecter les périodes de repas prescrites par votre convention collective. Si vous êtes trop d'individus dans un même local simultanément, nous vous encourageons à en profiter pour accomplir des rondes de sécurité additionnelles ou des fouilles dans d'autres endroits. Plusieurs tâches diverses sont toujours à effectuer afin d'accroître la sécurité.
- Advenant des postes où il est impossible de respecter la distanciation sociale, vous êtes invités à discuter avec votre gestionnaire afin d'évaluer les options (modification des heures de repas, présence dynamique accrue sur le plancher afin d'éviter des rassemblements dans les contrôles, etc.).
- Tel que mentionné dans le courriel du 2020-03-23, j'invite tous les non CX à prendre rendez-vous avant de vous rendre en pavillon. J'invite les CX à ne pas dépasser le ratio établi selon les normes de déploiement dans les contrôles/cuisinettes. Ceci permettra que le moins de personnes possible soient présentes simultanément dans un même lieu.
- Nous avons peint des repères (marques) au sol, afin d'aider à respecter la distanciation sociale avant d'entrer à la poterne. D'autres repères sont installés en établissement à cette fin à plusieurs endroits. Il importe de les respecter afin de se conformer aux consignes de santé publique. Voir les photos jointes (2020-04-29), en guise de référence.
- L'accès aux casiers pour ranger les téléphones cellulaires est de nouveau permise. L'important sera de ne pas « empiler » les cellulaires, et de tenter d'éviter le plus possible que ceux-ci soient collés les uns contre les autres. Par ailleurs, vous êtes encouragés à régulièrement bien nettoyer votre cellulaire, avant et après utilisation. La procédure à l'entrée demeurera de se laver les mains, revêtir le masque et ranger le cellulaire. Avant de reprendre celui-ci, vous devez également vous laver les mains. En sommes, le lavage de mains est requis avant et après la manipulation des cellulaires.
- À compter du 2020-07-18, le CX à la poterne sera désigné en tout temps, pour s'assurer que tous utilisent le désinfectant pour les mains, poser les questions d'usage reliées à la COVID, prendre la température et remettre les masques aux employés et visiteurs. Merci à tous les agents de programmes qui ont aidé à cette tâche depuis les derniers mois.
- Le gymnase étant de nouveau accessible aux détenus, les employés sont invités à manger dans les lieux suivants : salle de conférence de la gestion de cas, salle de conférence en haut de l'USD, gymnase de l'USD, salle de conférence de l'administration, salle désignée dans le secteur des programmes.
- Par ailleurs, suite à des discussions avec des spécialistes, il a été mentionné que chacun devrait manger seul dans son bureau. Les seules exceptions devraient être pour ceux qui ne peuvent quitter leur poste pour la période du repas. Si des lieux communs pour des repas doivent être utilisés, ils devraient l'être en moment décalés et être

rigoureusement nettoyés par et entre chaque utilisateur. Malgré ceci, si vous mangez en groupe, vous devez impérativement respecter la distanciation sociale de 2 mètres, remettre votre masque dès la fin de votre repas et tenter de limiter le plus possible les périodes où les masques sont retirés en même temps que d'autres personnes.

- Les briefings matinaux des agents de correction pourront continuer de s'effectuer dans le gymnase puisque les activités des détenus ne seront pas débutées. Dans le gymnase, des « X » ont été apposés sur les bancs des gradins, de façon à bien indiquer aux gens la distanciation sociale à respecter. Vous devez donc respecter ces places assignées. Les briefings des autres quarts de travail s'effectueront dans le mess des officiers. Il importera de respecter la distanciation sociale et il faudra pour certains rester debout, au besoin.
- Les briefings de la gestion s'effectueront dans la salle d'audience (toit vert). Le tout à moins d'indication contraire de l'adjointe DAI écrira au comité de gestion qui écrira au comité de gestion, à la fin de chaque jour, afin de confirmer le tout. Si la salle d'audience est utilisée, le briefing de gestion se tiendra dans la salle de conférence de l'administration.
- La distanciation sociale concerne aussi les détenus. Ceux-ci sont tenus de respecter le 2 mètres de distance, excepté à l'intérieur d'une même cellule (cellule double) ou de circonstances exceptionnelles. Les agents de correction doivent intervenir si ceci n'est pas respecté et rapporter les détenus au besoin.
- La distanciation sociale doit être respectée même à l'extérieur, autant pour les détenus que le personnel.

Questionnaire:

- Vous devez continuer de répondre quotidiennement au questionnaire affiché à la poterne, avant votre entrée en établissement.

Température :

- À compter du 2020-05-29, toute personne entrant en établissement devra se soumettre à une prise de température, après avoir revêtu le masque.
- Si les valeurs de votre température sont plus hautes que les normales prévues, vous devrez vous asseoir durant environ 10-15 minutes, sur les chaises de la salle d'attente des visiteurs (près des casiers à l'entrée), afin que votre corps prenne la température de l'intérieur de l'établissement. Si la première prise de température excède 38 degrés, une nouvelle prise de température sera ensuite effectuée.
- Advenant que les valeurs d'une seconde prise de température soient plus élevées que la normale, le GC puis le DA concerné (ou l'agent en dispo à l'extérieur des heures ouvrables) seront contactés et il est fort probable que vous soyez retournés à la maison avec les consignes appropriées.

Symptômes :

- Si vous présentez des symptômes de la COVID-19, vous ne devez pas entrer en établissement. Vous devez contacter immédiatement votre gestionnaire et téléphoner au 1-877-644-4545.
- Vous devez informer votre gestionnaire dès que possible, des conclusions de votre appel avec la santé publique.
- Vous êtes invités à prendre votre température avant votre départ de votre domicile préalablement à votre entrée en établissement. Ceci constitue une façon additionnelle de déceler des symptômes potentiels.

Lavage des mains :

- Le lavage des mains avec du désinfectant est obligatoire avant l'entrée au point de fouille de l'établissement. Ceci est également obligatoire à toute entrée et sortie de l'établissement au cours d'une même journée.
- Vous êtes invités à vous laver les mains avec de l'eau et du savon après être passé au point de fouille de la poterne, dans la salle de bain normalement réservée aux visiteurs, tel que mentionné dans le courriel du 2020-03-24. À noter que les salles de bain situées à côté de la visite, près du contrôle B, sont également disponibles pour les employés.
- Tout au long de la journée, suite à vos rencontres avec les détenus, avant de manger ou après toute action impliquant un contact avec des surfaces à usage commun, vous êtes encouragés à vous laver les mains avec de l'eau

et du savon durant 20 secondes. Si eau et savon ne sont pas disponibles dans votre secteur, vous êtes encouragés à utiliser du savon sans eau ou du désinfectant pour les mains.

- Le lavage des mains est obligatoire lors de toute entrée de secteur et lors de toute sortie de secteur.

Masques :

- Le masque doit être porté en tout temps, excepté lorsque vous êtes seul dans un bureau fermé.
- Vous devez respecter les consignes relatives au port et au retrait du masque (se laver les mains avant manipulation, toucher seulement les élastiques, etc.), tel que mentionné dans les courriels du 2020-04-08 et du 2020-04-14.
- Puisque notre établissement n'est pas un site d'éclosion, vous pouvez généralement porter un masque en tissu personnel. Le cas échéant, je vous encourage à suivre les directives d'entretien, de nettoyage et de rangement. Ainsi, il est recommandé de le laver minimalement quotidiennement, à l'eau chaude savonneuse et de le ranger dans un endroit à l'écart de vos effets personnels, (par exemple dans un contenant ou une enveloppe, toujours dans le même sens (côté porté vers le visage toujours du même sens)). Les endroits où ces masques en tissus sont proscrits sont dans les zones 2 et 3 désignées en établissement. De plus, le type de masque avec un dispositif de ventilation au niveau de la bouche n'est pas permis considérant qu'il n'est pas adapté à la pandémie actuelle alors que nous devons prévenir la transmission par gouttelettes.
- Tel que mentionné dans le message de la Commissaire du 2020-09-11 (ci-joint), les types de masques suivants ne sont pas permis :
 - * **Masque munis de valves d'expiration**
 - * **Foulards**
 - * **Cache-cous**
 - * **Bandanas**
 - * **Autres couvre-chefs**
- Les masques doivent être remis par l'officier à la poterne à toutes les personnes qui entrent en établissement. Les masques doivent être revêtus avant la prise de température par l'officier de la poterne.
- Les masques sont fournis quotidiennement par le SCC. Advenant qu'il soit souillé ou en cas de bris, vous pouvez vous présenter au bureau des opérations pour en obtenir un nouveau.
- Lors de toute interaction avec un détenu hors de sa cellule, vous devez vous assurer qu'il porte un masque.
- Tout employé est invité à demander aux détenus de porter un masque dès leur sortie de cellule. Si le détenu refuse, vous devez faire un RODA, le rapporter et informer le GCBO afin de prendre les mesures appropriées.
- Les masques doivent être portés même à l'extérieur et à l'intérieur des véhicules, dès que 2 individus sont à proximité, autant pour le personnel que les détenus.
- J'ai joint à la présente, différents courriels déjà envoyés en lien avec le port du masque pour les employés et les détenus. D'autres courriels avaient été acheminés à ce sujet, mais j'ai annexé les principaux. Soumis pour votre information en guise de rappel au besoin.
- Vous êtes fortement encouragé à faire les rappels pertinents à vos collègues en cas de non-conformité, afin de continuer à prévenir une éclosion dans notre milieu de travail.
- Vous devez vous assurer que tout détenu sortant de sa cellule porte un masque tel que requis
- Toute non-conformité reliée au fait de ne pas porter de masque ou de ne pas exiger qu'il soit porté par les détenus à l'extérieur de leur cellule pourrait entraîner des mesures disciplinaires et/ou administrative, compte tenu de l'importance de cette mesure en lien avec la prévention de la propagation du virus.

Vêtements :

- Vous êtes fortement encouragés à changer vos vêtements à votre arrivée en établissement et en quittant l'établissement, en mettant les vêtements utilisés dans un sac fermé, destiné au lavage, tel que mentionné dans le courriel du 2020-03-31.
- À cet effet, les salles de bain normalement réservées aux visiteurs sont disponibles pour les employés depuis le mois de mars.

- Vous êtes encouragés à suivre les recommandations énoncées sur le HUB afin de protéger vos proches après leur retour d'un quart de travail dans un établissement du SCC : COVID-19 recommandations à l'intention des membres du personnel du SCC qui retournent à la maison après un quart de travail.

Effets personnels :

- Vous êtes fortement encouragés à entrer et sortir le moins d'items personnels possibles de l'établissement.
- Aucun item personnel ne doit être prêté sans un lavage dudit objet avant le prêt et au retour. Le tout doit être précédé et suivi d'un lavage des mains.
- Porter une attention particulière au lavage des objets (crayons, clés, talkies, menottes, brocheuses, etc.).
- À votre arrivée en établissement, au poste de fouille de la poterne, vous devrez manipuler vos effets personnels pour une vérification visuelle par l'agent de correction à la poterne. Le AmScan ne sera plus utilisé jusqu'à avis contraire pour des raisons de prévention.

Objets communs :

- En plus de la fermeture du gymnase pour les employés et les détenus, excepté pour les briefings et le diner, des objets communs ne seront temporairement plus accessibles, afin de limiter la propagation du virus, le cas échéant. Ainsi, l'armoire contenant notamment les livres du PAE, située dans la salle des officiers, ne sera dorénavant plus accessible.
- Par ailleurs, chaque employé est invité à se désinfecter les mains avant de prendre ses clés dans le « key watcher ». À cet effet, du désinfectant est disponible à droite des « key watchers » depuis plusieurs mois déjà.
- De même, ils sont invités à se désinfecter les mains (et idéalement les laver avec de l'eau et du savon), avant et après avoir touché aux autres objets d'usage commun (par exemple les ordinateurs situés dans la salle des officiers et dans les contrôles).
- Le prêt d'objet (crayons, brocheuse, etc.) doit être évité dans la mesure du possible. Au besoin, bien se laver les mains, ainsi que l'objet avant et après le prêt.
- Dorénavant, les fontaines d'eau (abreuvoirs) ne seront plus accessibles, puisqu'elles constituent des sources de propagation potentielles. Vous êtes conséquemment invités à remplir vos bouteilles dans les lavabos des cuisinettes ou des salles de bain, ou à apporter des bouteilles d'eau pré-remplies.
- Les officiers de la poterne doivent eux-mêmes remplir les formulaires pour les visiteurs.
- Les crayons pour les signatures doivent être désinfectés après chaque utilisation par les officiers de la poterne.
- Lors de l'utilisation du gymnase, les objets communs doivent être nettoyés suite à leur utilisation. Si le gymnase est utilisé par les employés sur l'heure du diner, le nettoyage doit être effectué par ces derniers.

Espace de travail :

- Vous devez nettoyer votre espace et vos outils de travail avant votre quart de travail, et fréquemment par la suite, notamment suite au passage de d'autres personnes dans votre lieu de travail.
- Vous devez également nettoyer votre espace de travail à la fin de votre quart de travail.
- Ceci est requis lors de toute entrée en poste (ou dans un bureau) et avant que vous ne quittiez un poste (ou un bureau). Ceci inclut les boutons de contrôle, interrupteurs, poignées de porte, surfaces de travail, etc.
- Tenter de désencombrer les surfaces de travail, de façon à faciliter le nettoyage effectué par tous.
- Vous êtes invités à orienter et superviser les nettoyeurs de vos secteurs au sujet du nettoyage, conformément au courriel du 2020-04-28.

Tracage :

- Lorsqu'un membre de l'équipe de « traceur » de l'administration régionale tente d'entrer en contact avec vous, vous devez le rappeler dans les plus brefs délais possibles, afin de limiter la propagation potentielle du virus.

Activités des détenus :

La reprise des activités et les mesures ont été identifiées par le Comité local santé et sécurité au travail local. En voici les résultats.

- **Prise d'empreintes digitales :** Activité reprise le 29 juin
- **Programmes :** Activité reprendra à compter du 7 juillet.
- **Bibliothèque :** Les détenus auront accès à la bibliothèque à compter de jeudi le 2 juillet.
- **Matériel sportif :** Dès le 1^{er} juillet, les détenus pourront avoir accès à ce matériel à nouveau (ex. : ballons). La GP a identifié des détenus nettoyeurs dans toutes les cohortes par la GP et les consignes de nettoyage ont été données à ces derniers.
- **Gymnase :** Reprise des activités pour les détenus et le personnel à compter du 2020-07-10.
- **Coiffeuse :** Reprise dans les pavillons D-E-F à compter du 2020-07-10 / reprise le 2020-07-20 pour la coiffeuse de l'extérieur
- **Visiteurs pour les détenus :** Reprise au cours de la semaine du 13 juillet.
- **Tribunal disciplinaire majeur :** Reprise le 2020-07-24.
- D'autres reprises d'activités ont été discutées et devraient être mises de l'avant sous peu, dès que les mesures à prendre l'auront été par les secteurs concernés.

Enfin, vous devez respecter toute autre consigne recommandée par santé publique (tousser dans votre coude, éternuer dans un mouchoir, etc.).

Merci de contribuer à la prévention de la COVID-19.

 **Josée Campeau**

Directrice | Warden
Centre régional de réception | Regional Reception Center
Service correctionnel du Canada | Correctional Service of Canada
246, montée Gagnon, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0
☎ : 450-478-5977 # 7100
📠 : 450-478-7661

Lap... e Melanie (QUE)

7070-1

De: Campeau Josée (QUE)
Envoyé: 15 octobre 2020 16:29
À: 343-Usagers
Objet: Employé positif à la COVID
Pièces jointes: Consignes de prévention

Bonjour,

Nous avons appris cet après-midi qu'un employé de l'établissement a testé positif à la COVID. Il présentait des symptômes depuis quelques jours et était en congé préventif. Il a néanmoins travaillé dans les journées critiques de transmission possible. Les syndicats ont immédiatement été informés.

La liste des contacts étroits a été effectuée et les gens concernés ont été contactés. Nous attendons les résultats de leur test.

Ceci rappelle l'importance des mesures de prévention, incluant notamment :

- **Rester à la maison** si vous présentez des symptômes et informer immédiatement votre gestionnaire (le BO si à l'extérieur des heures ouvrables).
- Lavage des mains avec le désinfectant avant d'entrer au point de fouilles de l'établissement, à l'entrée et sortie d'un secteur et après avoir manipulé quoi que ce soit
- Respect la distance de 2 mètres en tout temps
- Port du masque en tout temps, excepté si seul dans un bureau
- Vigilance accrue lors des périodes de repas.

Je joins le dernier courriel des mesures de prévention à titre de rappel.

Nous vous tiendrons informés si d'autres développements pertinents pour tous surviennent.

Merci de continuer de limiter la propagation du virus.



Josée Campeau

Directrice | Warden

Centre régional de réception | Regional Reception Center
Service correctionnel du Canada | Correctional Service of Canada
246, boul. Gibson, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0

Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA

☎ : 450-478-5977 poste 7100

☎ : 450-478-7661

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Lapointe Melanie (QUE)

De: Campeau Josée (QUE)
Envoyé: 22 septembre 2020 21:30
À: 343-Usagers
Objet: Consignes de prévention
Pièces jointes: Message de la commissaire | Message from the Commissioner; Port du masque; TR: Port du masque; Nouvelle procédure masque à l'USD; Port du Masque - COVID; Note de service distribution masques

Bonjour,

SVP voir ajouts/modifications en jaune.

Merci


Josée Campeau

Directrice | Warden
Centre régional de réception | Regional Reception Center
Service correctionnel du Canada | Correctional Service of Canada
246, montée Gagnon, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0
☎: 450-478-5977 # 7100
✉: 450-478-7661

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 2 septembre 2020 10:53
À : 343-Usagers
Objet : TR: Consignes de prévention

De : Beaulieu Laurie (QUE) **De la part de** Giordano Linda (QUE)
Envoyé : 13 août 2020 14:16
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 7 août 2020 14:00
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 27 juillet 2020 07:40
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 14 juillet 2020 08:21

À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 10 juillet 2020 16:53
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 30 juin 2020 16:47
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : TR: Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 8 juin 2020 13:33
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 29 mai 2020 12:40
À : 343-Usagers
Objet : TR: Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 28 mai 2020 09:31
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 8 mai 2020 11:34
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 30 avril 2020 09:58
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 24 avril 2020 14:06
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : TR: Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 20 avril 2020 14:32
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>

Envoyé le 16 avril 2020 23:08

À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>

Objet : Consignes de prévention

Bonjour,

La présente vise à vous rappeler les consignes de sécurité en prévention de la propagation de la COVID-19.

Ceci est d'autant plus important considérant que nous entrons, selon Santé publique, dans la seconde vague de propagation. Je vous invite donc à relire attentivement toutes les consignes du présent courriel et à vous y conformer rigoureusement. Jusqu'à présent, le CRR a été épargné par une éclosion et il faut tout faire afin que notre environnement de travail demeure ainsi. L'établissement est toujours dans la zone de couleur grise (seuil de prudence), mais ceci pourrait changer rapidement. Nous devons ainsi maintenir une vigilance accrue et s'assurer que nos mesures de prévention demeurent constantes.

Distanciation sociale :

- Toute personne doit, lorsque possible et non requis par ses fonctions, respecter la distanciation sociale établie à 2 mètres par santé publique. Cette consigne est valide même si les deux individus portent un masque.
- Cette consigne est également valide lors des briefings, des repas et de toute autre rencontre.
- Afin de respecter cette distanciation sociale, il importe de respecter les heures et durées de repas prescrites, de même que de respecter les périodes de repas prescrites par votre convention collective. Si vous êtes trop d'individus dans un même local simultanément, nous vous encourageons à en profiter pour accomplir des rondes de sécurité additionnelles ou des fouilles dans d'autres endroits. Plusieurs tâches diverses sont toujours à effectuer afin d'accroître la sécurité.
- Advenant des postes où il est impossible de respecter la distanciation sociale, vous êtes invités à discuter avec votre gestionnaire afin d'évaluer les options (modification des heures de repas, présence dynamique accrue sur le plancher afin d'éviter des rassemblements dans les contrôles, etc.).
- Tel que mentionné dans le courriel du 2020-03-23, j'invite tous les non CX à prendre rendez-vous avant de vous rendre en pavillon. J'invite les CX à ne pas dépasser le ratio établi selon les normes de déploiement dans les contrôles/cuisinettes. Ceci permettra que le moins de personnes possible soient présentes simultanément dans un même lieu.
- Nous avons peint des repères (marques) au sol, afin d'aider à respecter la distanciation sociale avant d'entrer à la poterne. D'autres repères sont installés en établissement à cette fin à plusieurs endroits. Il importe de les respecter afin de se conformer aux consignes de santé publique. Voir les photos jointes (2020-04-29), en guise de référence.
- L'accès aux casiers pour ranger les téléphones cellulaires est de nouveau permise. L'important sera de ne pas « empiler » les cellulaires, et de tenter d'éviter le plus possible que ceux-ci soient collés les uns contre les autres. Par ailleurs, vous êtes encouragés à régulièrement bien nettoyer votre cellulaire, avant et après utilisation. La procédure à l'entrée demeurera de se laver les mains, revêtir le masque et ranger le cellulaire. Avant de reprendre celui-ci, vous devez également vous laver les mains. En sommes, le lavage de mains est requis avant et après la manipulation des cellulaires.
- À compter du 2020-07-18, le CX à la poterne sera désigné en tout temps, pour s'assurer que tous utilisent le désinfectant pour les mains, poser les questions d'usage reliées à la COVID, prendre la température et remettre les masques aux employés et visiteurs. Merci à tous les agents de programmes qui ont aidé à cette tâche depuis les derniers mois.
- Le gymnase étant de nouveau accessible aux détenus, les employés sont invités à manger dans les lieux suivants : salle de conférence de la gestion de cas, salle de conférence en haut de l'USD, gymnase de l'USD, salle de conférence de l'administration, salle désignée dans le secteur des programmes.
- Par ailleurs, suite à des discussions avec des spécialistes, il a été mentionné que chacun devrait manger seul dans son bureau. Les seules exceptions devraient être pour ceux qui ne peuvent quitter leur poste pour la période du repas. Si des lieux communs pour des repas doivent être utilisés, ils devraient l'être en moment décalés et être

rigoureusement nettoyés par et entre chaque utilisateur. Malgré ceci, si vous mangez en groupe, vous devez impérativement respecter la distanciation sociale de 2 mètres, remettre votre masque dès la fin de votre repas et tenter de limiter le plus possible les périodes où les masques sont retirés en même temps que d'autres personnes.

- Les briefings matinaux des agents de correction pourront continuer de s'effectuer dans le gymnase puisque les activités des détenus ne seront pas débutées. Dans le gymnase, des « X » ont été apposés sur les bancs des gradins, de façon à bien indiquer aux gens la distanciation sociale à respecter. Vous devez donc respecter ces places assignées. Les briefings des autres quarts de travail s'effectueront dans le mess des officiers. Il importera de respecter la distanciation sociale et il faudra pour certains rester debout, au besoin.
- Les briefings de la gestion s'effectueront dans la salle d'audience (toit vert). Le tout à moins d'indication contraire de l'adjointe DAI écrira au comité de gestion qui écrira au comité de gestion, à la fin de chaque jour, afin de confirmer le tout. Si la salle d'audience est utilisée, le briefing de gestion se tiendra dans la salle de conférence de l'administration.
- La distanciation sociale concerne aussi les détenus. Ceux-ci sont tenus de respecter le 2 mètres de distance, excepté à l'intérieur d'une même cellule (cellule double) ou de circonstances exceptionnelles. Les agents de correction doivent intervenir si ceci n'est pas respecté et rapporter les détenus au besoin.
- La distanciation sociale doit être respectée même à l'extérieur, autant pour les détenus que le personnel.

Questionnaire:

- Vous devez continuer de répondre quotidiennement au questionnaire affiché à la poterne, avant votre entrée en établissement.

Température :

- À compter du 2020-05-29, toute personne entrant en établissement devra se soumettre à une prise de température, après avoir revêtu le masque.
- Si les valeurs de votre température sont plus hautes que les normales prévues, vous devrez vous asseoir durant environ 10-15 minutes, sur les chaises de la salle d'attente des visiteurs (près des casiers à l'entrée), afin que votre corps prenne la température de l'intérieur de l'établissement. Si la première prise de température excède 38 degrés, une nouvelle prise de température sera ensuite effectuée.
- Advenant que les valeurs d'une seconde prise de température soient plus élevées que la normale, le GC puis le DA concerné (ou l'agent en dispo à l'extérieur des heures ouvrables) seront contactés et il est fort probable que vous soyez retournés à la maison avec les consignes appropriées.

Symptômes :

- Si vous présentez des symptômes de la COVID-19, vous ne devez pas entrer en établissement. Vous devez contacter immédiatement votre gestionnaire et téléphoner au 1-877-644-4545.
- Vous devez informer votre gestionnaire dès que possible, des conclusions de votre appel avec la santé publique.
- Vous êtes invités à prendre votre température avant votre départ de votre domicile préalablement à votre entrée en établissement. Ceci constitue une façon additionnelle de déceler des symptômes potentiels.

Lavage des mains :

- Le lavage des mains avec du désinfectant est obligatoire avant l'entrée au point de fouille de l'établissement. Ceci est également obligatoire à toute entrée et sortie de l'établissement au cours d'une même journée.
- Vous êtes invités à vous laver les mains avec de l'eau et du savon après être passé au point de fouille de la poterne, dans la salle de bain normalement réservée aux visiteurs, tel que mentionné dans le courriel du 2020-03-24. À noter que les salles de bain situées à côté de la visite, près du contrôle B, sont également disponibles pour les employés.
- Tout au long de la journée, suite à vos rencontres avec les détenus, avant de manger ou après toute action impliquant un contact avec des surfaces à usage commun, vous êtes encouragés à vous laver les mains avec de l'eau

et du savon durant 20 secondes. Si eau et savon ne sont pas disponibles dans votre secteur, vous êtes encouragés à utiliser du savon sans eau ou du désinfectant pour les mains.

- Le lavage des mains est obligatoire lors de toute entrée de secteur et lors de toute sortie de secteur.

Masques :

- Le masque doit être porté en tout temps, excepté lorsque vous êtes seul dans un bureau fermé.
- Vous devez respecter les consignes relatives au port et au retrait du masque (se laver les mains avant manipulation, toucher seulement les élastiques, etc.), tel que mentionné dans les courriels du 2020-04-08 et du 2020-04-14.
- Puisque notre établissement n'est pas un site d'éclosion, vous pouvez généralement porter un masque en tissu personnel. Le cas échéant, je vous encourage à suivre les directives d'entretien, de nettoyage et de rangement. Ainsi, il est recommandé de le laver minimalement quotidiennement, à l'eau chaude savonneuse et de le ranger dans un endroit à l'écart de vos effets personnels, (par exemple dans un contenant ou une enveloppe, toujours dans le même sens (côté porté vers le visage toujours du même sens)). Les endroits où ces masques en tissus sont proscrits sont dans les zones 2 et 3 désignées en établissement. De plus, le type de masque avec un dispositif de ventilation au niveau de la bouche n'est pas permis considérant qu'il n'est pas adapté à la pandémie actuelle alors que nous devons prévenir la transmission par gouttelettes.
- Tel que mentionné dans le message de la Commissaire du 2020-09-11 (ci-joint), les types de masques suivants ne sont pas permis :
 - * **Masque munis de valves d'expiration**
 - * **Foulards**
 - * **Cache-cous**
 - * **Bandanas**
 - * **Autres couvre-chefs**
- Les masques doivent être remis par l'officier à la poterne à toutes les personnes qui entrent en établissement. Les masques doivent être revêtus avant la prise de température par l'officier de la poterne.
- Les masques sont fournis quotidiennement par le SCC. Advenant qu'il soit souillé ou en cas de bris, vous pouvez vous présenter au bureau des opérations pour en obtenir un nouveau.
- Lors de toute interaction avec un détenu hors de sa cellule, vous devez vous assurer qu'il porte un masque.
- Tout employé est invité à demander aux détenus de porter un masque dès leur sortie de cellule. Si le détenu refuse, vous devez faire un RODA, le rapporter et informer le GCBO afin de prendre les mesures appropriées.
- Les masques doivent être portés même à l'extérieur et à l'intérieur des véhicules, dès que 2 individus sont à proximité, autant pour le personnel que les détenus.
- J'ai joint à la présente, différents courriels déjà envoyés en lien avec le port du masque pour les employés et les détenus. D'autres courriels avaient été acheminés à ce sujet, mais j'ai annexé les principaux. Soumis pour votre information en guise de rappel au besoin.
- Vous êtes fortement encouragé à faire les rappels pertinents à vos collègues en cas de non-conformité, afin de continuer à prévenir une éclosion dans notre milieu de travail.
- Vous devez vous assurer que tout détenu sortant de sa cellule porte un masque tel que requis
- Toute non-conformité reliée au fait de ne pas porter de masque ou de ne pas exiger qu'il soit porté par les détenus à l'extérieur de leur cellule pourrait entraîner des mesures disciplinaires et/ou administrative, compte tenu de l'importance de cette mesure en lien avec la prévention de la propagation du virus.

Vêtements :

- Vous êtes fortement encouragés à changer vos vêtements à votre arrivée en établissement et en quittant l'établissement, en mettant les vêtements utilisés dans un sac fermé, destiné au lavage, tel que mentionné dans le courriel du 2020-03-31.
- À cet effet, les salles de bain normalement réservées aux visiteurs sont disponibles pour les employés depuis le mois de mars.

- Vous êtes encouragés à suivre les recommandations énoncées sur le HUB afin de protéger vos proches après leur retour d'un quart de travail dans un établissement du SCC : COVID-19 recommandations à l'intention des membres du personnel du SCC qui retournent à la maison après un quart de travail.

Effets personnels :

- Vous êtes fortement encouragés à entrer et sortir le moins d'items personnels possibles de l'établissement.
- Aucun item personnel ne doit être prêté sans un lavage dudit objet avant le prêt et au retour. Le tout doit être précédé et suivi d'un lavage des mains.
- Porter une attention particulière au lavage des objets (crayons, clés, talkies, menottes, brocheuses, etc.).
- À votre arrivée en établissement, au poste de fouille de la poterne, vous devrez manipuler vos effets personnels pour une vérification visuelle par l'agent de correction à la poterne. Le AmScan ne sera plus utilisé jusqu'à avis contraire pour des raisons de prévention.

Objets communs :

- En plus de la fermeture du gymnase pour les employés et les détenus, excepté pour les briefings et le diner, des objets communs ne seront temporairement plus accessibles, afin de limiter la propagation du virus, le cas échéant. Ainsi, l'armoire contenant notamment les livres du PAE, située dans la salle des officiers, ne sera dorénavant plus accessible.
- Par ailleurs, chaque employé est invité à se désinfecter les mains avant de prendre ses clés dans le « key watcher ». À cet effet, du désinfectant est disponible à droite des « key watchers » depuis plusieurs mois déjà.
- De même, ils sont invités à se désinfecter les mains (et idéalement les laver avec de l'eau et du savon), avant et après avoir touché aux autres objets d'usage commun (par exemple les ordinateurs situés dans la salle des officiers et dans les contrôles).
- Le prêt d'objet (crayons, brocheuse, etc.) doit être évité dans la mesure du possible. Au besoin, bien se laver les mains, ainsi que l'objet avant et après le prêt.
- Dorénavant, les fontaines d'eau (abreuvoirs) ne seront plus accessibles, puisqu'elles constituent des sources de propagation potentielles. Vous êtes conséquemment invités à remplir vos bouteilles dans les lavabos des cuisinettes ou des salles de bain, ou à apporter des bouteilles d'eau pré-remplies.
- Les officiers de la poterne doivent eux-mêmes remplir les formulaires pour les visiteurs.
- Les crayons pour les signatures doivent être désinfectés après chaque utilisation par les officiers de la poterne.
- Lors de l'utilisation du gymnase, les objets communs doivent être nettoyés suite à leur utilisation. Si le gymnase est utilisé par les employés sur l'heure du diner, le nettoyage doit être effectué par ces derniers.

Espace de travail :

- Vous devez nettoyer votre espace et vos outils de travail avant votre quart de travail, et fréquemment par la suite, notamment suite au passage de d'autres personnes dans votre lieu de travail.
- Vous devez également nettoyer votre espace de travail à la fin de votre quart de travail.
- Ceci est requis lors de toute entrée en poste (ou dans un bureau) et avant que vous ne quittiez un poste (ou un bureau). Ceci inclut les boutons de contrôle, interrupteurs, poignées de porte, surfaces de travail, etc.
- Tenter de désencombrer les surfaces de travail, de façon à faciliter le nettoyage effectué par tous.
- Vous êtes invités à orienter et superviser les nettoyeurs de vos secteurs au sujet du nettoyage, conformément au courriel du 2020-04-28.

Traçage :

- Lorsqu'un membre de l'équipe de « traceur » de l'administration régionale tente d'entrer en contact avec vous, vous devez le rappeler dans les plus brefs délais possibles, afin de limiter la propagation potentielle du virus.

Activités des détenus :

La reprise des activités et les mesures ont été identifiées par le Comité local santé et sécurité au travail local. En voici les résultats.

- **Prise d'empreinte digitales** : Activité reprise le 29 juin
- **Programmes** : Activité reprendra à compter du 7 juillet.
- **Bibliothèque** : Les détenus auront accès à la bibliothèque à compter de jeudi le 2 juillet.
- **Matériel sportif** : Dès le 1^{er} juillet, les détenus pourront avoir accès à ce matériel à nouveau (ex. : ballons). La GP a identifié des détenus nettoyeurs dans toutes les cohortes par la GP et les consignes de nettoyage ont été données à ces derniers.
- **Gymnase** : Reprise des activités pour les détenus et le personnel à compter du 2020-07-10.
- **Coiffeuse** : Reprise dans les pavillons D-E-F à compter du 2020-07-10 / reprise le 2020-07-20 pour la coiffeuse de l'extérieur
- **Visiteurs pour les détenus** : Reprise au cours de la semaine du 13 juillet.
- **Tribunal disciplinaire majeur** : Reprise le 2020-07-24.
- D'autres reprises d'activités ont été discutées et devraient être mises de l'avant sous peu, dès que les mesures à prendre l'auront été par les secteurs concernés.

Enfin, vous devez respecter toute autre consigne recommandée par santé publique (tousser dans votre coude, éternuer dans un mouchoir, etc.).

Merci de contribuer à la prévention de la COVID-19.



Josée Campeau

Directrice | Warden
Centre régional de réception | Regional Reception Center
Service correctionnel du Canada | Correctional Service of Canada
246, montée Gagnon, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0
☎: 450-478-5977 # 7100
✉: 450-478-7661

Lap... e Melanie (QUE)

7070-1

De: Campeau Josée (QUE)
Envoyé: 29 septembre 2020 20:12
À: 343-Usagers
Objet: COVID mise à jour

Bonjour,

Je tiens à vous informer des changements de ce jour au niveau de notre établissement.

Compte tenu de plusieurs éléments, dont le taux de transmission communautaire et les désignations des couleurs en communauté, le CRR passe officiellement aujourd'hui en **zone jaune** (risque modéré), selon le cadre national de gestion du risque de la COVID-19 du SCC.

Ceci signifie notamment que la vigilance et la prévention doivent être accrues et que les accès au site sont réduits.

Voici un bref résumé des mesures adoptées en période de risque modéré :

- **Nettoyage** : accru par les services en établissement et détenus nettoyeurs. Nettoyage essentiel entre les activités des différentes cohortes de détenus. Les employés doivent continuer de nettoyer les espaces partagés à leur arrivée et départ d'un lieu de travail.
- **Covoiturage** : ne doit pas être utilisé, sauf pour des habitants d'une même résidence.
- **Cohortes de détenus** : les mouvements des détenus sont limités par rangée
- **Visites** : visiteurs de détenus interdits (incluant avocats et bénévoles). Les visiteurs pour le personnel et les exceptions pour les détenus doivent être approuvés par la directrice.
- **VFP** : suspendues
- **Empreintes digitales** : seulement à la fin de la période d'isolement médical des nouveaux détenus
- **Transferts** : doivent être approuvés par la région ou le national, selon les cas
- **Tests d'urine** : maintenus, mais liste aléatoire diminuée nationalement
- **Gymnase** : Accès permis pour les détenus et le personnel, mais aucun équipement partagé ne peut être utilisé (incluant ballons, raquettes, etc.).
- **Appareils d'exercice** : non accessibles. Les appareils des pavillons A et G, de même que les appareils extérieurs ne peuvent plus être utilisés
- **Coiffeuse** : services suspendus autant à l'interne (aucun « clipper » prêté, ni coupe de cheveux par d'autres détenus) qu'à l'externe (coiffeuse pour USD, UIS, etc.)
- **Santé** : plusieurs nouvelles mesures en place pour les évaluation et spécialistes
- **Programmes** : cessation des programmes de groupe

Plusieurs autres mesures seront également mise en place selon notre structure locale et seront partagées aux employés concernés par les gestionnaires (ex. bibliothèque).

De plus, toutes les mesures qui étaient déjà en place sont maintenues, selon le courriel des consignes de prévention que je vous envoie régulièrement, et suite à mon courriel d'hier (ci-dessous), dont :

- ✓ Respecter les consignes de Santé publique, notamment en lien avec les rassemblements à l'extérieur du travail
- ✓ Porter le masque en tout temps (foulards, cache-cou et masque avec valve d'expiration ne sont pas permis) et de la façon prescrite par Santé publique (couvrir la bouche et le nez)
- ✓ Respecter la distanciation sociale
- ✓ Se laver les mains très régulièrement
- ✓ Ne pas échanger d'objets
- ✓ Demeurer très vigilants lors des périodes critiques des repas

- ✓ Demeure à l'affût des **symptômes**. Il faut rapporter à l'employeur tout symptôme relié à la COVID (même à l'extérieur des jours ouvrables, via le bureau des opérations au #7825)
- ✓ **Ne PAS entrer en établissement si vous présentez des symptômes** (en contactant immédiatement votre gestionnaire).

Le comité local en santé et sécurité au travail (CLSST) se réunira cette semaine pour discuter des enjeux locaux et vos syndicats sont au fait des modifications, au fur et à mesure qu'elles surviennent.

Je vous rappelle l'importance de demeurer familier avec le document : [mise à jour sur la COVID-19 : Lignes directrices sur l'utilisation des masques non médicaux et de l'équipement de protection individuelle](#).

Enfin, ne vous surprenez pas si les gestionnaires et d'autres employés interpellent les détenus ou des collègues qui ne respecteraient pas les consignes en lien avec la prévention de la COVID; **il nous appartient tous de maintenir un milieu de travail sécuritaire et de s'assurer que nous luttons ensemble contre la propagation du virus**. Les rappels font également partis de la prévention et je vous encourage à être proactifs entre vous et les détenus que nous gardons, afin de maintenir, avec respect, le virus à distance.

Merci de continuer à contribuer au maintien d'un milieu de travail exempt de COVID.

 **Josée Campeau**

Directrice | Warden
Centre régional de réception | Regional Reception Center
Service correctionnel du Canada | Correctional Service of Canada
246, montée Gagnon, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0
☎: 450-478-5977 # 7100
☎: 450-478-7661

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>

Envoyé : 28 septembre 2020 13:31

À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>

Objet : COVID mise à jour

Bonjour,

La présente vise à vous informer que, suite à l'augmentation des cas de transmission communautaire, diverses mesures se sont remis en branle en fin de semaine. Ainsi, même si notre niveau de couleur local n'a pas été modifié à ce jour, et que nous sommes toujours en « seuil de prudence », voici les mesures qui ont été ajoutées :

- Suspension des visites pour les détenus (famille, avocats)
- Suspension des entrées en établissement (comité de citoyens, bénévoles, toute visite non essentielle). Les exceptions doivent être autorisées par la directrice
- Aucune permission de sortir autre que pour raison médicale ou pour compassion
- VFP : maintenues, mais test COVID pour détenus qui sortent de VFP, au 10^{ième} jour (durant leur isolement médical) – résultat sera reçu avant la fin de leur isolement médical
- Cour majeure se poursuit, mais les avocats seront rejoints via téléphone.

Je vous encourage à continuer de respecter les consignes de prévention tel qu'énoncées dans mon courriel régulier à ce sujet. Il importe plus que jamais, en cette 2^{ième} vagues, de continuer à :

- Respecter les consignes de Santé publique, notamment en lien avec les rassemblements à l'extérieur du travail
- Porter le masque en tout temps (foulards, cache-cou et masque avec valve d'expiration ne sont pas permis) et de la façon prescrite par Santé publique (couvrir la bouche et le nez)
- Respecter la distanciation sociale
- Se laver les mains très régulièrement
- Ne pas échanger d'objets
- Demeurer très vigilants lors des périodes critiques des repas
- Demeurer à l'affût des symptômes. Il faut rapporter à l'employeur tout symptôme relié à la COVID (même à l'extérieur des jours ouvrables, via le bureau des opérations au #7825)
- Ne **PAS** entrer en établissement si vous présentez des symptômes (en contactant immédiatement votre gestionnaire).

Merci à tous de votre très précieuse collaboration.



Josée Campeau

Directrice | Warden

Centre régional de réception | Regional Reception Center

Service correctionnel du Canada | Correctionnal Service of Canada


246, montée Gagnon, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0

Josée.Campeau@CSC-SCC.GC.CA

☎: 450-478-5977 poste 7100

☎: 450-478-7661

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Lapo  Melanie (QUE)

7070-1

De: Campeau Josée (QUE)
Envoyé: 29 septembre 2020 20:29
À: 343-Usagers
Objet: Consignes de prévention COVID

Bonjour,

SVP voir ajouts/modifications en gris.

Merci



Josée Campeau

Directrice | Warden
Centre régional de réception | Regional Reception Center
Service correctionnel du Canada | Correctional Service of Canada
246, montée Gagnon, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0
☎: 450-478-5977 # 7100
☎: 450-478-7661

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 22 septembre 2020 21:30
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 2 septembre 2020 10:53
À : 343-Usagers
Objet : TR: Consignes de prévention

De : Beaulieu Laurie (QUE) De la part de Giordano Linda (QUE)
Envoyé : 13 août 2020 14:16
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 7 août 2020 14:00
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 27 juillet 2020 07:40
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 14 juillet 2020 08:21

À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 10 juillet 2020 16:53
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 30 juin 2020 16:47
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : TR: Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 8 juin 2020 13:33
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 29 mai 2020 12:40
À : 343-Usagers
Objet : TR: Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 28 mai 2020 09:31
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 8 mai 2020 11:34
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 30 avril 2020 09:58
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 24 avril 2020 14:06
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : TR: Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 20 avril 2020 14:32
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>

Envoyé le 16 avril 2020 23:08

À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>

Objet : Consignes de prévention

Bonjour,

La présente vise à vous rappeler les consignes de sécurité en prévention de la propagation de la COVID-19.

Ceci est d'autant plus important considérant que le CRR est maintenant en zone jaune (risque modéré). Jusqu'à présent, le CRR a été épargné par une éclosion et il faut tout faire afin que notre environnement de travail demeure ainsi. Nous devons maintenir une vigilance accrue et s'assurer que nos mesures de prévention demeurent constantes.

PRINCIPALES MESURES DE PRÉVENTION :

- ✓ Respecter les consignes de Santé publique, notamment en lien avec les rassemblements à l'extérieur du travail
- ✓ Porter le masque en tout temps (foulards, cache-cou et masque avec valve d'expiration ne sont pas permis) et de la façon prescrite par Santé publique (couvrir la bouche et le nez)
- ✓ Respecter la distanciation sociale
- ✓ Se laver les mains très régulièrement
- ✓ Ne pas échanger d'objets
- ✓ Demeurer très vigilants lors des périodes critiques des repas
- ✓ Faire les rappels pertinents à vos collègues en cas de non-conformité, afin de continuer à prévenir une éclosion dans notre milieu de travail.
- ✓ Demeure à l'affût des symptômes. Il faut rapporter à l'employeur tout symptôme relié à la COVID (même à l'extérieur des jours ouvrables, via le bureau des opérations au #7825)
- ✓ Ne **PAS** entrer en établissement si vous présentez des symptômes (en contactant immédiatement votre gestionnaire).

Distanciation sociale :

- Toute personne doit, lorsque possible et non requis par ses fonctions, respecter la distanciation sociale établie à 2 mètres par santé publique. Cette consigne est valide même si les deux individus portent un masque.
- Cette consigne est également valide lors des briefings, des repas et de toute autre rencontre.
- Afin de respecter cette distanciation sociale, il importe de respecter les heures et durées de repas prescrites, de même que de respecter les périodes de repas prescrites par votre convention collective. Si vous êtes trop d'individus dans un même local simultanément, nous vous encourageons à en profiter pour accomplir des rondes de sécurité additionnelles ou des fouilles dans d'autres endroits. Plusieurs tâches diverses sont toujours à effectuer afin d'accroître la sécurité.
- Advenant des postes où il est impossible de respecter la distanciation sociale, vous êtes invités à discuter avec votre gestionnaire afin d'évaluer les options (modification des heures de repas, présence dynamique accrue sur le plancher afin d'éviter des rassemblements dans les contrôles, etc.).
- Tel que mentionné dans le courriel du 2020-03-23, j'invite tous les non CX à prendre rendez-vous avant de vous rendre en pavillon. J'invite les CX à ne pas dépasser le ratio établi selon les normes de déploiement dans les contrôles/cuisinettes. Ceci permettra que le moins de personnes possible soient présentes simultanément dans un même lieu.
- Nous avons peint des repères (marques) au sol, afin d'aider à respecter la distanciation sociale avant d'entrer à la poterne. D'autres repères sont installés en établissement à cette fin à plusieurs endroits. Il importe de les respecter afin de se conformer aux consignes de santé publique. Voir les photos jointes (2020-04-29), en guise de référence.

- L'accès aux casiers pour ranger les téléphones cellulaires est de nouveau permise. L'important sera de ne pas « empiler » les cellulaires, et de tenter d'éviter le plus possible que ceux-ci soient collés les uns contre les autres. Par ailleurs, vous êtes encouragés à régulièrement bien nettoyer votre cellulaire, avant et après utilisation. La procédure à l'entrée demeurera de se laver les mains, revêtir le masque et ranger le cellulaire. Avant de reprendre celui-ci, vous devez également vous laver les mains. En sommes, le lavage de mains est requis avant et après la manipulation des cellulaires.
- À compter du 2020-07-18, le CX à la poterne sera désigné en tout temps, pour s'assurer que tous utilisent le désinfectant pour les mains, poser les questions d'usage reliées à la COVID, prendre la température et remettre les masques aux employés et visiteurs. Merci à tous les agents de programmes qui ont aidé à cette tâche depuis les derniers mois.
- Le gymnase étant de nouveau accessible aux détenus, les employés sont invités à manger dans les lieux suivants : salle de conférence de la gestion de cas, salle de conférence en haut de l'USD, gymnase de l'USD, salle de conférence de l'administration, salle désignée dans le secteur des programmes.
- Par ailleurs, suite à des discussions avec des spécialistes, il a été mentionné que chacun devrait manger seul dans son bureau. Les seules exceptions devraient être pour ceux qui ne peuvent quitter leur poste pour la période du repas. Si des lieux communs pour des repas doivent être utilisés, ils devraient l'être en moment décalés et être rigoureusement nettoyés par et entre chaque utilisateur. Malgré ceci, si vous mangez en groupe, vous devez impérativement respecter la distanciation sociale de 2 mètres, remettre votre masque dès la fin de votre repas et tenter de limiter le plus possible les périodes où les masques sont retirés en même temps que d'autres personnes.
- Les briefings matinaux des agents de correction pourront continuer de s'effectuer dans le gymnase puisque les activités des détenus ne seront pas débutées. Dans le gymnase, des « X » ont été apposés sur les bancs des gradins, de façon à bien indiquer aux gens la distanciation sociale à respecter. Vous devez donc respecter ces places assignées. Les briefings des autres quarts de travail s'effectueront dans le mess des officiers. Il importera de respecter la distanciation sociale et il faudra pour certains rester debout, au besoin.
- Les briefings de la gestion s'effectueront dans la salle d'audience (toit vert). Le tout à moins d'indication contraire de l'adjointe DAI écrira au comité de gestion qui écrira au comité de gestion, à la fin de chaque jour, afin de confirmer le tout. Si la salle d'audience est utilisée, le briefing de gestion se tiendra dans la salle de conférence de l'administration.
- La distanciation sociale concerne aussi les détenus. Ceux-ci sont tenus de respecter le 2 mètres de distance, excepté à l'intérieur d'une même cellule (cellule double) ou de circonstances exceptionnelles. Les agents de correction doivent intervenir si ceci n'est pas respecté et rapporter les détenus au besoin.
- La distanciation sociale doit être respectée même à l'extérieur, autant pour les détenus que le personnel.

Questionnaire:

- Vous devez continuer de répondre quotidiennement au questionnaire affiché à la poterne, avant votre entrée en établissement.

Température :

- À compter du 2020-05-29, toute personne entrant en établissement devra se soumettre à une prise de température, après avoir revêtu le masque.
- Si les valeurs de votre température sont plus hautes que les normales prévues, vous devrez vous asseoir durant environ 10-15 minutes, sur les chaises de la salle d'attente des visiteurs (près des casiers à l'entrée), afin que votre corps prenne la température de l'intérieur de l'établissement. Si la première prise de température excède 38 degrés, une nouvelle prise de température sera ensuite effectuée.
- Advenant que les valeurs d'une seconde prise de température soient plus élevées que la normale, le GC puis le DA concerné (ou l'agent en dispo à l'extérieur des heures ouvrables) seront contactés et il est fort probable que vous soyez retournés à la maison avec les consignes appropriées.
- Vous êtes invités à prendre votre température avant votre départ de votre domicile préalablement à votre entrée en établissement. Ceci constitue une façon additionnelle de détecter des symptômes potentiels.

Symptômes :

- Si vous présentez des symptômes de la COVID-19, vous ne devez **PAS** entrer en établissement. Vous devez contacter **immédiatement** votre gestionnaire et téléphoner au 1-877-644-4545.
- Vous devez informer votre gestionnaire dès que possible, des conclusions de votre appel avec la santé publique.
- Il faut rapporter à l'employeur tout symptôme relié à la COVID (même à l'extérieur des jours ouvrables, via le bureau des opérations au #7825)

Lavage des main :

- Le lavage des mains avec du désinfectant est obligatoire **avant** l'entrée au point de fouille de l'établissement. Ceci est également obligatoire à toute entrée et sortie de l'établissement au cours d'une même journée.
- Vous êtes invités à vous laver les mains avec de l'eau et du savons **après** être passé au point de fouille de la poterne, dans la salle de bain normalement réservée aux visiteurs, tel que mentionné dans le courriel du 2020-03-24. À noter que les salles de bain situées à côté de la visite, près du contrôle B, sont également disponibles pour les employés.
- Tout au long de la journée, suite à vos rencontres avec les détenus, avant de manger ou après toute action impliquant un contact avec des surfaces à usage commun, vous êtes encouragés à vous laver les mains avec de l'eau et du savon durant 20 secondes. Si eau et savon ne sont pas disponibles dans votre secteur, vous êtes encouragés à utiliser du savon sans eau ou du désinfectant pour les mains.
- Le lavage des mains est obligatoire lors de toute entrée de secteur **et** lors de toute sortie de secteur.

Masques :

- Le masque **doit** être porté **en tout temps**, excepté lorsque vous êtes seul dans un bureau fermé.
- Vous devez respecter les consignes relatives au port et au retrait du masque (se laver les mains avant manipulation, toucher seulement les élastiques, etc.), tel que mentionné dans les courriels du 2020-04-08 et du 2020-04-14.
- Puisque notre établissement n'est pas un site d'éclosion, vous pouvez généralement porter un masque en tissu personnel. Le cas échéant, je vous encourage à suivre les directives d'entretien, de nettoyage et de rangement. Ainsi, il est recommandé de le laver minimalement quotidiennement, à l'eau chaude savonneuse et de le ranger dans un endroit à l'écart de vos effets personnels, (par exemple dans un contenant ou une enveloppe, toujours dans le même sens (côté porté vers le visage toujours du même sens)). Les endroits où ces masques en tissus sont proscrits sont dans les zones 2 et 3 désignées en établissement. De plus, le type de masque avec un dispositif de ventilation au niveau de la bouche n'est pas permis considérant qu'il n'est pas adapté à la pandémie actuelle alors que nous devons prévenir la transmission par gouttelettes.
- Tel que mentionné dans le message de la Commissaire du 2020-09-11 (ci-joint), les types de masques suivants ne sont **pas** permis :
 - * Masque munis de valves d'expiration
 - * Foulards
 - * Cache-cous
 - * Bandanas
 - * Autres couvre-chefs
- Les masque doivent être remis par l'officier à la poterne à toutes les personnes qui entrent en établissement. Les masques doivent être revêtus avant la prise de température par l'officier de la poterne.
- Les masques sont fournis quotidiennement par le SCC. Advenant qu'il soit souillé ou en cas de bris, vous pouvez vous présenter au bureau des opérations pour en obtenir un nouveau.
- Lors de toute interaction avec un détenu hors de sa cellule, vous devez vous assurer qu'il porte un masque.
- Tout employé est invité à demander aux détenus de porter un masque dès leur sortie de cellule. Si le détenu refuse, vous devez faire un RODA, le rapporter et informer le GCBO afin de prendre les mesures appropriées.
- Les masques doivent être portés même à l'extérieur et à l'intérieur des véhicules, dès que 2 individus sont à proximité, autant pour le personnel que les détenus.
- Vous êtes fortement encouragé à faire les rappels pertinents à vos collègues en cas de non-conformité, afin de continuer à prévenir une éclosion dans notre milieu de travail.

- Vous devez vous assurer que tout détenu sortant de sa cellule porte un masque tel que requis
- Toute non-conformité reliée au fait de ne pas porter de masque ou de ne pas exiger qu'il soit porté par les détenus à l'extérieur de leur cellule pourrait entraîner des mesures disciplinaires et/ou administrative, compte tenu de l'importance de cette mesure en lien avec la prévention de la propagation du virus.

Vêtements :

- Vous êtes fortement encouragés à changer vos vêtements à votre arrivée en établissement et en quittant l'établissement, en mettant les vêtements utilisés dans un sac fermé, destiné au lavage, tel que mentionné dans le courriel du 2020-03-31.
- À cet effet, les salles de bain normalement réservées aux visiteurs sont disponibles pour les employés depuis le mois de mars.
- Vous êtes encouragés à suivre les recommandations énoncées sur le HUB afin de protéger vos proches après leur retour d'un quart de travail dans un établissement du SCC : *COVID-19 recommandations à l'intention des membres du personnel du SCC qui retournent à la maison après un quart de travail.*

Effets personnels :

- Vous êtes fortement encouragés à entrer et sortir le moins d'items personnels possibles de l'établissement.
- Aucun item personnel ne doit être prêté sans un lavage dudit objet avant le prêt et au retour. Le tout doit être précédé et suivi d'un lavage des mains.
- Porter une attention particulière au lavage des objets (crayons, clés, talkies, menottes, brocheuses, etc.).
- À votre arrivée en établissement, au poste de fouille de la poterne, vous devrez manipuler vos effets personnels pour une vérification visuelle par l'agent de correction à la poterne. Le AmScan ne sera plus utilisé jusqu'à avis contraire pour des raisons de prévention.

Objets communs :

- En plus de la fermeture du gymnase pour les employés et les détenus, excepté pour les briefings et le dîner, des objets communs ne seront temporairement plus accessibles, afin de limiter la propagation du virus, le cas échéant. Ainsi, l'armoire contenant notamment les livres du PAE, située dans la salle des officiers, ne sera dorénavant plus accessible.
- Par ailleurs, chaque employé est invité à se désinfecter les mains avant de prendre ses clés dans le « key watcher ». À cet effet, du désinfectant est disponible à droite des « key watchers » depuis plusieurs mois déjà.
- De même, ils sont invités à se désinfecter les mains (et idéalement les laver avec de l'eau et du savon), avant et après avoir touché aux autres objets d'usage commun (par exemple les ordinateurs situés dans la salle des officiers et dans les contrôles).
- Le prêt d'objet (crayons, brocheuse, etc.) doit être évité dans la mesure du possible. Au besoin, bien se laver les mains, ainsi que l'objet avant et après le prêt.
- Dorénavant, les fontaines d'eau (abreuvoirs) ne seront plus accessibles, puisqu'elles constituent des sources de propagation potentielles. Vous êtes conséquemment invités à remplir vos bouteilles dans les lavabos des cuisinettes ou des salles de bain, ou à apporter des bouteilles d'eau pré-remplies.
- Les officiers de la poterne doivent eux-mêmes remplir les formulaires pour les visiteurs.
- Les crayons pour les signatures doivent être désinfectés après chaque utilisation par les officiers de la poterne.
- Lors de l'utilisation du gymnase, les objets communs doivent être nettoyés suite à leur utilisation. Si le gymnase est utilisé par les employés sur l'heure du dîner, le nettoyage doit être effectué par ces derniers.

Espace de travail :

- Vous devez nettoyer votre espace et vos outils de travail avant votre quart de travail, et fréquemment par la suite, notamment suite au passage de d'autres personnes dans votre lieu de travail.

- Vous devez également nettoyer votre espace de travail à la fin de votre quart de travail.
- C'est requis lors de toute entrée en poste (ou dans un bureau) et avant que vous ne quittiez un poste (ou un bureau). Ceci inclut les boutons de contrôle, interrupteurs, poignées de porte, surfaces de travail, etc.
- Tenter de désencombrer les surfaces de travail, de façon à faciliter le nettoyage effectué par tous.
- Vous êtes invités à orienter et superviser les nettoyeurs de vos secteurs au sujet du nettoyage, conformément au courriel du 2020-04-28.

Traçage :

- Lorsqu'un membre de l'équipe de « traceur » de l'administration régionale tente d'entrer en contact avec vous, vous devez le rappeler dans les plus brefs délais possibles, afin de limiter la propagation potentielle du virus.

Covoiturage :

- Le covoiturage ne doit pas être utilisé, sauf pour les habitants d'une même résidence.

Enfin, vous devez respecter toute autre consigne recommandée par santé publique (tousser dans votre coude, éternuer dans un mouchoir, etc.).

Merci de contribuer à la prévention de la COVID-19.



Josée Campeau

Directrice | Warden

Centre régional de réception | Regional Reception Center

Service correctionnel du Canada | Correctional Service of Canada

246, montée Gagnon, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0

☎: 450-478-5977 # 7100

✉: 450-478-7661

Lapc  Melanie (QUE)

7070-1

De: Campeau Josée (QUE)
Envoyé: 28 septembre 2020 13:31
À: 343-Usagers
Objet: COVID mise à jour

Bonjour,

La présente vise à vous informer que, suite à l'augmentation des cas de transmission communautaire, diverses mesures se sont remis en branle en fin de semaine. Ainsi, même si notre niveau de couleur local n'a pas été modifié à ce jour, et que nous sommes toujours en « seuil de prudence », voici les mesures qui ont été ajoutées :

- Suspension des visites pour les détenus (famille, avocats)
- Suspension des entrées en établissement (comité de citoyens, bénévoles, toute visite non essentielle). Les exceptions doivent être autorisées par la directrice
- Aucune permission de sortir autre que pour raison médicale ou pour compassion
- VFP : maintenues, mais test COVID pour détenus qui sortent de VFP, au 10^{ième} jour (durant leur isolement médical) – résultat sera reçu avant la fin de leur isolement médical
- Cour majeure se poursuit, mais les avocats seront rejoints via téléphone.

Je vous encourage à continuer de respecter les consignes de prévention tel qu'énoncées dans mon courriel régulier à ce sujet. Il importe plus que jamais, en cette 2^{ième} vagues, de continuer à :

- Respecter les consignes de Santé publique, notamment en lien avec les rassemblements à l'extérieur du travail
- Porter le masque en tout temps (foulards, cache-cou et masque avec valve d'expiration ne sont pas permis) et de la façon prescrite par Santé publique (couvrir la bouche et le nez)
- Respecter la distanciation sociale
- Se laver les mains très régulièrement
- Ne pas échanger d'objets
- Demeurer très vigilants lors des périodes critiques des repas
- Demeure à l'affût des symptômes. Il faut rapporter à l'employeur tout symptôme relié à la COVID (même à l'extérieur des jours ouvrables, via le bureau des opérations au #7825)
- **Ne PAS entrer en établissement si vous présentez des symptômes** (en contactant immédiatement votre gestionnaire).

Merci à tous de votre très précieuse collaboration.


Josée Campeau

Directrice | Warden
Centre régional de réception | Regional Reception Center
Service correctionnel du Canada | Correctional Service of Canada
246, montée Gagnon, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0
Josée.Campeau@CSC-SCC.GC.CA

☎ : 450-478-5977 poste 7100

☎ : 450-478-7661

Gouvernement du Canada | Government of Canada



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

MEMORANDUM

NOTE DE SERVICE

To
À
Détenus / Centre Régional de Réception
Inmates / Regional Reception Center

From
De
Directrice / Centre Régional de Réception
Warden / Regional Reception Center

Security Classification - Classification de sécurité
Our file - Notre référence 7070-1
Your file - Votre référence
Date 2020-09-24

Mesures de prévention COVID

Subje
ct
Objet

Suite à la correspondance locale du 1^{er} mai dernier, la présente vise à rappeler que vous devez impérativement porter votre masque dès que vous quittez votre cellule.

Comme la Commissaire vous le rappelle régulièrement dans le cadre de ses correspondances, il s'agit de l'une des principales mesures de prévention.

Puisque le Québec entre en 2^{ième} vague de propagation du virus et que le CRR a été épargné d'une éclosion jusqu'à présent, il importe plus que jamais de respecter les consignes sanitaires émises par Santé publique, dont le port du masque, le lavage des mains et le respect de la distanciation sociale. Ces mesures s'appliquent à tous, sans aucune exception.

Que vous ayez un masque lavable ou jetable, les consignes sont les mêmes. Ces consignes sont valables à l'intérieur, à l'extérieur, lorsque vous allez chercher votre repas et même en salle commune.

À défaut de respecter les consignes de Santé publique et du SCC, vous pourrez être rapporté via le tribunal disciplinaire et/ou vous exposer à des conséquences administratives, afin d'assurer la sécurité de tous. Aussi, nous pourrions être dans l'obligation de restreindre davantage le nombre de détenus qui peuvent sortir simultanément de leur cellule.

Je vous remercie de votre collaboration essentielle en cette période de pandémie mondiale.

COVID measures of prevention

Following the local correspondence dated May first, 2020, this notice is to remind you of the utmost importance with regards to utilizing your masks as soon as you leave your cell.

As the Commissioner has regularly reminded you in the context of her correspondences, the latter is considered one of the main measures of prevention.

Taking into consideration that we are entering a second wave in the propagation of the virus and that the RRC has, to date, escaped an eclosion, it's more important than ever to respect the sanitary guidelines provided by Public Health, more specifically, wearing the mask, washing the hands and respecting social distancing. These measures apply to everyone, without exception.

Whether you have a washable mask or disposable one, the guidelines are the same. These guidelines are to be followed whether you are inside or outside, while you pick up your meals and even in the common rooms.

In the absence of respect for the guidelines outlined by Public Health and CSC, you can be reported via a disciplinary hearing and/or expose yourselves to administrative consequences, in order to ensure the security of all. In addition, we may also be obligated to restrain the number of inmates that can exit their cell simultaneously.

I thank you in advance for your essential collaboration in this period of a world pandemic.

Josée Campeau - Directrice / Warden's Signature

Lapc  Melanie (QUE)

A/K

De: Campeau Josée (QUE)
Envoyé: 22 septembre 2020 21:30
À: 343-Usagers
Objet: Consignes de prévention
Pièces jointes: Message de la commissaire | Message from the Commissioner; Port du masque; TR: Port du masque; Nouvelle procédure masque à l'USD; Port du Masque - COVID; Note de service distribution masques

Bonjour,

SVP voir ajouts/modifications en jaune.

Merci


Josée Campeau

Directrice | Warden
Centre régional de réception | Regional Reception Center
Service correctionnel du Canada | Correctional Service of Canada
246, montée Gagnon, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0
☎: 450-478-5977 # 7100
📠: 450-478-7661

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 2 septembre 2020 10:53
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : TR: Consignes de prévention

De : Beaulieu Laurie (QUE) De la part de Giordano Linda (QUE)
Envoyé : 13 août 2020 14:16
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 7 août 2020 14:00
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 27 juillet 2020 07:40
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 14 juillet 2020 08:21

À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 10 juillet 2020 16:53
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 30 juin 2020 16:47
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : TR: Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 8 juin 2020 13:33
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 29 mai 2020 12:40
À : 343-Usagers
Objet : TR: Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 28 mai 2020 09:31
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE)
Envoyé : 8 mai 2020 11:34
À : 343-Usagers
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 30 avril 2020 09:58
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 24 avril 2020 14:06
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : TR: Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>
Envoyé : 20 avril 2020 14:32
À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>
Objet : Consignes de prévention

De : Campeau Josée (QUE) <Josee.Campeau@CSC-SCC.GC.CA>

Envoyé le 16 avril 2020 23:08

À : 343-Usagers <343-Usagers@csc-scc.gc.ca>

Objet : Consignes de prévention

Bonjour,

La présente vise à vous rappeler les consignes de sécurité en prévention de la propagation de la COVID-19.

Ceci est d'autant plus important considérant que nous entrons, selon Santé publique, dans la seconde vague de propagation. Je vous invite donc à relire attentivement toutes les consignes du présent courriel et à vous y conformer rigoureusement. Jusqu'à présent, le CRR a été épargné par une éclosion et il faut tout faire afin que notre environnement de travail demeure ainsi. L'établissement est toujours dans la zone de couleur grise (seuil de prudence), mais ceci pourrait changer rapidement. Nous devons ainsi maintenir une vigilance accrue et s'assurer que nos mesures de prévention demeurent constantes.

Distanciation sociale :

- Toute personne doit, lorsque possible et non requis par ses fonctions, respecter la distanciation sociale établie à 2 mètres par santé publique. Cette consigne est valide même si les deux individus portent un masque.
- Cette consigne est également valide lors des briefings, des repas et de toute autre rencontre.
- Afin de respecter cette distanciation sociale, il importe de respecter les heures et durées de repas prescrites, de même que de respecter les périodes de repas prescrites par votre convention collective. Si vous êtes trop d'individus dans un même local simultanément, nous vous encourageons à en profiter pour accomplir des rondes de sécurité additionnelles ou des fouilles dans d'autres endroits. Plusieurs tâches diverses sont toujours à effectuer afin d'accroître la sécurité.
- Advenant des postes où il est impossible de respecter la distanciation sociale, vous êtes invités à discuter avec votre gestionnaire afin d'évaluer les options (modification des heures de repas, présence dynamique accrue sur le plancher afin d'éviter des rassemblements dans les contrôles, etc.).
- Tel que mentionné dans le courriel du 2020-03-23, j'invite tous les non CX à prendre rendez-vous avant de vous rendre en pavillon. J'invite les CX à ne pas dépasser le ratio établi selon les normes de déploiement dans les contrôles/cuisinettes. Ceci permettra que le moins de personnes possible soient présentes simultanément dans un même lieu.
- Nous avons peint des repères (marques) au sol, afin d'aider à respecter la distanciation sociale avant d'entrer à la poterne. D'autres repères sont installés en établissement à cette fin à plusieurs endroits. Il importe de les respecter afin de se conformer aux consignes de santé publique. Voir les photos jointes (2020-04-29), en guise de référence.
- L'accès aux casiers pour ranger les téléphones cellulaires est de nouveau permise. L'important sera de ne pas « empiler » les cellulaires, et de tenter d'éviter le plus possible que ceux-ci soient collés les uns contre les autres. Par ailleurs, vous êtes encouragés à régulièrement bien nettoyer votre cellulaire, avant et après utilisation. La procédure à l'entrée demeurera de se laver les mains, revêtir le masque et ranger le cellulaire. Avant de reprendre celui-ci, vous devez également vous laver les mains. En sommes, le lavage de mains est requis avant et après la manipulation des cellulaires.
- À compter du 2020-07-18, le CX à la poterne sera désigné en tout temps, pour s'assurer que tous utilisent le désinfectant pour les mains, poser les questions d'usage reliées à la COVID, prendre la température et remettre les masques aux employés et visiteurs. Merci à tous les agents de programmes qui ont aidé à cette tâche depuis les derniers mois.
- Le gymnase étant de nouveau accessible aux détenus, les employés sont invités à manger dans les lieux suivants : salle de conférence de la gestion de cas, salle de conférence en haut de l'USD, gymnase de l'USD, salle de conférence de l'administration, salle désignée dans le secteur des programmes.
- Par ailleurs, suite à des discussions avec des spécialistes, il a été mentionné que chacun devrait manger seul dans son bureau. Les seules exceptions devraient être pour ceux qui ne peuvent quitter leur poste pour la période du repas. Si des lieux communs pour des repas doivent être utilisés, ils devraient l'être en moment décalés et être

rigoureusement nettoyés par et entre chaque utilisateur. Malgré ceci, si vous mangez en groupe, vous devez impérativement respecter la distanciation sociale de 2 mètres, remettre votre masque dès la fin de votre repas et tenter de limiter le plus possible les périodes où les masques sont retirés en même temps que d'autres personnes.

- Les briefings matinaux des agents de correction pourront continuer de s'effectuer dans le gymnase puisque les activités des détenus ne seront pas débutées. Dans le gymnase, des « X » ont été apposés sur les bancs des gradins, de façon à bien indiquer aux gens la distanciation sociale à respecter. Vous devez donc respecter ces places assignées. Les briefings des autres quarts de travail s'effectueront dans le mess des officiers. Il importera de respecter la distanciation sociale et il faudra pour certains rester debout, au besoin.
- Les briefings de la gestion s'effectueront dans la salle d'audience (toit vert). Le tout à moins d'indication contraire de l'adjointe DAI écrira au comité de gestion qui écrira au comité de gestion, à la fin de chaque jour, afin de confirmer le tout. Si la salle d'audience est utilisée, le briefing de gestion se tiendra dans la salle de conférence de l'administration.
- La distanciation sociale concerne aussi les détenus. Ceux-ci sont tenus de respecter le 2 mètres de distance, excepté à l'intérieur d'une même cellule (cellule double) ou de circonstances exceptionnelles. Les agents de correction doivent intervenir si ceci n'est pas respecté et rapporter les détenus au besoin.
- La distanciation sociale doit être respectée même à l'extérieur, autant pour les détenus que le personnel.

Questionnaire:

- Vous devez continuer de répondre quotidiennement au questionnaire affiché à la poterne, avant votre entrée en établissement.

Température :

- À compter du 2020-05-29, toute personne entrant en établissement devra se soumettre à une prise de température, après avoir revêtu le masque.
- Si les valeurs de votre température sont plus hautes que les normales prévues, vous devrez vous asseoir durant environ 10-15 minutes, sur les chaises de la salle d'attente des visiteurs (près des casiers à l'entrée), afin que votre corps prenne la température de l'intérieur de l'établissement. Si la première prise de température excède 38 degrés, une nouvelle prise de température sera ensuite effectuée.
- Advenant que les valeurs d'une seconde prise de température soient plus élevées que la normale, le GC puis le DA concerné (ou l'agent en dispo à l'extérieur des heures ouvrables) seront contactés et il est fort probable que vous soyez retournés à la maison avec les consignes appropriées.

Symptômes :

- Si vous présentez des symptômes de la COVID-19, vous ne devez pas entrer en établissement. Vous devez contacter immédiatement votre gestionnaire et téléphoner au 1-877-644-4545.
- Vous devez informer votre gestionnaire dès que possible, des conclusions de votre appel avec la santé publique.
- Vous êtes invités à prendre votre température avant votre départ de votre domicile préalablement à votre entrée en établissement. Ceci constitue une façon additionnelle de détecter des symptômes potentiels.

Lavage des mains :

- Le lavage des mains avec du désinfectant est obligatoire avant l'entrée au point de fouille de l'établissement. Ceci est également obligatoire à toute entrée et sortie de l'établissement au cours d'une même journée.
- Vous êtes invités à vous laver les mains avec de l'eau et du savon après être passé au point de fouille de la poterne, dans la salle de bain normalement réservée aux visiteurs, tel que mentionné dans le courriel du 2020-03-24. À noter que les salles de bain situées à côté de la visite, près du contrôle B, sont également disponibles pour les employés.
- Tout au long de la journée, suite à vos rencontres avec les détenus, avant de manger ou après toute action impliquant un contact avec des surfaces à usage commun, vous êtes encouragés à vous laver les mains avec de l'eau

et du savon durant 20 secondes. Si eau et savon ne sont pas disponibles dans votre secteur, vous êtes encouragés à utiliser du savon sans eau ou du désinfectant pour les mains.

- Le lavage des mains est obligatoire lors de toute entrée de secteur et lors de toute sortie de secteur.

Masques :

- Le masque doit être porté en tout temps, excepté lorsque vous êtes seul dans un bureau fermé.
- Vous devez respecter les consignes relatives au port et au retrait du masque (se laver les mains avant manipulation, toucher seulement les élastiques, etc.), tel que mentionné dans les courriels du 2020-04-08 et du 2020-04-14.
- Puisque notre établissement n'est pas un site d'éclosion, vous pouvez généralement porter un masque en tissu personnel. Le cas échéant, je vous encourage à suivre les directives d'entretien, de nettoyage et de rangement. Ainsi, il est recommandé de le laver minimalement quotidiennement, à l'eau chaude savonneuse et de le ranger dans un endroit à l'écart de vos effets personnels, (par exemple dans un contenant ou une enveloppe, toujours dans le même sens (côté porté vers le visage toujours du même sens)). Les endroits où ces masques en tissus sont proscrits sont dans les zones 2 et 3 désignées en établissement. De plus, le type de masque avec un dispositif de ventilation au niveau de la bouche n'est pas permis considérant qu'il n'est pas adapté à la pandémie actuelle alors que nous devons prévenir la transmission par gouttelettes.
- Tel que mentionné dans le message de la Commissaire du 2020-09-11 (ci-joint), les types de masques suivants ne sont pas permis :
 - * **Masque munis de valves d'expiration**
 - * **Foulards**
 - * **Cache-cous**
 - * **Bandanas**
 - * **Autres couvre-chefs**
- Les masques doivent être remis par l'officier à la poterne à toutes les personnes qui entrent en établissement. Les masques doivent être revêtus avant la prise de température par l'officier de la poterne.
- Les masques sont fournis quotidiennement par le SCC. Advenant qu'il soit souillé ou en cas de bris, vous pouvez vous présenter au bureau des opérations pour en obtenir un nouveau.
- Lors de toute interaction avec un détenu hors de sa cellule, vous devez vous assurer qu'il porte un masque.
- Tout employé est invité à demander aux détenus de porter un masque dès leur sortie de cellule. Si le détenu refuse, vous devez faire un RODA, le rapporter et informer le GCBO afin de prendre les mesures appropriées.
- Les masques doivent être portés même à l'extérieur et à l'intérieur des véhicules, dès que 2 individus sont à proximité, autant pour le personnel que les détenus.
- J'ai joint à la présente, différents courriels déjà envoyés en lien avec le port du masque pour les employés et les détenus. D'autres courriels avaient été acheminés à ce sujet, mais j'ai annexé les principaux. Soumis pour votre information en guise de rappel au besoin.
- Vous êtes fortement encouragé à faire les rappels pertinents à vos collègues en cas de non-conformité, afin de continuer à prévenir une éclosion dans notre milieu de travail.
- Vous devez vous assurer que tout détenu sortant de sa cellule porte un masque tel que requis
- Toute non-conformité reliée au fait de ne pas porter de masque ou de ne pas exiger qu'il soit porté par les détenus à l'extérieur de leur cellule pourrait entraîner des mesures disciplinaires et/ou administrative, compte tenu de l'importance de cette mesure en lien avec la prévention de la propagation du virus.

Vêtements :

- Vous êtes fortement encouragés à changer vos vêtements à votre arrivée en établissement et en quittant l'établissement, en mettant les vêtements utilisés dans un sac fermé, destiné au lavage, tel que mentionné dans le courriel du 2020-03-31.
- À cet effet, les salles de bain normalement réservées aux visiteurs sont disponibles pour les employés depuis le mois de mars.

- Vous êtes encouragés à suivre les recommandations énoncées sur le HUB afin de protéger vos proches après leur retour d'un quart de travail dans un établissement du SCC : COVID-19 recommandations à l'intention des membres du personnel du SCC qui retournent à la maison après un quart de travail.

Effets personnels :

- Vous êtes fortement encouragés à entrer et sortir le moins d'items personnels possibles de l'établissement.
- Aucun item personnel ne doit être prêté sans un lavage dudit objet avant le prêt et au retour. Le tout doit être précédé et suivi d'un lavage des mains.
- Porter une attention particulière au lavage des objets (crayons, clés, talkies, menottes, brocheuses, etc.).
- À votre arrivée en établissement, au poste de fouille de la poterne, vous devrez manipuler vos effets personnels pour une vérification visuelle par l'agent de correction à la poterne. Le AmScan ne sera plus utilisé jusqu'à avis contraire pour des raisons de prévention.

Objets communs :

- En plus de la fermeture du gymnase pour les employés et les détenus, excepté pour les briefings et le dîner, des objets communs ne seront temporairement plus accessibles, afin de limiter la propagation du virus, le cas échéant. Ainsi, l'armoire contenant notamment les livres du PAE, située dans la salle des officiers, ne sera dorénavant plus accessible.
- Par ailleurs, chaque employé est invité à se désinfecter les mains avant de prendre ses clés dans le « key watcher ». À cet effet, du désinfectant est disponible à droite des « key watchers » depuis plusieurs mois déjà.
- De même, ils sont invités à se désinfecter les mains (et idéalement les laver avec de l'eau et du savon), avant et après avoir touché aux autres objets d'usage commun (par exemple les ordinateurs situés dans la salle des officiers et dans les contrôles).
- Le prêt d'objet (crayons, brocheuse, etc.) doit être évité dans la mesure du possible. Au besoin, bien se laver les mains, ainsi que l'objet avant et après le prêt.
- Dorénavant, les fontaines d'eau (abreuvoirs) ne seront plus accessibles, puisqu'elles constituent des sources de propagation potentielles. Vous êtes conséquemment invités à remplir vos bouteilles dans les lavabos des cuisinettes ou des salles de bain, ou à apporter des bouteilles d'eau pré-remplies.
- Les officiers de la poterne doivent eux-mêmes remplir les formulaires pour les visiteurs.
- Les crayons pour les signatures doivent être désinfectés après chaque utilisation par les officiers de la poterne.
- Lors de l'utilisation du gymnase, les objets communs doivent être nettoyés suite à leur utilisation. Si le gymnase est utilisé par les employés sur l'heure du dîner, le nettoyage doit être effectué par ces derniers.

Espace de travail :

- Vous devez nettoyer votre espace et vos outils de travail avant votre quart de travail, et fréquemment par la suite, notamment suite au passage de d'autres personnes dans votre lieu de travail.
- Vous devez également nettoyer votre espace de travail à la fin de votre quart de travail.
- Ceci est requis lors de toute entrée en poste (ou dans un bureau) et avant que vous ne quittiez un poste (ou un bureau). Ceci inclut les boutons de contrôle, interrupteurs, poignées de porte, surfaces de travail, etc.
- Tenter de désencombrer les surfaces de travail, de façon à faciliter le nettoyage effectué par tous.
- Vous êtes invités à orienter et superviser les nettoyeurs de vos secteurs au sujet du nettoyage, conformément au courriel du 2020-04-28.

Traçage :

- Lorsqu'un membre de l'équipe de « traceur » de l'administration régionale tente d'entrer en contact avec vous, vous devez le rappeler dans les plus brefs délais possibles, afin de limiter la propagation potentielle du virus.

Activités des détenus :

La reprise des activités et les mesures ont été identifiées par le Comité local santé et sécurité au travail local. En voici les résultats.

- **Prise d'empreinte digitales** : Activité reprise le 29 juin
- **Programmes** : Activité reprendra à compter du 7 juillet.
- **Bibliothèque** : Les détenus auront accès à la bibliothèque à compter de jeudi le 2 juillet.
- **Matériel sportif** : Dès le 1^{er} juillet, les détenus pourront avoir accès à ce matériel à nouveau (ex. : ballons). La GP a identifié des détenus nettoyeurs dans toutes les cohortes par la GP et les consignes de nettoyage ont été données à ces derniers.
- **Gymnase** : Reprise des activités pour les détenus et le personnel à compter du 2020-07-10.
- **Coiffeuse** : Reprise dans les pavillons D-E-F à compter du 2020-07-10 / reprise le 2020-07-20 pour la coiffeuse de l'extérieur
- **Visiteurs pour les détenus** : Reprise au cours de la semaine du 13 juillet.
- **Tribunal disciplinaire majeur** : Reprise le 2020-07-24.
- D'autres reprises d'activités ont été discutées et devraient être mises de l'avant sous peu, dès que les mesures à prendre l'auront été par les secteurs concernés.

Enfin, vous devez respecter toute autre consigne recommandée par santé publique (tousser dans votre coude, éternuer dans un mouchoir, etc.).

Merci de contribuer à la prévention de la COVID-19.



Josée Campeau

Directrice | Warden
Centre régional de réception | Regional Reception Center
Service correctionnel du Canada | Correctional Service of Canada
246, montée Gagnon, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0
☎: 450-478-5977 # 7100
✉: 450-478-7661

Lapointe Melanie (QUE)

De: Anne Kelly, Commissioner/Commissaire
Envoyé: 11 septembre 2020 18:40
À: 100-All-CSC-QUE-Users; 100-Unions-syndicats; 100-EXT-EMP
Objet: Message de la commissaire | Message from the Commissioner

(English version follows.)

Veillez afficher le présent communiqué aux endroits désignés, là où les employés n'ont pas un accès régulier à un ordinateur ou au courrier électronique.

Message de la commissaire : 11 septembre 2020

Bonjour,

Lundi dernier, nous avons célébré la fête du Travail. J'aimerais souligner le travail que vous accomplissez pour notre organisation. Chacun contribue à la réalisation de notre mandat, et je vous remercie de votre travail acharné, de votre dévouement et de votre engagement. Nous accomplissons tant de choses lorsque nous travaillons ensemble, en équipe.

Prévention du suicide

Hier, nous avons souligné la **Journée mondiale de prévention du suicide**. Dans l'esprit du thème de cette année, soit « Travailler ensemble pour prévenir le suicide », je vous invite à profiter de l'occasion pour reconnaître les personnes touchées par le suicide et en apprendre davantage sur la façon de le prévenir. Nous pouvons tous faire une différence dans la vie de quelqu'un en nous assurant qu'il va bien et en l'écoutant.

Le SCC a mis en place une Stratégie de prévention du suicide et d'intervention visant à lutter contre les vulnérabilités liées au suicide et à l'automutilation chez les délinquants sous responsabilité fédérale. Continuons à travailler ensemble pour sensibiliser, comprendre, former et traiter les personnes touchées par le suicide, ainsi qu'à leur fournir des ressources.

Il est essentiel de maintenir une bonne santé physique et mentale, et il est important de reconnaître les défis du travail que nous faisons et de prendre soin de nous. Il existe également des facteurs dans notre environnement externe, comme la pandémie de COVID-19, qui peuvent générer de l'incertitude et provoquer un stress supplémentaire dans nos vies professionnelle et personnelle. Veuillez continuer à tendre la main aux autres et à rester en contact avec vos collègues pour vous soutenir mutuellement.

Course pour les femmes

Pour poursuivre sur le thème de la santé mentale, la **Course pour les femmes** est une occasion de marcher ou de courir pour amasser des fonds pour la santé mentale des femmes. La totalité des frais d'inscription sert à soutenir les programmes de santé mentale pour les femmes. La course virtuelle aura lieu le 27 septembre 2020 dans 18 villes du Canada. Les participants pourront marcher 5 km ou courir 10 km à n'importe quel moment entre le 17 et le 27 septembre, télécharger leurs résultats dans la page de résultats de la Course pour les femmes et les partager dans les médias sociaux. Joignez-vous à l'équipe du Service correctionnel du Canada ou communiquez avec Christina Burkill pour plus d'information.

Campagne de charité

Comme je l'ai mentionné la semaine dernière, aujourd'hui se déroule le lancement officiel « virtuel » de la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada (CCMTGC). Les organismes de bienfaisance de partout au pays ont, maintenant plus que jamais, besoin de notre soutien. Envisagez de vous impliquer et de faire un don dans le cadre de la campagne de cette année. Notre équipe de la campagne au SCC vous tiendra au courant des événements, des activités et des occasions de vous impliquer.

Affiches en milieu de travail

Si vous retournez au travail – que ce soit dans un établissement, une unité opérationnelle dans la collectivité ou un immeuble de bureaux – vous remarquerez des changements dès que vous entrerez dans le bâtiment. Des affiches ont été installées dans nos espaces de travail pour nous aider à respecter les mesures importantes de prévention et de contrôle des infections. Des affiches sont placées aux entrées des immeubles pour vous rappeler de ne pas y entrer si vous êtes malade ou si vous avez été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19. Des autocollants ont également été installés dans les ascenseurs et sur les étages pour vous rappeler de maintenir une distance physique d'au moins deux mètres entre vous et les autres. Vous verrez des affiches vous rappelant de porter votre masque, de vous laver les mains ou d'utiliser un désinfectant pour les mains, et de désinfecter vos espaces de travail. Prenez le temps de vous arrêter et de lire les affiches. Nous avons tous un rôle à jouer pour assurer la sécurité de chacun.

Aidez à façonner les normes d'accessibilité

L'accessibilité au Canada englobe la création de communautés, de milieux de travail et de services inclusifs qui permettent à tout le monde de participer pleinement à la société. Environ un Canadien sur cinq a un handicap. Lorsque notre environnement présente des obstacles, il peut limiter la capacité de nombreuses personnes à participer à des activités ou à accéder à des services. Normes d'accessibilité Canada vous invite à répondre à son premier sondage en ligne avant le 18 septembre 2020. Vos commentaires seront précieux pour définir l'orientation des futures normes d'accessibilité du Canada. Pour plus de détails, consultez sa page Web de consultation.

CORCAN

Mercredi dernier, le 2 septembre, le premier veau laitier est né à l'Établissement de Collins Bay depuis le rétablissement du programme d'agriculture de CORCAN à cet établissement. En juin 2019, six vaches laitières avaient été achetées dans le cadre du programme d'agriculture afin d'offrir la possibilité aux délinquants de travailler avec le bétail. Les délinquants et le personnel participant au programme étaient présents pour l'accouchement et ont choisi de nommer officiellement le veau Olive.

CORCAN continue également de fabriquer, selon la configuration de ses ateliers et leur capacité, des produits qui sont directement liés à la lutte contre la COVID-19 et aux urgences connexes, notamment des masques jetables, des masques lavables, des blouses, des draps, des serviettes, des vêtements, des oreillers et des matelas. En outre, CORCAN travaille à la conception d'autres produits, dont un écran mobile pour les bureaux/comptoirs, des écrans/ferrures d'extension pour divers postes de travail et un nouveau masque lavable muni d'un panneau transparent pour permettre de voir la bouche de la personne qui le porte afin de faciliter la communication.

Sécurité liée aux masques

J'aimerais rappeler à tous qu'il est important de se tenir au courant des mesures de sécurité liées aux masques. Les masques non médicaux sont devenus obligatoires dans les lieux publics fermés de nombreuses administrations. Cependant, ils ne sont pas réglementés comme les masques médicaux et certains types, comme ceux munis de valves d'expiration, peuvent ne pas être recommandés et présenter, en réalité, un risque pour les autres en laissant s'échapper des gouttelettes potentiellement infectieuses.

Dans nos milieux de travail, les masques non médicaux devraient :

- permettre de respirer facilement;
- être solidement fixé à la tête par des attaches ou des boucles latérales;
- conserver sa forme après le lavage et le séchage;
- être changé dès que possible s'il est humide ou sale;
- être confortable et ne pas nécessiter d'ajustements fréquents;
- être constitué d'au moins 2 couches de tissu à mailles serrées (comme du coton ou du lin);
- être suffisamment grand pour couvrir complètement la bouche et le nez sans laisser de régions à découvert.

(Source : Agence de la santé publique du Canada)

Veillez prendre note que les **foulards, cache-cous, bandanas et autres couvre-chefs** ne remplacent pas les masques bien ajustés et **ne peuvent pas être portés** dans nos milieux de travail. Leur ajustement possiblement ample peut ne pas empêcher de manière adéquate la propagation de particules virales et peut constituer un risque pour les autres dans nos milieux fermés. Ils présentent également un risque d'infection car ils ne peuvent être enlevés ou portés conformément aux principes de contrôle et de prévention des infections. L'Agence de la santé publique du Canada a publié de l'information utile sur la manière de mettre, d'enlever et de nettoyer les masques non médicaux.

Je tiens à vous remercier de la diligence dont vous faites preuve en prenant toutes les précautions nécessaires pour protéger la santé et la sécurité de tous. N'oubliez pas que l'assouplissement des restrictions requiert l'engagement de chacun. En faisant tous notre part, nous réduisons grandement le risque associé à la COVID-19.

Je vous remercie de votre coopération et de votre travail acharné, et je vous souhaite à tous et à toutes une excellente fin de semaine!

Anne

Anne Kelly
Commissaire

« Tout travail est un autoportrait de la personne qui l'a accompli.
Marquez votre travail du sceau de l'excellence. »

Vous ne pouvez pas envoyer de réponse à cette adresse de courriel. Si vous avez des commentaires ou des questions au sujet du présent communiqué général, veuillez les transmettre à l'adresse suivante : GEN-NHQ e-Comms. [GEN-NHQ e-Comms](#)

Please post this communiqué in designated locations at sites where employees do not have regular access to computers/e-mail.

Message from the Commissioner: September 11, 2020

Hello,

This past Monday, we celebrated Labour Day. I would like to recognize the work you do for our organization. Each person contributes to our mandate and I appreciate your hard work, dedication and commitment. We accomplish so much when we work together as a team.

Suicide Prevention

Yesterday was **World Suicide Prevention Day**. In keeping with this year's theme of "Working Together to Prevent Suicide", please take this opportunity to recognize those affected by suicide and [learn](#) more about how to prevent it. Each of us can make a difference in someone else's life by checking in on them and listening.

CSC has a [Suicide Prevention and Intervention Strategy](#) to address suicide and self-injurious vulnerabilities among federal offenders. Let's continue working together to provide awareness, understanding, training, treatment and resources to those who may be affected by suicide.

Maintaining good physical and mental health are essential. It is important to recognize the challenges of the work we do and to exercise self-care. There are also factors in our external environment, such as the COVID-19 pandemic, which can generate uncertainty and cause added stress in our professional and personal lives. Please continue to reach out to others and stay connected to your colleagues to support one another.

Run for Women

In keeping with the theme of mental health, **Run for Women** is an opportunity to walk or run to raise money for Women's Mental Health. All registration fees go towards supporting mental health programs. The virtual run is taking place on September 27, in 18 cities across Canada. Participants can complete their 5K walk or 10K run at any point between September 17 and 27 and upload their results to the results page, and share them on social media. Join the [Correctional Services Canada team](#) or contact [Christina Burkill](#) for more information.

Charitable Campaign

As mentioned last week, today is the official "virtual" launch of the [Government of Canada Workplace Charitable Campaign \(GCWCC\)](#). More than ever, charities across our country are in need of our support. Please consider getting involved and donating during this year's campaign. Our CSC campaign team will keep you updated on events, activities and opportunities to get involved.

Workplace Signage

If you are returning to work—whether at an institution, a community site, or an office building—you will notice changes as soon as you enter the building. There is signage in our workspaces to help everyone follow important infection prevention and control measures. Posters are at entrances reminding you not to come into a site if you are sick or have been in contact with someone that has COVID-19. There are also stickers in elevators and on the floors to remind you to keep a physical distance of at least two metres apart. You will see signs reminding you to put on your mask, wash your hands or use hand sanitizer, and to disinfect your workspaces. Take time to stop and read the signs. We all have a role to play in keeping each other safe.

Help Shape Accessibility Standards

Accessibility is about creating inclusive communities, workplaces, and services that enable everyone to participate fully in society. Approximately, one in five Canadians has a disability. When our environment has barriers, it can limit the ability of many to participate in activities or access services. Accessibility Standards Canada invites you to take its [first online survey](#) before September 18, 2020. Your feedback will be valuable in shaping their focus for Canada's future accessibility standards. See more details on their [consultation webpage](#).

CORCAN

Last Wednesday, on September 2, Collins Bay Institution welcomed the first dairy calf born on the farm since the CORCAN agriculture program re-opened at that site. In June 2019, six dairy cows were purchased as part of the agriculture program to provide offenders with the opportunity to work with livestock. The program's offenders and staff were present for the delivery and chose Olive's official name.

CORCAN also continues to produce products directly related to the COVID-19 response and contingencies depending on their set up and capacity including disposable masks, washable masks, gowns, bed linens, bath linens, clothing, pillows, and mattresses. CORCAN is also developing other products. Examples include a desktop/countertop portable barrier, extension brackets and extension barriers for various workstations, and a new washable mask with clear front panel to allow visibility of a person's mouth to facilitate communication.

Mask Safety

I would like to remind everyone that it is important to stay up-to-date on mask safety. Non-medical masks became mandatory in closed spaces in many jurisdictions. However, they are not regulated like medical masks and some types, such as those with exhalation valves, are not recommended and actually pose a risk to others by releasing potentially infectious droplets.

In our workplaces, non-medical masks should:

- allow for easy breathing
- fit securely to the head with ties or ear loops
- maintain their shape after washing and drying
- be changed as soon as possible if damp or dirty
- be comfortable and not require frequent adjustment
- be made of at least 2 layers of tightly woven material fabric (such as cotton or linen)
- be large enough to completely and comfortably cover the nose and mouth without gaping

(Source: Public Health Agency of Canada)

Please note that **scarfs, neck gaitors/buffs, bandanas and other headwear** are not considered a substitute for a properly fitted mask and **should not be worn** in the workplace. Their potentially loose fit may not adequately prevent the spread of virus particles and may pose a risk to others in our closed environments. They also pose an infection risk as they cannot be removed or worn in accordance with infection control and prevention principles. The Public Health Agency of Canada has helpful [information](#) on how to put on, remove, and clean non-medical masks.

I would like to thank you for your diligence in taking all the health precautions necessary to keep everyone safe and healthy. Remember that easing restrictions requires everyone's commitment. If we all do our part, we can greatly minimize the risk of COVID-19.

I thank you for cooperation and for your hard work. I hope you have a great weekend!

Anne

Anne Kelly
Commissioner

"Every job is a self-portrait of the person who did it.
Autograph your work with excellence."

You cannot reply to this email address. If you have comments/questions about this Gen-Comm, please send them to GEN-NHQ e-Comms.

Laporte Melanie (QUE)

De: Laporte Melanie (QUE) de la part de Campeau Josée (QUE)
Envoyé: 2 juin 2020 09:04
À: 343-Usagers
Objet: Nouvelle procédure masque à l'USD
Pièces jointes: 2020_06_02_08_59_11.pdf

Bonjour,

s.v.p. prendre connaissance de la note de service ci-jointe qui sera remise aujourd'hui aux détenus de l'USD.

Merci et bonne journée,

Mélanie Laporte pour / on behalf of

Josée Campeau, Directrice / Warden

Centre régional de réception | Regional Reception Center

Service correctionnel du Canada | Correctional Service of Canada

246, montée Gagnon, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0

josee.campeau@csc-scc.gc.ca

Téléphone | Telephone 450-478-5977 # 7100 / Télécopieur | Facsimile 450-478-7661

Gouvernement du Canada | Government of Canada



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

MEMORANDUM

NOTE DE SERVICE

To
À

Détenus / Centre Régional de Réception
Inmates / Regional Reception Center

From
De

Directrice / Centre Régional de Réception
Warden / Regional Reception Center

Security Classification - Classification de sécurité

Our file - Notre référence

7070-1

Your file - Votre référence

Date

2020-06-02

Subject
Objet

Masques nouvelle procédure à l'USD

Masks new procedure at the SHU

Ce message est pour vous aviser qu'à partir de maintenant vous aurez 7 masques en tissu réutilisables en remplacement des masques jetables. Vous devrez les nettoyer dans la laveuse à l'eau chaude. De plus, le port du masque est obligatoire pour tous vos déplacements à l'extérieur de votre cellule.

Note that on 2020-06-01, the administration will provide seven masks to all inmates at the S.H.U. It will be your responsibility to wash them regularly. These masks are reusable and they can be clean safely in the washing machine with hot water. The mask is require in any movement outside of your cell.

Josée Campeau - Directrice / Warden's Signature

Lap...e Melanie (QUE)

De: Campeau Josée (QUE)
Envoyé: 14 avril 2020 12:16
À: 343-Usagers
Cc: Grégoire Véronique (QUE)
Objet: Port du masque

Bonjour,

Suite à divers questionnements, la présente vise à vous confirmer que les masques chirurgicaux doivent se porter de façon à ce que le côté coloré (ex. bleu) soit porté à l'extérieur (le côté collé sur le visage est le côté non coloré). Ceci a été confirmé par la santé.

merci

—  —
Josée Campeau

Directrice | Warden
Centre régional de réception | Regional Reception Center
Service correctionnel du Canada | Correctional Service of Canada
246, montée Gagnon, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0
Josée.Campeau@CSC-SCC.GC.CA
☎: 450-478-5977 poste 7100
✉: 450-478-7661
Gouvernement du Canada | Government of Canada

Lapointe Melanie (QUE)

De: Campeau Josée (QUE)
Envoyé: 25 mai 2020 16:07
À: 343-Usagers
Objet: Port du Masque - COVID

Bonjour,

Je tiens à vous rappeler que le port du masque est obligatoire en tout temps, excepté lorsque vous êtes seul dans un bureau. Ceci vaut lors des réunions, même si vous êtes à plus de 2 mètres des autres personnes. Ceci vaut également lors des périodes de repas. Idéalement une seule personne devrait manger à la fois. Sinon respecter le minimum de 2 mètres de distance et laisser la porte du local ouverte, en prenant soin de remettre votre masque dès votre repas terminé.

Je vous réfère au document « questions-réponses » disponible sur le HUB, plus particulièrement aux questions-réponses suivantes :

Q12. En tant qu'employé, quelles sont mes responsabilités dans le cadre de la COVID-19?

Les employés ont la responsabilité de s'informer en consultant les informations fournies par les autorités sanitaires et par leur employeur, telles que le nouveau coronavirus 2019 (COVID-19): mise à jour sur les épidémies. Il leur incombe de suivre les directives de leur direction concernant la présence au travail et les procédures de santé au travail dans le contexte du COVID-19.

L'article 126 du Code canadien du travail décrit les attentes raisonnables de tous les employés, quelle que soit leur position dans l'organisation. Les tâches des employés comprennent, entre autres:

- *Utiliser l'équipement de sécurité mis à leur disposition;*
- *Se conformer à toutes les instructions de l'employeur concernant la santé et la sécurité des employés; et*
- *Coopérer avec toute personne exerçant une fonction définie dans le Code.*

Q23. Un employé qui ne tient pas compte des conseils des autorités de santé publique ou du gouvernement du Canada a-t-il droit à un « congé payé pour d'autres motifs » (code 699)?

*Un employé qui s'expose sciemment à un risque accru de contracter la COVID-19 le fait à ses risques et périls. Si l'employé doit s'isoler en raison de ses actes, il peut ne **pas** avoir droit à un « congé payé pour d'autres motifs » (code 699).*

Le port du masque est également obligatoire pour les détenus et ce, dès qu'ils sortent de leur cellule.

Il en va de la santé publique de tous.

Merci de collaborer aux consignes de prévention essentielles afin d'éviter la propagation du virus.

